

Diagnostic territorial des Personnes âgées

«Intercommunalités et Agences territoriales des Hautes-Alpes»



Sommaire

Contexte démographique	3
Logement et hébergement	14
Ressources des ménages	19
Le marché du travail	26
L'insertion sociale et professionnelle	30
Les personnes âgées	35
<i>Les 60 ans et plus</i>	35
<i>Les 75 ans et plus</i>	37
<i>L'isolement résidentiel des personnes âgées</i>	38
<i>Les conditions de logement</i>	39
<i>La mobilité des 80 ans et plus</i>	41
<i>Les projections démographiques</i>	42
<i>L'activité des seniors</i>	44
<i>Les retraités de 55 ans et plus</i>	46
<i>Les structures d'accueil pour personnes âgées</i>	48
<i>Les aides aux personnes âgées (APA & ASH)</i>	51
Méthodologie et géographie	57

Contexte DÉMOGRAPHIQUE

La population au 1er janvier 2019 (estimations Insee)

Un département peu densément peuplé et une légère augmentation du nombre d'habitants

Départements	Population 01/01/2019	Rang
MAX : NORD (59)	2 592 000	1er
CANTAL (15)	144 000	92ème
TERRITOIRE DE BELFORT (90)	143 000	93ème
Hautes-Alpes (05)	142 000	94ème
CREUSE (23)	117 000	95ème
MIN : LOZERE (48)	76 000	96ème
Total France métropolitaine	64 812 000	

Source : Insee, estimations localisées de population

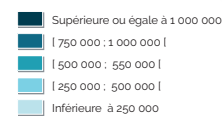
Au 1er janvier 2019, la population totale métropolitaine était estimée à 64 812 000 habitants.

Avec 142 000 habitants début 2019, les Hautes-Alpes se situent parmi les départements les moins peuplés de la France métropolitaine.

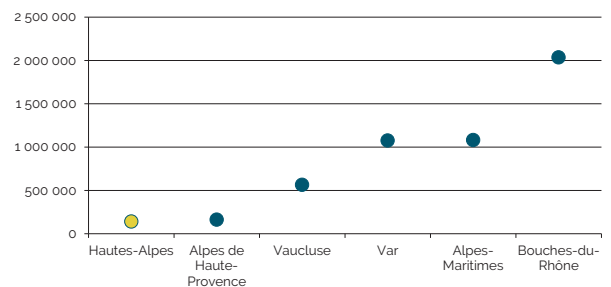
Du fait de son caractère rural et montagneux, le département présente une des plus faibles densités, puisqu'elle atteint 25hab/km², soit le 4ème département le moins dense.

Population totale au 1er janvier 2019

Insee estimations localisées de population



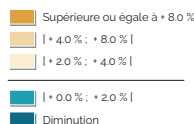
Nombre d'habitants au 1er janvier 2019



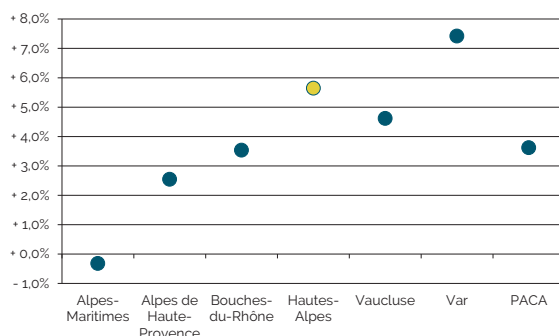
Evolution de la population entre 2009 et 2019

INSEE estimations localisées de population

Moyenne France + 3,8 %



Evolution du nombre d'habitants entre 2009 et 2019



Départements	Evolution 2009-2019	Rang
MAX : HAUTE-SAVOIE (74)	+ 14,2%	1er
PYRENEES-ATLANTIQUES (64)	+ 4,5%	28ème
VAUCLUSE (84)	+ 4,4%	29ème
Hautes-Alpes (05)	+ 4,4%	30ème
PUY-DE-DOME (63)	+ 4,3%	31ème
ARDECHE (07)	+ 4,3%	32ème
MIN : NIEVRE (58)	- 8,5%	96ème
Total France métropolitaine	+ 3,8%	

Source : Insee, estimations localisées de population

Entre 2009 et 2019, la population française a augmenté d'environ 2 346 000 habitants, soit une hausse de 3,8%.

La population des Hautes-Alpes a connu une progression de 4,4% (environ 5 950 habitants supplémentaires) entre 2009 et 2019. Cette augmentation est donc supérieure à la moyenne métropolitaine.

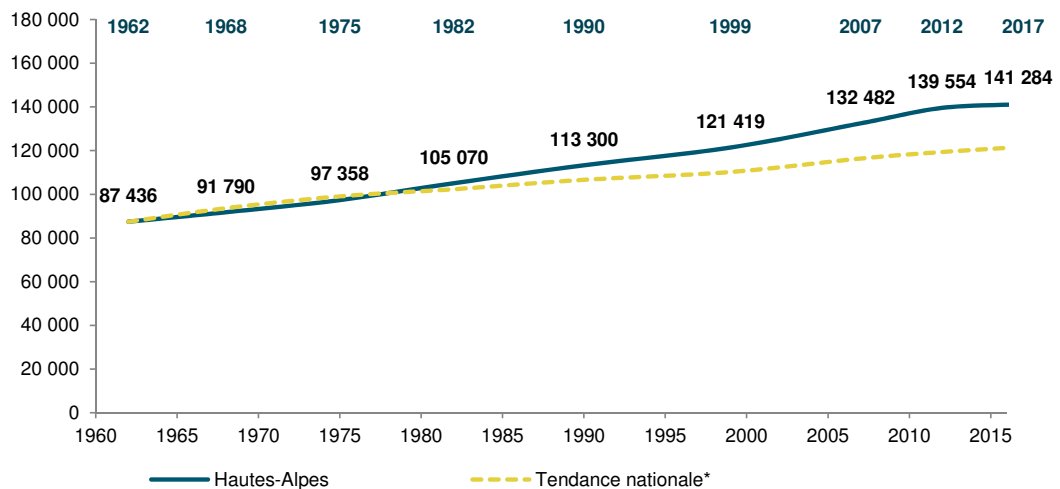


Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

L'évolution de la population depuis 1962

Entre 2012 et 2017, la population du département a augmenté de 0,2% par an

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours
(Insee RP)



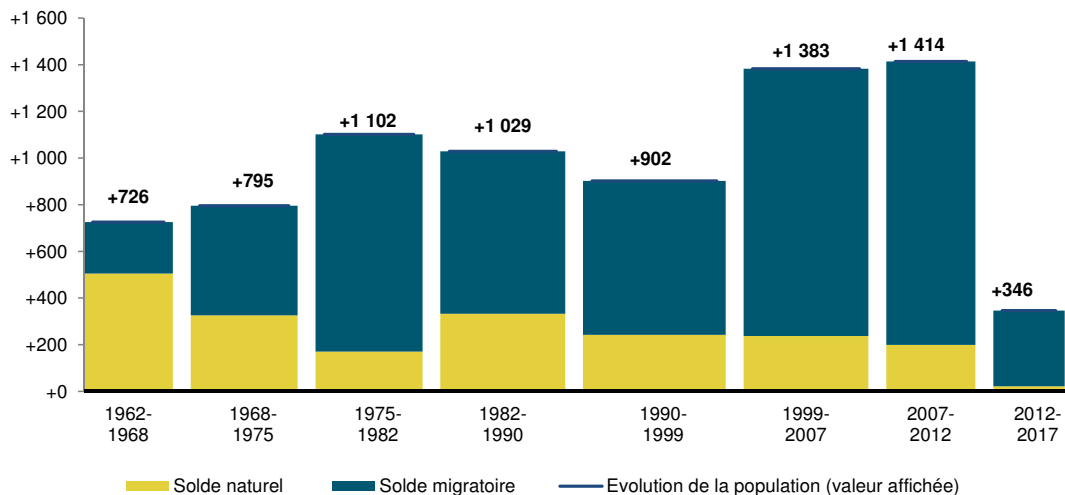
* indique l'évolution qu'auraient connue les Hautes-Alpes si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Depuis 1962 les Hautes-Alpes ont gagné 53 850 habitants. Si la progression a été régulière jusqu'en 2010, elle a en revanche ralenti durant la dernière période intercensitaire.

Entre 2012 et 2017, les Hautes-Alpes ont connu une augmentation de population de +0,2% par an : un solde naturel nul, mais une progression de 0,2% grâce au solde migratoire.

moyennes
annuelles

Les soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours
(Insee RP)



L'évolution de la population sur un territoire est donc induite par deux facteurs, le solde naturel et le solde migratoire.

Dans les Hautes-Alpes, le solde naturel est nul (en d'autres termes, **il y a autant de décès que de naissances** dans le département) depuis 2012. Le solde était positif jusqu'à la période inter-censitaire de 2007-2012, l'excédent le plus important se situant entre 1962 et 1968.

Le solde migratoire a toujours été excédentaire, le plus important se situant sur la période 2007-2012. Il a diminué de manière très significative depuis (+350 habitants en moyenne par an sur le territoire, contre 1 414, 5 ans plus tôt).



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

L'évolution de la population à l'échelle des EPCI

Une hausse de la population de 5% sur la CC de Serre-Ponçon Val d'Avance

EPCI 2020	Population 2011	Population 2016	Evolution 2011-2016
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	7 169	7 516	+ 4,8%
CC Buëch-Dévoluy	9 235	9 306	+ 0,8%
CC du Guillestrois et du Queyras	8 130	7 987	- 1,8%
CC Serre-Ponçon	15 406	16 105	+ 4,5%
CA Gap-Tallard-Durance	49 241	50 322	+ 2,2%
CC Champsaur-Valgaudemar	10 952	11 065	+ 1,0%
CC du Sisteronais-Buëch*	24 769	24 859	+ 0,4%
CA du Briançonnais	20 267	20 590	+ 1,6%
CC du Pays des Ecrins	6 624	6 689	+ 1,0%
Agence Nord	44 633	46 089	+ 3,3%
Agence Gap Drac Buech	46 443	47 540	+ 2,4%
Agence Gap Durance	45 456	47 478	+ 4,4%
Hautes Alpes	136 532	141 107	+ 3,4%
PACA	4 916 069	5 021 928	+ 2,2%
France métropolitaine	63 070 344	64 468 721	+ 2,2%

*Dont 12 880 habitants dans le 04 au Rp 2016

Source : Insee RP 2011 et 2016

En 2016, les Hautes-Alpes comptaient 141 107 habitants. Le département a gagné 4 575 habitants entre 2011 et 2016, soit une augmentation de 3,4%.

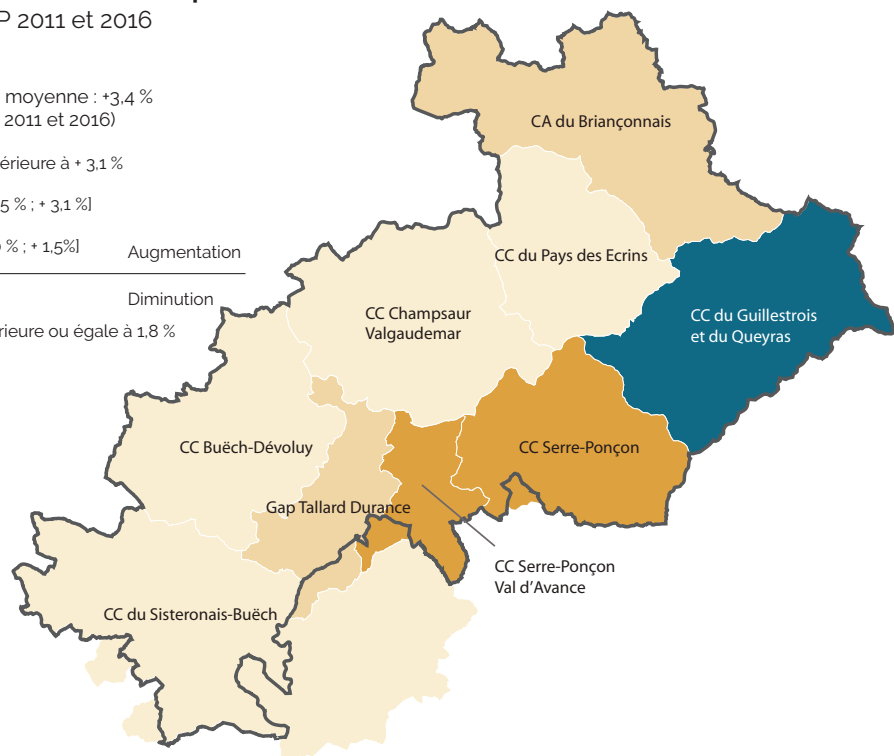
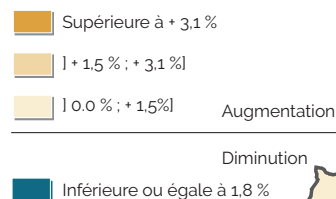
Parmi les EPCI, un seul enregistre une diminution de population : celui du Guillestrois et du Queyras. A l'inverse, **les CC de Serre Ponçon et de Serre Ponçon Val d'Avance présentent des progressions supérieures à 4%.**

A l'échelle des agences territoriales, l'évolution s'étend de 2,4% sur celle de Gap Drac Buech, à 4,4% sur celle de Gap Durance.

Evolution de la population entre 2011 et 2016 dans les Hautes-Alpes

Insee RP 2011 et 2016

Evolution moyenne : +3,4 %
(Insee RP 2011 et 2016)



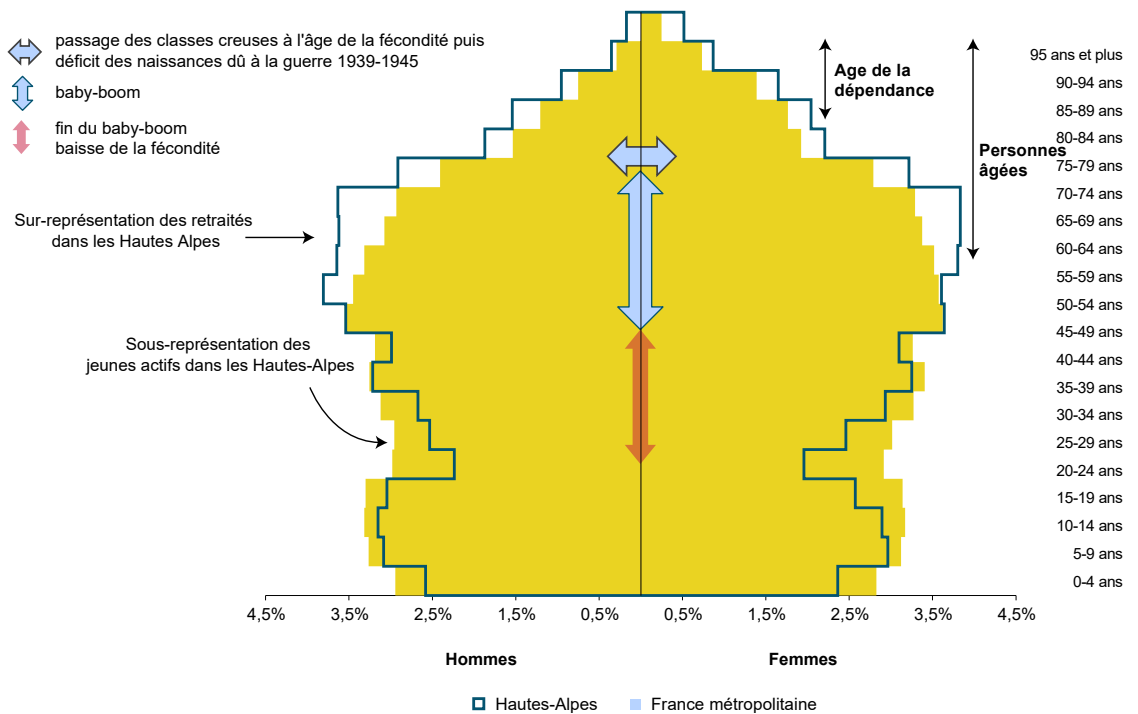
Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

La structure par âge de la population

Une sur-représentation des personnes âgées

La pyramide des âges représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations.

Comparaison France métropolitaine / Hautes-Alpes au 1er janvier 2019
(Insee, estimations localisées de population)



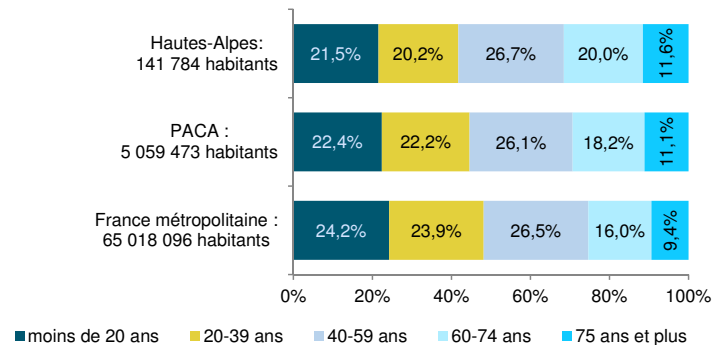
La pyramide des âges de la population du département au 1er janvier 2019 présente une structure marquée par certains héritages historiques : classes creuses issues de la seconde guerre mondiale, générations dites du «baby-boom», baisse progressive de la fécondité après 1975. **C'est en grande partie cette structure héritée à travers la progression en âge de la génération dites du «baby boom» (que l'on peut désormais qualifier de «papy boom») qui induit une augmentation massive du nombre de personnes âgées et un déséquilibre important entre actifs et retraités.**

Lorsque l'on compare la pyramide des âges des Hautes-Alpes à celle de la France métropolitaine, une sous-représentation des jeunes actifs apparaît aussi bien chez les hommes que les femmes.

A l'inverse le département est marqué par une sur-représentation des retraités voire des actifs en fin de carrière (55-64 ans). Les seniors en âge d'être potentiellement dépendants sont aussi sur-représentés.

Au 1er janvier 2019, la population des Hautes-Alpes regroupe 21,5% d'habitants âgés de moins de 20 ans et **31,6% de 60 ans ou plus**. Ces proportions sont de 22,4 et 29,3% pour les habitants de PACA. **Les populations les plus âgées (75 ans et plus) concentrent 11,6% de la population départementale.**

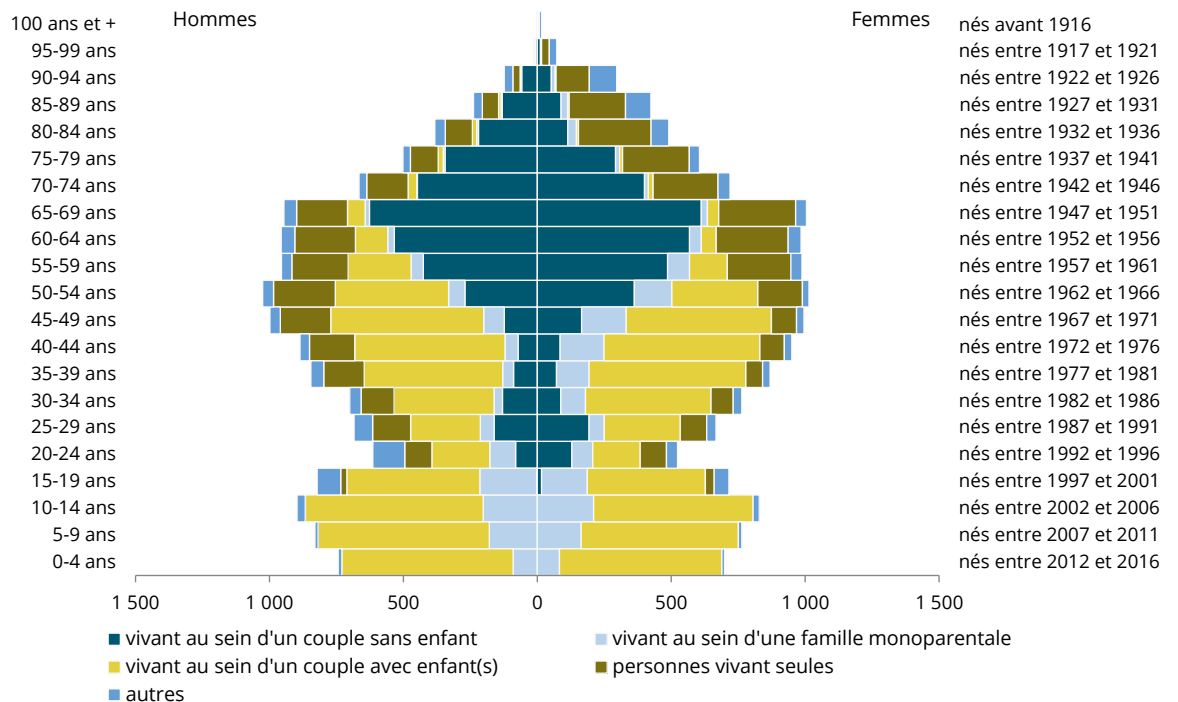
La répartition de la population par classe d'âge
(Insee, ELP 2019)



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

La pyramide des âges selon les catégories de population

Pyramide des âges des Hautes-Alpes au 1er janvier 2016 selon la catégorie de population
(Insee Rp)



Le cycle de vie des personnes, lié très étroitement à leur âge, influe sur le fait de vivre en couple, au sein d'une famille, d'être isolé, ...

Avant vingt ans, la quasi totalité de la population est considérée comme «enfant d'un ménage». Dans la très grande majorité des cas, elle vit au sein d'un couple parental, et parfois dans une famille monoparentale. À partir de 25 ans, les populations sont considérées «adulte de leur ménage». Jusqu'à 55 ans, elles sont majoritairement en couple le plus souvent avec des enfants. À partir de 55 ans, le jeu des décohabitations conduit à vivre davantage en couple sans enfant et ceci jusqu'à 75-80 ans. Après 80 ans, l'isolement devient prédominant et majoritairement pour les femmes.



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

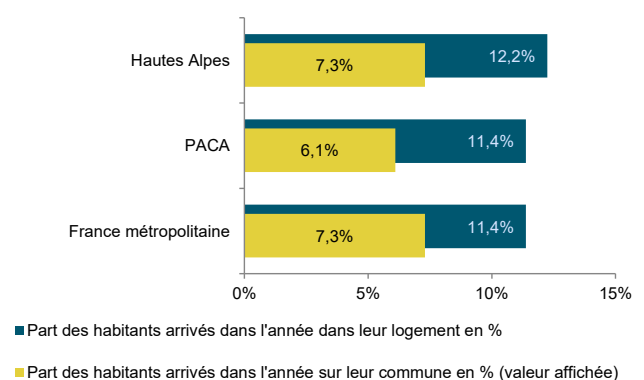
Les migrations résidentielles

1 habitant sur 8 des Hautes-Alpes a emménagé dans son logement dans l'année

12,2% des habitants des Hautes-Alpes ont emménagé dans leur logement entre 2015 et 2016 (17 110 personnes), et parmi eux 59% ont changé de commune.

Ainsi, les 10 170 habitants ayant changé de commune de résidence au cours de l'année représentent 7,3% de la population des Hautes-Alpes. Cette mobilité résidentielle est similaire à la moyenne métropolitaine.

Les habitants arrivés entre 2015 et 2016
(Insee RP)



L'étude locale des migrations résidentielles

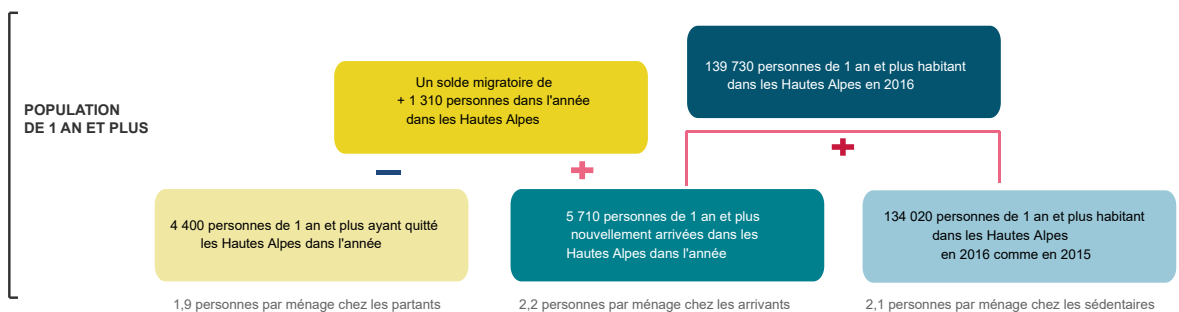
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2015 et 2016.

Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2015 et au 1er janvier 2016, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates. L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations concernent les situations recensées au 1er janvier 2016 (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, CSP...).

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2015 et résident en 2016 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2015 et 2016.

4 400 habitants sont partis des Hautes-Alpes en 2016, 5 710 sont arrivés.

Les mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus et des ménages
(Insee, RP fichiers détail 2016)



5 710 personnes sont arrivées dans les Hautes-Alpes entre 2015 et 2016, elles représentent 3% de la population de 1 an ou plus. Parmi elles, 65% sont âgées de moins de 40 ans, dont 24% ont moins de 20 ans. Sur cette même période, 4 400 personnes ont quitté les Hautes-Alpes et 72% d'entre elles sont âgées de moins de 40 ans, dont 28% ont moins de 20 ans.

Ces phénomènes migratoires contribuent au vieillissement de la population, la proportion de jeunes parmi les partants étant plus importante que parmi les arrivants (28% contre 24%). **15% des personnes arrivées ont 60 ans et plus, alors qu'elles ne représentent que 10% de celles étant parties.**



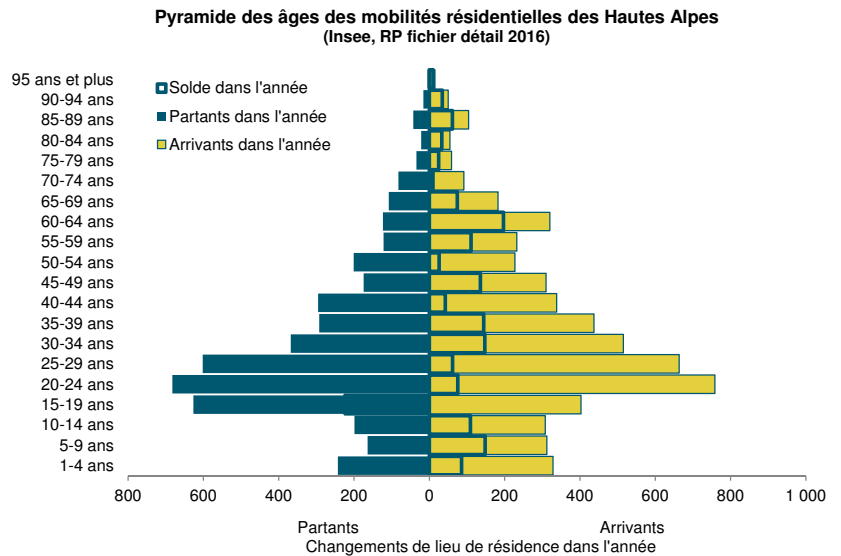
Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

Les migrations résidentielles (suite)

Un solde migratoire positif sur l'ensemble des tranches d'âge

Les migrations résidentielles sont importantes chez les 20-24 ans (accès aux études, à l'emploi, décohabitations...) 13% des 20-24 ans du département sont arrivés dans l'année, mais 12% en sont partis.

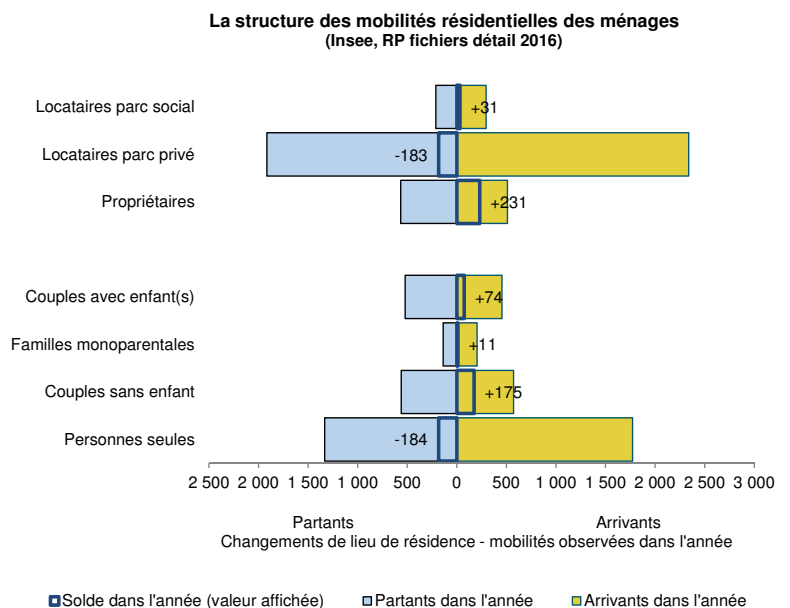
Les migrations concernent ensuite principalement les familles. Elles deviennent marginales passées 65 ans. Les nouveaux arrivants ne représentent que 2% pour les 60-74 ans, 1,1% pour les 75-84 ans et 3% pour les 85 ans et plus.



9% des locataires du parc privé sont de nouveaux arrivants en 2016

Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 9% d'entre eux n'habitaient pas dans les Hautes-Alpes en 2015. Le solde est cependant négatif sur l'année observée : 1 600 ménages arrivants contre 1 790 ménages partants.

Les propriétaires présentent à l'inverse un solde migratoire positif (+230 ménages sur l'année), mais leur flux sont moins importants que ceux des locataires (600 ménages arrivants pour 370 ménages partants).



Entre 2015 et 2016, 1 125 personnes seules ont quitté les Hautes-Alpes quand 940 sont arrivées. A l'inverse, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs (180 contre 170). Les couples, avec ou sans enfants enregistrent eux aussi un solde migratoire positif sur cette période.



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

L'isolement des adultes

Près de la moitié des ménages sont composés d'un seul adulte (vivant seul ou avec des enfants)

Territoires	Ménages composés d'un seul adulte**		Poids parmi les ménages (%)		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
	2016	Evolution 2011-2016	2011	2016	2016	Evolution 2011-2016	2016	Evolution 2011-2016
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1 191	+ 12	35,2	37,4	915	+ 9,8	276	+ 21,7
CC Buëch-Dévoluy	1 903	+ 6	42,2	43,7	1 576	+ 7,8	327	- 1,0
CC du Guillestrois et du Queyras	1 703	+ 4	43,3	44,8	1 406	+ 2,6	297	+ 9,4
CC Serre-Ponçon	3 453	+ 10	44,3	45,1	2 902	+ 15,9	552	- 13,0
CA Gap-Tallard-Durance	11 577	+ 9	47,6	49,4	9 174	+ 8,1	2 404	+ 10,4
CC Champsaur-Valgaudemar	2 237	+ 17	39,4	44,2	1 811	+ 13,2	427	+ 34,4
CC du Sisteronais-Buëch*	5 761	+ 6	46,6	48,2	4 747	+ 7,4	1 014	- 0,1
CA du Briançonnais	4 156	- 2	47,2	45,5	3 181	- 3,0	975	+ 2,3
CC du Pays des Ecrins	1 197	+ 2	40,0	39,3	1 017	+ 5,0	180	- 14,5
Agence Nord	9 408	+ 3	45,2	44,5	7 589	+ 4,7	1 819	- 2,1
Agence Gap Drac Buech	11 802	+ 9	48,9	50,9	9 719	+ 8,1	2 083	+ 11,0
Agence Gap Durance	8 951	+ 13	40,7	42,7	6 978	+ 14,6	1 972	+ 7,3
Hautes Alpes	30 161	+ 7	45,0	46,2	24 286	+ 7,2	5 874	+ 4,4
PACA	1 074 143	+ 9	45,2	47,4	834 685	+ 8,9	239 458	+ 9,5
France métropolitaine	12 876 092	+ 10	43,0	45,2	10 227 807	+ 9,2	2 648 285	+ 11,0

**personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

Source : Insee RP 2011-2016

En 2016, 30 160 ménages sont composés d'un seul adulte dans les Hautes-Alpes. Parmi eux, 80% sont des personnes vivant seules (24 286 ménages) et 20% sont des familles monoparentales (5 874 ménages). **Ces ménages composés d'un seul adulte représentent ainsi 46,2% de l'ensemble des ménages recensés dans le département.**

A l'échelle des EPCI, la proportion d'adultes isolés s'étend de 37% sur la CC de Serre-Ponçon Val d'Avance (sur lequel le nombre de familles monoparentales a progressé de 22% entre 2011 et 2016) **à 49% sur la CA de Gap Tallard Durance.** Sur cet EPCI, le nombre de personnes isolées sans enfant a progressé de 8%, celui des familles monoparentales de 10%).



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

L'isolement des adultes (suite)

Une inégalité de genre face à l'isolement

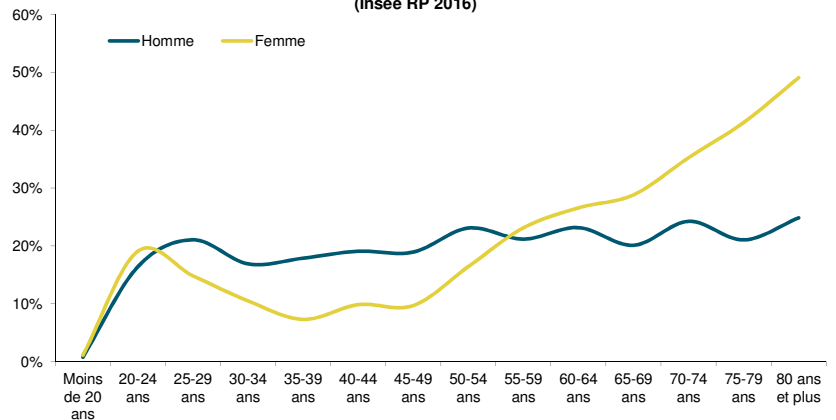
Jusqu'à 55 ans, les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. **Dans les Hautes-Alpes, 67% des personnes isolées de 35 à 49 ans sont des hommes.**

Mais les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à ce que les femmes vieillissent plus souvent seules.

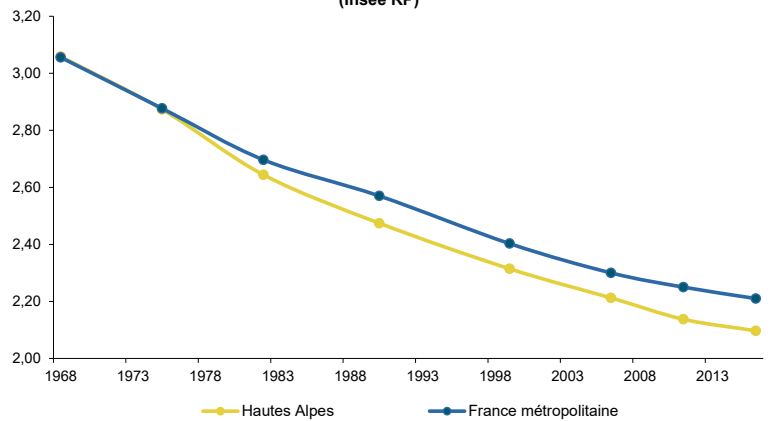
Dans le département, 43% de femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24% des hommes aux mêmes âges.

En 2016, dans les Hautes-Alpes, les ménages étaient composés en moyenne de 2,1 personnes (ratio légèrement inférieur à celui observé sur l'ensemble du territoire métropolitain : 2,21). **Depuis 1968, le nombre de personnes par ménage ne cesse de diminuer : il est passé de 3,23 à 2,10 personnes par ménage sur le département et de 3,11 à 2,21 personnes par ménage en France métropolitaine.**

Part des personnes vivant seules selon le sexe et l'âge dans les Hautes Alpes (Insee RP 2016)



Evolution de la taille moyenne des ménages de 1968 à 2016 (Insee RP)



Contexte DÉMOGRAPHIQUE

Les projections de population

Vers une augmentation de la population et la poursuite du vieillissement

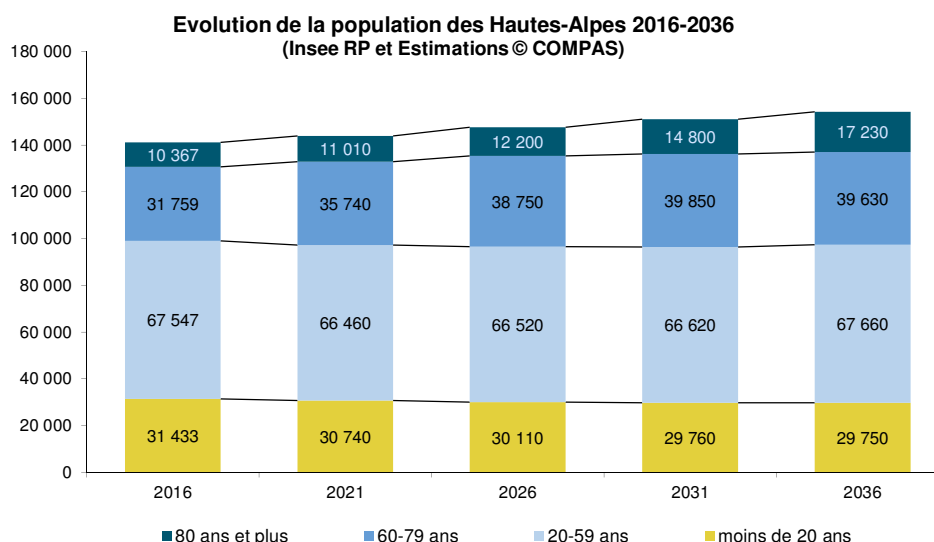
Hautes Alpes	Projections en fonction de l'évolution attendue du parc de logements						
	2016	2021	2026	2031	2036	Evolution 2021-2026	
						Effectif	%
moins de 20 ans	31 433	30 740	30 110	29 760	29 750	- 990	- 3,2%
20-39 ans	28 480	28 820	29 550	30 290	31 160	+ 2 340	+ 8,1%
40-59 ans	39 067	37 640	36 970	36 330	36 500	- 1 140	- 3,0%
60-79 ans	31 759	35 740	38 750	39 850	39 630	+ 3 890	+ 10,9%
80 ans et plus	10 367	11 010	12 200	14 800	17 230	+ 6 220	+ 56,5%
Total	141 106	143 950	147 580	151 030	154 270	+ 10 320	+ 7,2%

Sources : Insee RP & estimations © Compas

À moyen terme, la population totale devrait continuer de progresser. Un gain de plus de 3 600 habitants est ainsi attendu entre 2021 et 2026. Cette hausse sera principalement portée par celle des personnes âgées, notamment les 60-79 ans.

L'avancée en âge des générations dites du «baby boom», dont la première est née au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, entraîne un inéluctable vieillissement de la population. Cela signifie d'intégrer dans la réflexion le passage de cette génération de « papys boomers ». Situés aujourd'hui entre la fin d'une activité professionnelle et parmi les plus jeunes des retraités, ils vont impacter fortement les effectifs des seniors et à moyen terme les personnes âgées en perte d'autonomie. Cette évolution va notamment avoir un impact fort sur le volume de prestations en direction des seniors.

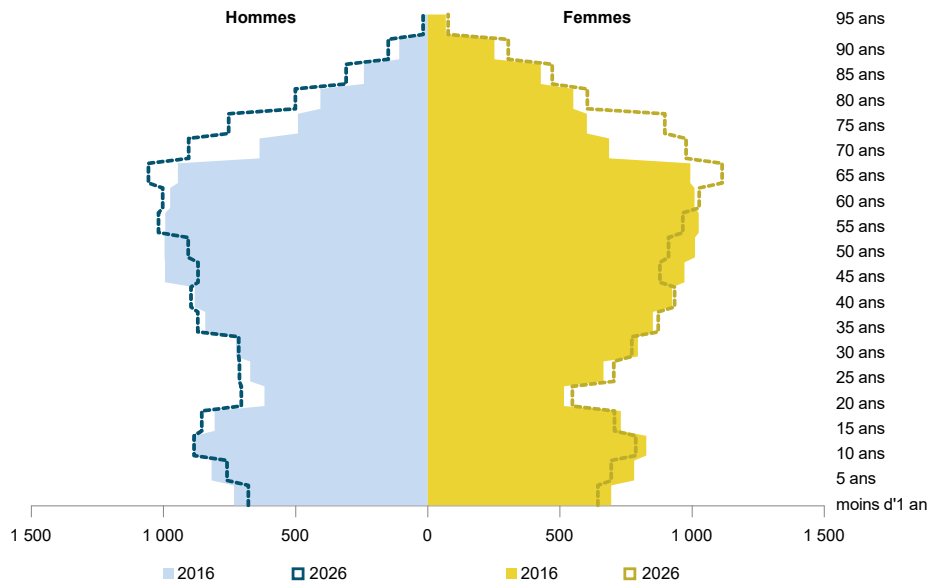
Dans le détail des tranches d'âge, entre 2021 et 2036, la part des jeunes âgés de moins de 20 ans va diminuer passant de 3%, leur effectif passera de 30 740 à 29 750 jeunes. Quant aux personnes âgées de 20 à 59 ans, leur effectif progressera très légèrement sur la même période : de 66 460 à 67 660 personnes. **La part des 60-79 ans va passer entre 2021 et 2036 de 25 à 26% (processus de vieillissement) et le nombre de personnes de 60-79 ans de 35 740 à 39 630 sur la même période. Les personnes âgées de plus de 80 ans représenteront en 2036, quant à elles, 11% de la population totale (contre 8% en 2021) et leur effectif devrait atteindre 17 230 personnes d'ici 2036 (contre 11 010 en 2021).**



Contexte **DÉMOGRAPHIQUE**

Les projections de population (suite)

Comparaisons de la structure par âge des Hautes-Alpes entre 2016 et l'horizon 2026
(Insee RP et Estimations © COMPAS)



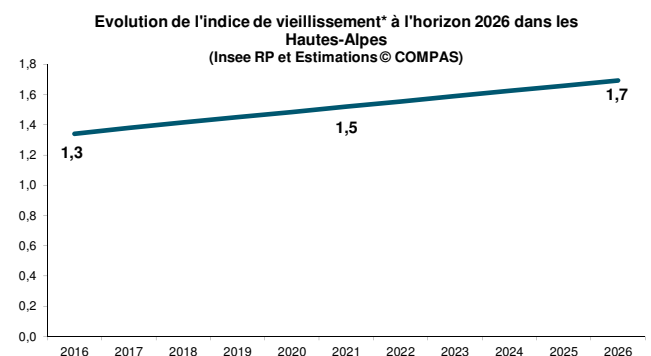
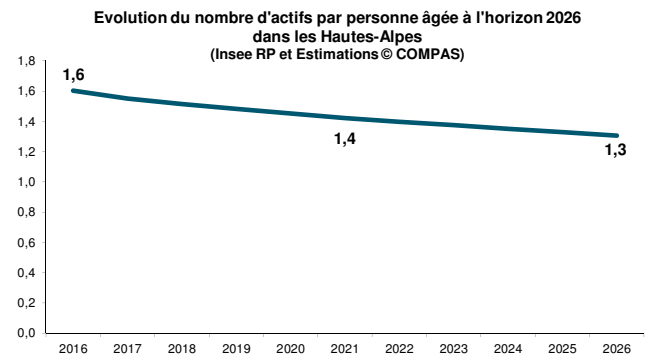
La baisse du nombre d'actifs par personne âgée

Hautes Alpes	2016	2021	2026
20-59 ans	67 547	66 460	66 520
60 ans et plus	42 126	46 740	50 950
20-59 ans / 60 ans et plus	1,6	1,4	1,3

Sources : Insee RP & estimations © Compas

Le rapport entre le nombre d'actifs potentiels (20-59 ans) et de personnes âgées (60 ans et plus) tend à une réduction du nombre d'actifs pour une personne âgée. En 2016, il se situe à 1,6 personnes de 20-59 ans pour une personne de 60 ans et plus. Il sera de 1,3 en 2026.

Dans les Hautes-Alpes, l'indice de vieillissement (le rapport entre les 60 ans et plus et les moins de 20 ans) va passer de 1,3 en 2016 à 1,7 à l'horizon 2026.



LE LOGEMENT et L'HÉBERGEMENT

Le parc de logements

136 646 logements dans les Hautes-Alpes

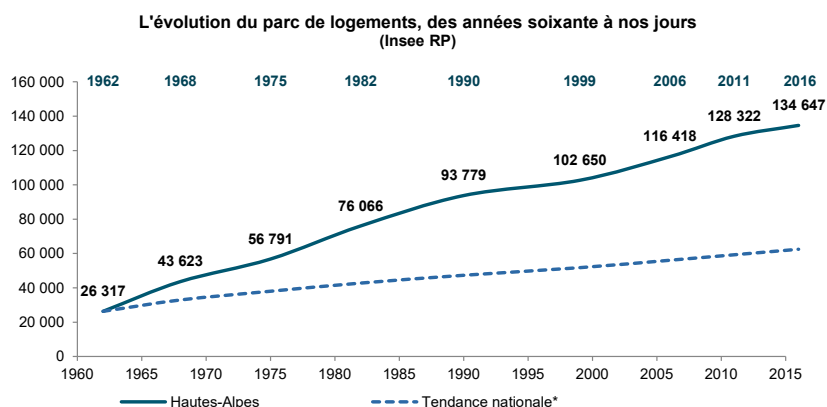
	2011		2016		Evolution 2011-2016	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Résidences principales	62 817	49,0%	65 305	47,8%	+ 2 488	+ 4,0%
Résidences secondaires	58 116	45,3%	60 885	44,6%	+ 2 769	+ 4,8%
Logements vacants	7 389	5,8%	8 456	6,2%	+ 1 067	+ 14,4%
Ensemble des logements	128 322	100,0%	136 646	100,0%	+ 8 324	+ 6,5%

Source : Insee RP 2011 et 2016

En 2016, les Hautes-Alpes compte 136 646 logements. Seulement 48% sont des résidences principales, le département comptant une forte proportion de résidences secondaires (47%).

Depuis 2011, le nombre de résidences principales a augmenté de 4% (soit 2 488 logements supplémentaires), soit une progression plus faible que celle des résidences secondaires (+5%, pour 2 769 logements de plus).

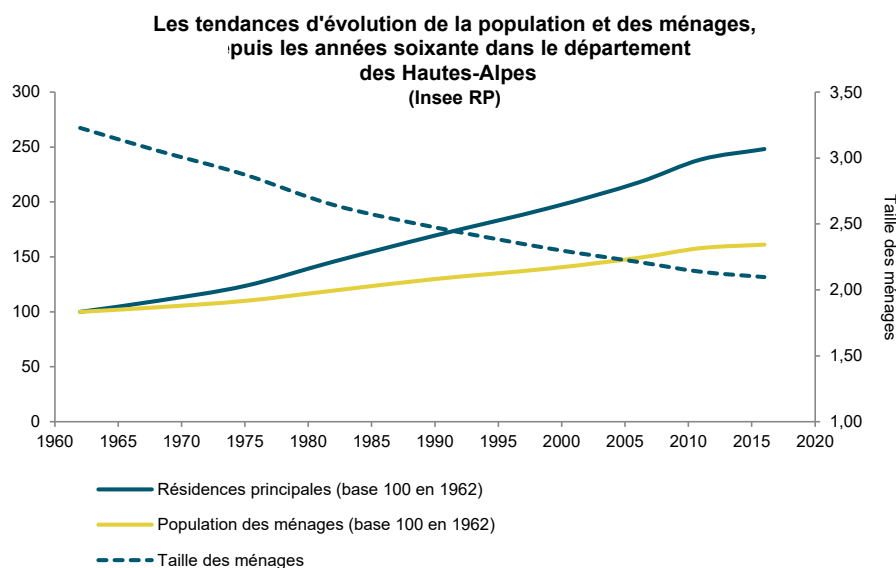
En 2016, 58 305 logements sont des maisons dans le département, soit 44% de l'ensemble des logements



* indique l'évolution qu'aurait connu les Hautes-Alpes si le territoire avait suivi le rythme observé en France

L'évolution du parc de logements et de la population

Depuis 1962, le nombre de ménages a augmenté plus vite que celui de la population des ménages dans les Hautes-Alpes



Depuis 1962, le nombre de ménages (résidences principales) des Hautes-Alpes a augmenté plus vite que celui de la population des ménages (les occupants des résidences principales) du fait du vieillissement de la population et des décohabitations/séparations. C'est ce phénomène qui explique la diminution de leur taille, passée de 3,23 personnes en 1962 à 2,10 personnes par ménage en 2016.



LE LOGEMENT et L'HÉBERGEMENT

Le statut d'occupation des résidences principales : une majorité de propriétaires

La mesure du secteur locatif social varie sensiblement selon les sources (enquête sur le parc locatif social, Filcom, recensement de la population,...)

Comme le souligne l'Insee « la sous-estimation au recensement de la population semble confirmée par l'enquête du parc locatif social du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. [...] »

Une certaine confusion provient sans doute de l'ambiguïté des notions en cause. Un bailleur social peut louer hors législation HLM et, réciproquement, un certain nombre de logements du secteur social n'appartiennent pas à des organismes HLM (logements conventionnés, appartenant à des entreprises publiques, banques, assurances, etc). L'agent recenseur demande au ménage si son propriétaire est un organisme HLM, ce qui ne peut suffire à délimiter ni le parc HLM, parce que le ménage n'est pas forcément au courant du statut de son propriétaire, ni le parc social, car un logement peut relever de la législation HLM sans être dans le secteur HLM»

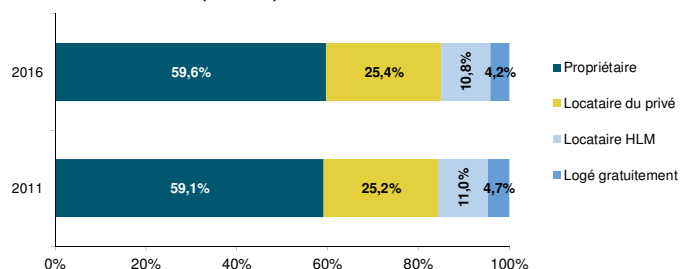
Hautes Alpes	2011	2016	Evolution 2011-2016	
			Effectif	%
Propriétaire	37 132	38 928	+ 1 796	+ 4,8%
Locataire du privé	15 825	16 611	+ 786	+ 5,0%
Locataire HLM	6 934	7 035	+ 101	+ 1,5%
Logé gratuitement	2 926	2 731	- 195	- 6,7%
Total résidences principales	62 817	65 305	+ 2 488	+ 4,0%

Source : Insee RP 2011 et 2016

Entre 2011 et 2016, sur l'ensemble du département, le nombre de propriétaires a augmenté de 5% (soit 1 796 propriétaires supplémentaires).

Pour autant, la part des propriétaires n'a que peu bougé entre 2011 et 2016 (cf. graphique ci-contre). La répartition n'a d'ailleurs pas évolué sur cette période.

Evolution du statut d'occupation - 2011-2016
- Hautes Alpes-
(Insee RP)



Territoire	Total résidences principales en 2016	Part selon le statut d'occupation			
		Propriétaire	Locataire du privé	Locataire HLM	Logé gratuitement
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	3 185	67,6%	23,5%	5,4%	3,5%
CC Buëch-Dévoluy	4 351	68,7%	19,3%	7,6%	4,5%
CC du Guillestrois et du Queyras	3 799	64,8%	24,1%	4,6%	6,5%
CC Serre-Ponçon	7 657	61,7%	23,5%	10,8%	4,0%
CA Gap-Tallard-Durance	23 423	52,5%	28,9%	15,3%	3,3%
CC Champsaur-Valgaudemar	5 060	72,2%	20,7%	2,7%	4,4%
CC du Sisteronais-Buëch*	11 963	60,0%	27,7%	8,2%	4,0%
CA du Briançonnais	9 132	55,4%	26,8%	12,4%	5,5%
CC du Pays des Ecrins	3 046	67,0%	18,8%	9,8%	4,4%
Agence Nord	21 142	59,9%	24,4%	10,5%	5,2%
Agence Gap Drac Buech	23 202	58,1%	27,1%	10,6%	4,2%
Agence Gap Durance	20 961	61,0%	24,6%	11,3%	3,1%
Hautes Alpes	65 305	59,6%	25,4%	10,8%	4,2%
PACA	1 279 010	63,0%	22,2%	12,8%	2,1%
France métropolitaine	28 280 036	57,7%	25,3%	14,7%	2,2%

*Ensemble de l'EPCI (04+05)

Source : Insee RP 2016

En 2016, 60% des résidences principales sont occupées par un ménage propriétaire (au niveau des EPCI, cette part atteint 72% pour la CC Champsaur-Valgaudemar, mais descend à 52% pour la CA Gap-Tallard-Durance. Sur cet EPCI, les locataires du privé sont assez sur-représentés (29% des ménages contre 25% à l'échelle du département).

Cet EPCI est aussi, marqué par une forte représentation des locataires du social, avec 15% des ménages.



LE LOGEMENT et L'HÉBERGEMENT

La taille des logements : Un tiers de grands logements (5 pièces ou plus)

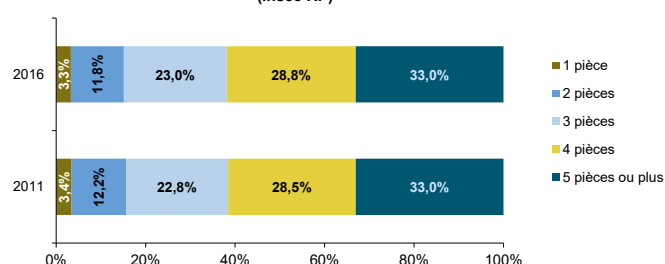
Hautes-Alpes	2011	2016	Evolution 2011-2016	
			Effectif	%
1 pièce	2 156	2 156	+ 0	+ 0,0%
2 pièces	7 650	7 725	+ 75	+ 1,0%
3 pièces	14 349	15 018	+ 669	+ 4,7%
4 pièces	17 904	18 831	+ 927	+ 5,2%
5 pièces ou plus	20 758	21 575	+ 817	+ 3,9%
Total résidences principales	62 817	65 305	+ 2 488	+ 4,0%

Source : Insee RP 2011 et 2016

En 2016, sur l'ensemble des Hautes-Alpes, **33% des résidences principales sont de grands logements** (5 pièces ou plus), 29% sont composées de 4 pièces et plus, 23% de 3 pièces. Les petits logements (2 pièces ou moins) représentent, quant à eux, 15% des résidences principales.

Entre 2011 et 2016, sur l'ensemble du département, le nombre de grands logements (5 pièces ou plus) a augmenté de 3,9% (soit 817 logements supplémentaires) mais leur part n'a pas bougé. Concernant les petits logements (2 pièces ou moins), leur nombre est resté stable +0,7% (+ 75 logements) et leur part est aussi restée stable.

Evolution de la taille des résidences principales 2011-2016
- Hautes Alpes -
(Insee RP)

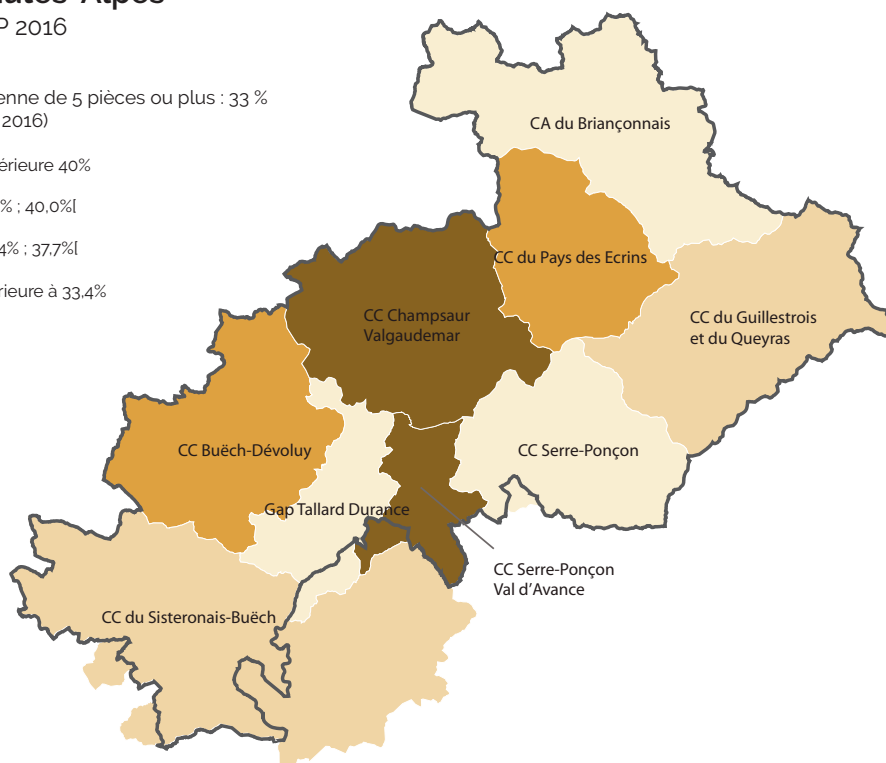


Part des résidences principales avec 5 pièces ou plus dans les Hautes-Alpes

Insee RP 2016

Part moyenne de 5 pièces ou plus : 33 %
(Insee RP 2016)

- Supérieure 40%
- [37,7% ; 40,0%]
- [33,4% ; 37,7%]
- Inférieure à 33,4%



LE LOGEMENT et L'HÉBERGEMENT

Le sous/sur-peuplement des résidences principales

2 830 ménages en situation de sur-peuplement et 46 840 ménages en situation de sous-peuplement en 2016

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	2 430	70	50	<10	<10	<10
2 pièces	5 200	780	340	40	<10	<10
3 pièces	6 750	3 280	3 310	570	150	20
4 pièces	4 930	4 440	3 700	2 310	690	140
5 pièces	2 620	4 680	3 000	2 340	910	330
6 pièces et plus	1 720	3 570	2 510	2 410	1 060	380

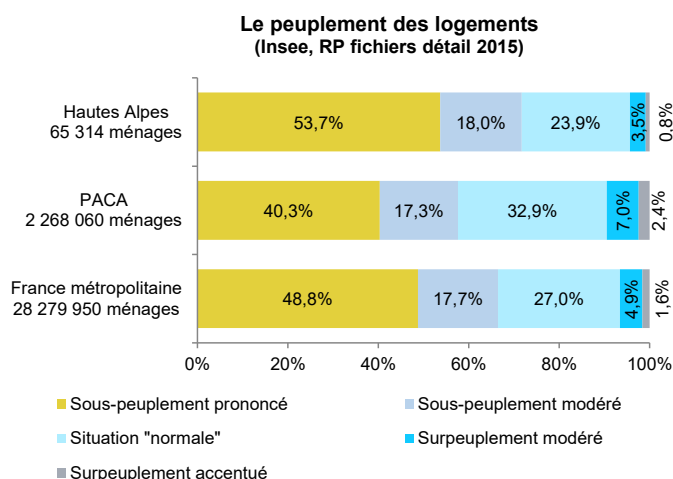
Sous-peuplement prononcé	IP $\geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	0 < IP < 2/3
Situation "normale"	IP = 0
Surpeuplement modéré	-0,4 < IP < 0
Surpeuplement accentué	IP $\leq -0,4$

46 842 ménages en sous-peuplement
Hautes-Alpes
2 834 ménages en sur-peuplement

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

Nous pouvons penser qu'à terme, la libération de ces logements et leur remise sur la marché, pourrait permettre d'accueillir des familles avec enfant(s) et contribuer ainsi plus ou moins, selon leur importance sur le territoire, au renouvellement de la population.

La comparaison de la composition des ménages des Hautes-Alpes et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 2 830 ménages en situation de sur-peuplement et 46 840 ménages en situation de sous-peuplement, dont 35 070 ménages en sous-peuplement prononcé.



Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 830 sont en situation de sur-peuplement (soit 2% d'entre eux) et 32 880 en situation de sous-peuplement (84%). 670 ménages locataires du parc social sont en situation de sur-peuplement contre 3 600 ménages en sous-peuplement (respectivement 9,6% et 52% des locataires du parc social). Le sur-peuplement concerne 1 340 ménages locataires du parc privé (7,6% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 10 350 ménages (58,9%).

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : **48% des ménages du département en sous-peuplement sont des ménages âgés** (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le sur-peuplement concerne majoritairement les ménages avec enfants : **50,9% des ménages des Hautes-Alpes en sur-peuplement sont des couples parentaux** et 26,4% sont des familles monoparentales.



LE LOGEMENT et L'HÉBERGEMENT

Le logement social

Densité du parc social pour 1 000 habitants au 1er janvier 2018

Le **Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS)** a été mis en place en 2011. Il succède à l'enquête sur le parc locatif social (EPLS) qui a été réalisée pour la dernière fois en 2010.

Le RPLS a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs au 1er janvier d'une année (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). Il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux. Celles-ci concernent les logements locatifs sur lesquels les bailleurs sociaux sont titulaires d'un droit réel immobilier ou usufruitiers. Le répertoire ne couvre pas les logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants, ni les résidences sociales. Chaque information transmise est relative à un logement locatif.

Départements	Densité pour 1 000 habitants en 2018	Rang
MAX : SEINE-SAINT-DENIS (93)	136,7‰	1er
HAUTE-SAVOIE (74)	56,3‰	58ème
HAUTES-PYRENEES (65)	56,3‰	59ème
Hautes-Alpes (05)	55,5‰	60ème
JURA (39)	55,0‰	61ème
DROME (26)	54,5‰	62ème
MIN : ARIEGE (09)	24,2‰	96ème
Total France métropolitaine	76,0‰	

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire - Répertoire du parc locatif social 2018, Insee estimations de population

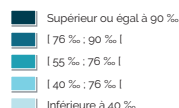
Au 1er janvier 2018, la densité du parc social s'élevait à 76 logements pour 1 000 habitants sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cet indicateur varie très fortement d'un département à l'autre : de 24,2‰ pour l'Ariège à 136,7‰ en Seine-Saint-Denis. Les densités les plus élevées se concentrent essentiellement sur la moitié nord de la France, dans des espaces à dominante urbaine.

Les Hautes-Alpes se situent parmi les départements présentant une densité plus faible que la moyenne (55‰, 60ème rang métropolitain). Il est plus faible que le niveau régional (plus de 80‰). Son caractère rural explique cette position.

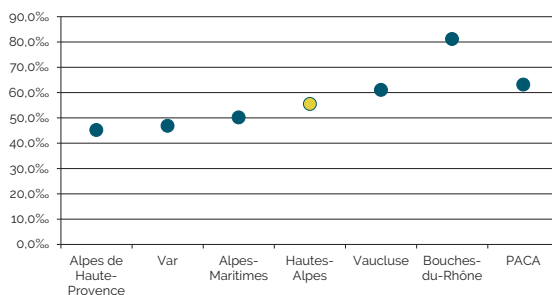
Densité du parc social au 1er janvier 2018 (pour 1 000 habitants)

Répertoire du parc locatif social 2018, Insee estimations localisées de population

Moyenne France 76,0 ‰



Densité du parc de logements sociaux au 1er janvier 2018



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Le niveau de vie médian par unité de consommation en 2016

Un niveau de vie médian plus faible que la moyenne métropolitaine

Niveau de vie : c'est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Les coefficients de pondération utilisés par l'Insee sont les suivants : 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par adulte ou adulte de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans.

Le niveau de vie médian d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, la moitié gagne moins, l'autre moitié gagne davantage.

Départements	Niveau de vie médian en 2016	Rang
MAX : PARIS (75)	2 234 €	1er
YONNE (89)	1 665 €	53ème
SAONE-ET-LOIRE (71)	1 664 €	54ème
Hautes-Alpes (05)	1 662 €	55ème
CHER (18)	1 661 €	56ème
LOT (46)	1 661 €	57ème
MIN : SEINE-SAINT-DENIS (93)	1 416 €	96ème
Total France métropolitaine	1 734 €	

Source : Insee, Filosofi

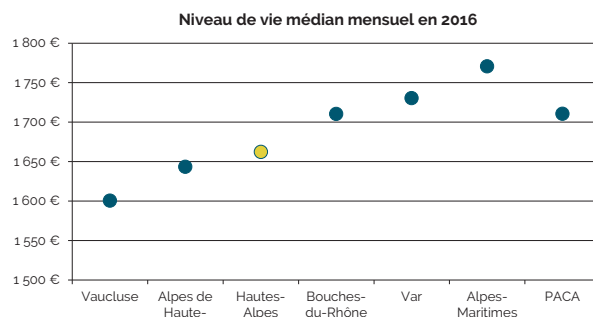
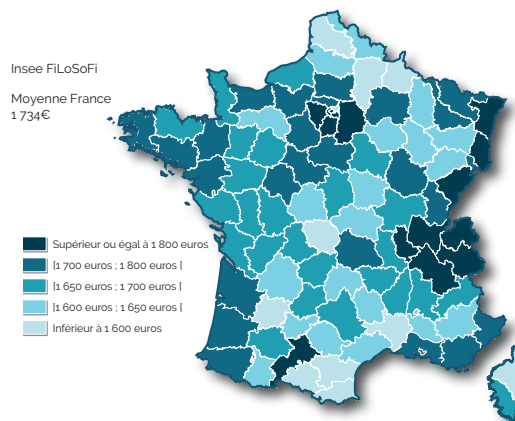
En 2016, le niveau de vie médian mensuel par unité de consommation était de 1 734 euros en France métropolitaine.

D'un département à l'autre, le niveau de vie médian oscille entre 1 416 euros en Seine-Saint-Denis et 2 234 euros à Paris.

Avec un niveau de vie médian de 1 662 euros (55ème rang), les Hautes-Alpes se situent à un niveau inférieur aux moyennes régionale (1 711 euros) et métropolitaine.

Niveau de vie médian mensuel en 2016

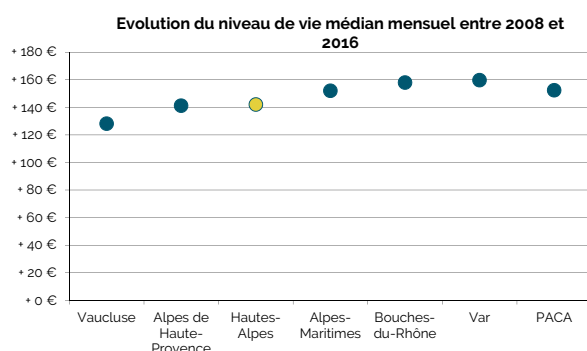
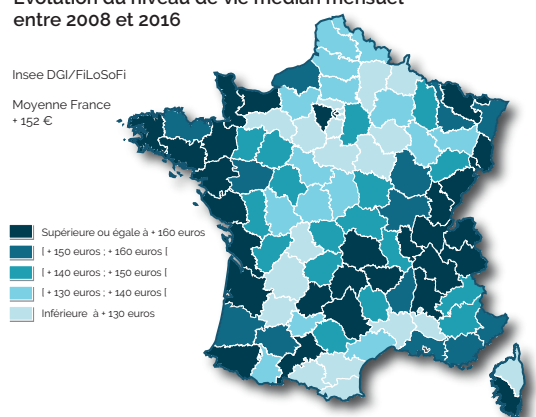
Insee FILOSoFi
Moyenne France
1 734 €



Évolution du niveau de vie médian (2008-2016)

Evolution du niveau de vie médian mensuel entre 2008 et 2016

Insee DGI/FILOSoFi
Moyenne France
+ 152 €



Départements	Evolution 2008-2016	Rang
MAX : HAUTE-SAVOIE (74)	+ 350 €	1er
CREUSE (23)	+ 143 €	57ème
MEUSE (55)	+ 142 €	58ème
Hautes-Alpes (05)	+ 142 €	59ème
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)	+ 141 €	60ème
SEINE-ET-MARNE (77)	+ 141 €	61ème
MIN : SEINE-SAINT-DENIS (93)	+ 6 €	96ème
Total France métropolitaine	+ 152 €	

Source : Insee, RDL & Filosofi

Entre 2008 et 2016, sur l'ensemble du territoire métropolitain le niveau de vie médian mensuel a progressé de 152 euros.

Avec une hausse de 142 euros, les Hautes-Alpes se placent au 59ème rang parmi les départements métropolitains.

Cette évolution est inférieure à celle de la région PACA (+152€ euros comme à l'échelle métropolitaine).



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

L'impact des prestations et des impôts sur le revenu des ménages

Le **revenu déclaré** (ou revenu fiscal) du ménage (au sens fiscal) est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus.

Niveau de vie : c'est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC).

Hautes Alpes	Montant mensuel par unité de consommation								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
Revenu déclaré	687 €	1 023 €	1 253 €	1 456 €	1 650 €	1 858 €	2 106 €	2 444 €	3 039 €
Niveau de vie	929 €	1 160 €	1 335 €	1 500 €	1 662 €	1 834 €	2 037 €	2 324 €	2 821 €

Source : Insee, FiLoSoFi 2016

La part des prestations dans le revenu des 20% des ménages fiscaux les plus pauvres est importante. En effet, pour le 1er décile, le revenu déclaré est augmenté de 35% avec les prestations (il passe de 687 euros à 929 euros). Pour les ménages du 2ème décile, cette part est de 13% (passant de 1 023 euros à 1 160 euros).

Plus on avance dans les déciles, moins l'impact des prestations dans le revenu est important. Ainsi, pour les ménages les plus riches, les différences négatives observées s'expliquent par l'imposition. Par exemple, pour les 10% des ménages les plus riches, le revenu déclaré est de 3 039 euros alors qu'après impôts le niveau de revenu atteint 2 821 euros.

La prise en compte des transferts sociaux et de l'imposition permet ainsi de réduire l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. L'écart inter-décile passe de 2 352 à 1 892 euros, soit une différence de 460 euros. Cette écart s'explique par l'impact des prestations sur le revenu des 10% des ménages les plus pauvres et par celui des impôts pour les ménages les plus riches.

La diversité interne du département du point de vue des niveaux de vie (suite)

Territoires*	Niveaux de vie mensuels (revenus après prestations et après impôts)									Ecart inter-décile
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile	
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	960 €	1 187 €	1 346 €	1 510 €	1 653 €	1 814 €	1 978 €	2 232 €	2 662 €	1 702 €
CC Buëch-Dévoluy	906 €	1 160 €	1 318 €	1 471 €	1 620 €	1 790 €	1 982 €	2 229 €	2 669 €	1 763 €
CC du Guillestrois et du Queyras	952 €	1 188 €	1 355 €	1 510 €	1 663 €	1 819 €	2 012 €	2 302 €	2 798 €	1 846 €
CC Serre-Ponçon	946 €	1 167 €	1 349 €	1 508 €	1 668 €	1 832 €	2 039 €	2 334 €	2 841 €	1 895 €
CA Gap-Tallard-Durance	933 €	1 172 €	1 357 €	1 536 €	1 709 €	1 890 €	2 100 €	2 405 €	2 946 €	2 013 €
CC Champsaur-Valgaudemar	947 €	1 158 €	1 326 €	1 481 €	1 637 €	1 808 €	2 012 €	2 271 €	2 709 €	1 762 €
CC du Sisteronais-Buëch	838 €	1 065 €	1 237 €	1 412 €	1 587 €	1 759 €	1 973 €	2 269 €	2 739 €	1 901 €
CA du Briançonnais	960 €	1 175 €	1 342 €	1 498 €	1 656 €	1 824 €	2 021 €	2 312 €	2 854 €	1 894 €
CC du Pays des Ecrins	902 €	1 134 €	1 306 €	1 476 €	1 645 €	1 801 €	2 005 €	2 216 €	2 668 €	1 766 €
Agence Nord	930 €	1 145 €	1 309 €	1 469 €	1 651 €	1 792 €	1 999 €	2 296 €	2 798 €	1 868 €
Agence Gap Drac Buech	909 €	1 139 €	1 318 €	1 482 €	1 610 €	1 826 €	2 031 €	2 321 €	2 821 €	1 912 €
Agence Gap Durance	986 €	1 201 €	1 368 €	1 530 €	1 692 €	1 867 €	2 086 €	2 374 €	2 901 €	1 915 €
Hautes Alpes	929 €	1 160 €	1 335 €	1 500 €	1 662 €	1 834 €	2 038 €	2 324 €	2 821 €	1 892 €
PACA	852 €	1 102 €	1 312 €	1 512 €	1 710 €	1 920 €	2 171 €	2 521 €	3 143 €	2 291 €
France métropolitaine	912 €	1 162 €	1 363 €	1 551 €	1 734 €	1 933 €	2 173 €	2 519 €	3 157 €	2 245 €

*Données estimées les Agences territoriales

Source : Insee, FiLoSoFi 2016

Montants de référence en euros	2014	2015	2016
RMI / RSA personne seule	499	514	524
Seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	840	846	855
Seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	1 008	1 015	1 026

A l'échelle des intercommunalités, **la CC du Sisteronais-Buëch présente les niveaux de vie les plus faibles**, avec notamment un 1er décile inférieure à 840€, malgré les prestations sociales.

A l'opposé, **la CA Gap-Tallard-Durance présente les niveaux de vie les plus élevés**, avec une médiane mensuelle atteignant 1 709€, soit une valeur proche de la moyenne métropolitaine.



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

L'évolution récente des niveaux de vie (2012-2016)

Une augmentation de 90 euros du niveau de vie médian entre 2012 et 2016

Départements	Evolution 2012-2016	Rang
MAX : HAUTE-SAVOIE (74)	+ 148 €	1er
AUDE (11)	+ 92 €	34ème
MAINE-ET-LOIRE (49)	+ 92 €	35ème
Hautes-Alpes (05)	+ 92 €	36ème
BOUCHES-DU-RHONE (13)	+ 92 €	37ème
PARIS (75)	+ 91 €	38ème
MIN : SEINE-SAINT-DENIS (93)	+ 32 €	96ème
Total France métropolitaine	+ 85 €	

Source : Insee, RDL & Filosofi

Entre 2012 et 2016, sur l'ensemble du territoire métropolitain le niveau de vie médian mensuel a progressé de 85 euros.

Les Hautes-Alpes enregistrent une hausse de 92 euros et se place au 36ème rang parmi les départements métropolitains. Cette augmentation témoigne d'une dynamique globalement positive, sur la période d'observation récente.

Évolution des niveaux de vie entre 2012 et 2016

Une augmentation de 40 euros des niveaux de vie des plus pauvres

Gains bruts en € :

Territoires	1er décile	médiane	9ème décile
Hautes Alpes	+ 40	+ 92	+ 81
PACA	+ 41	+ 93	+ 87
France métropolitaine	+ 37	+ 85	+ 54

Source : Insee, FiLoSoFi 2012-2016

Gains en % :

Territoires	1er décile	médiane	9ème décile
Hautes Alpes	+ 4,5%	+ 5,8%	+ 3,0%
PACA	+ 5,1%	+ 5,8%	+ 2,8%
France métropolitaine	+ 4,3%	+ 5,2%	+ 1,7%

Source : Insee, FiLoSoFi 2012-2016

Entre 2012 et 2016, le revenu fiscal des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Les Hautes-Alpes enregistrent une hausse de 4,5% du niveau de vie du 1er décile, soit +40 euros (en France métropolitaine la hausse est de 37 euros, soit +4,3%).

Pour les niveaux de vie médians les hausses sont plus élevées : + 92 euros (soit +5,8%) pour le département et +85 euros (soit +5,2%) sur le territoire métropolitain.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9ème décile), il a augmenté de 81 euros dans les Hautes-Alpes (+3%), soit une hausse plus élevée qu'en France métropolitaine (+54 euros, soit +1,7%).



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Le taux de pauvreté

19 530 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit 14,3% de la population du département

Les taux de pauvreté est le pourcentage de la population fiscale dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (soit un niveau de vie inférieur à 1 026 euros par mois et par unité de consommation en 2016).

Seuil de pauvreté à 60% en 2016 : 1 026 € / mois	population sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté
Hautes Alpes	19 530	14,3%
PACA	859 630	17,2%
France métropolitaine	9 208 040	14,7%

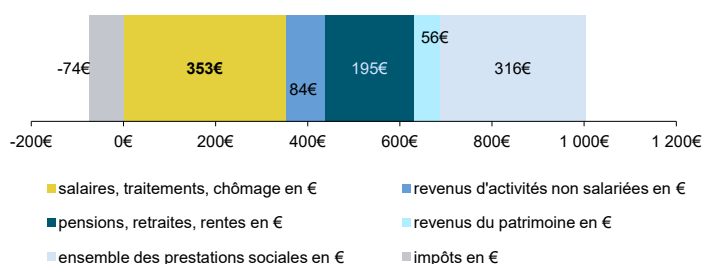
Sources : Insee, FiLoSoFi 2016, estimations © Compas

En 2016, 19 530 personnes des Hautes-Alpes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14,3% de la population fiscale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne régionale (17,2%) et très proche du taux métropolitain (14,7%).

De quoi est constitué le niveau de vie des plus pauvres ?

Le niveau de vie des 10% des ménages les plus pauvres est de 929 euros en 2016. En moyenne, à l'échelle du département, 316 euros (soit 34% du niveau de vie) proviennent des prestations sociales et 353 euros (38%) des salaires ou du chômage. Quant aux pensions, retraites et rentes, elles constituent 21% du niveau de vie des plus pauvres (195 euros).

Composition du niveau de vie des 10% des ménages fiscaux les plus pauvres (1er décile) (FiLoSoFi, 2016)



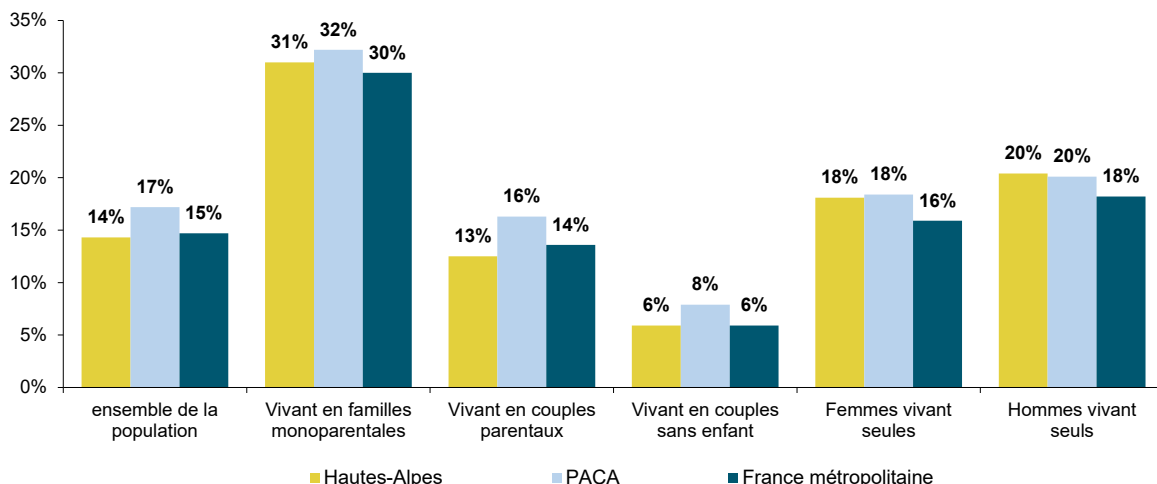
Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 026 euros par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 539 euros par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 334 euros par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 155 par mois.

Sont exclues de cette présentation graphique les populations pauvres vivant en ménage complexe.

Le taux de pauvreté selon la structure familiale

Taux de pauvreté selon la structure familiale (Insee, FiLoSoFi 2016)



Les familles monoparentales sont les structures familiales les plus touchées par la pauvreté : avec un seul salaire dans le ménage, et un (ou des) enfant(s) à charge, trois familles sur dix sont pauvres en France métropolitaine. **Le taux de pauvreté est de 31% chez les familles monoparentales des Hautes-Alpes (32% en PACA).**

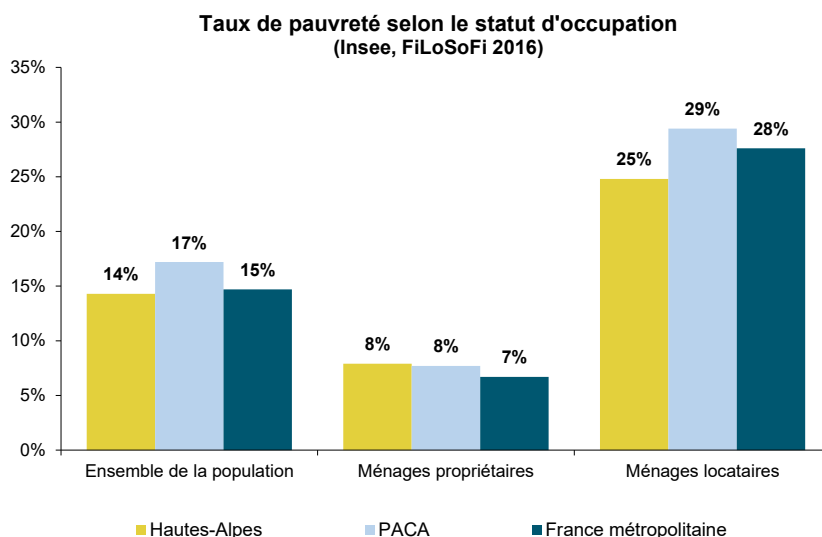
À l'inverse, le cumul des ressources et l'absence d'enfant à charge placent les couples sans enfant parmi les moins exposés à la pauvreté : **6% des couples sans enfant vivent sous le seuil de pauvreté dans les Hautes-Alpes** (ce taux est inférieur à celui de la région PACA et identique à la moyenne métropolitaine). **Chez les couples parentaux, le taux de pauvreté des Hautes-Alpes est estimé à 13%** (contre 16% en moyenne régionale et 14% en moyenne métropolitaine).

Concernant les personnes seules, le taux de pauvreté est un peu plus élevé pour les hommes : 20% contre 18% pour les femmes dans le département. Ces taux de pauvreté sont identiques à ceux observés en PACA.



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Le taux de pauvreté selon le statut d'occupation



Le taux de pauvreté des ménages locataires atteint 25% dans les Hautes-Alpes (ce taux est inférieur de 4 points à la moyenne régionale et de 3 points à la moyenne métropolitaine). **Concernant les ménages propriétaires, leur taux de pauvreté est de 8% dans le département** comme en PACA.

Les différentes caractéristiques des populations pauvres

Les 19 380 personnes pauvres des Hautes-Alpes			
Type de ménage	Age du référent fiscal	Taille du ménage	Statut d'occupation du logement
autres 490	75 ans et plus 1 500	dans un ménage de 5 personnes ou plus 3 810	dans un ménage locataire 12 810
au sein d'un couple parental 7 550	60-74 ans 2 340	ménage de 4 personnes 3 640	
en famille monoparentale 4 780	50-59 ans 4 050	ménage de 3 personnes 3 700	
couple sans enfant 2 350	40-49 ans 5 810	ménage de 2 personnes 4 020	
Femmes seules 2 170	30-39 ans 3 960	ménage d'une seule personne 4 210	dans un ménage propriétaire 6 570
Hommes seuls 2 040	moins de 30 ans 1 730		

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 19 380 personnes pauvres des Hautes-Alpes. Cette approche par les effectifs complète l'analyse des taux de pauvreté. Ainsi les monoparents sont davantage soumis à un risque de pauvreté que les couples parentaux au regard du taux de pauvreté ; mais il y a davantage de couples parentaux en situation de pauvreté que de monoparents en situation de pauvreté.

On estime autour de 2 170 personnes le nombre de femmes seules vivant sous le seuil de pauvreté, et autour de 2 040 personnes celui des hommes seuls. Les personnes pauvres vivant en familles monoparentales sont estimées à 4 780 personnes environ, contre 7 550 personnes au sein des couples parentaux et 2 350 personnes au sein des couples sans enfant.

Selon l'âge du référent fiscal, le nombre de personnes pauvres est estimé autour de 1 730 personnes au sein des ménages les plus jeunes du département, contre 1 500 au sein des ménages les plus âgés.

La répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 4 210 personnes le nombre de personnes pauvres du département vivant seules, contre environ 3 810 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Les niveaux de vie selon l'âge dans les Hautes-Alpes

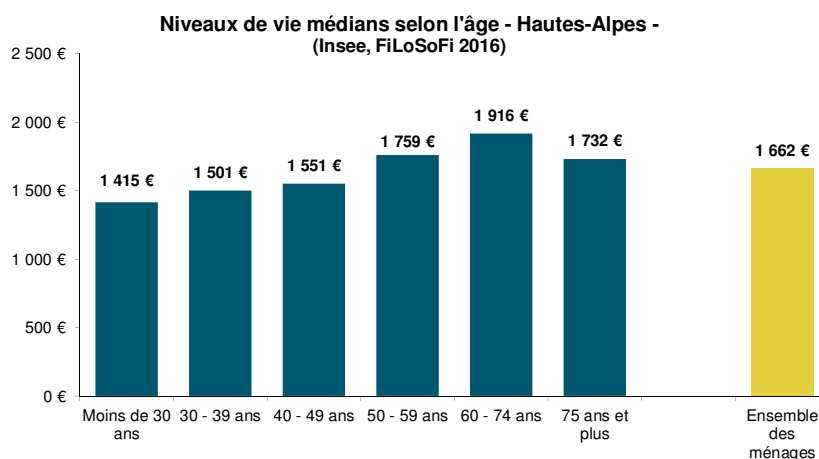
Un faible niveau de vie chez les moins de 30 ans

Age de la personne de référence du ménage	Niveaux de vie mensuels des ménages par unité de consommation									Taux de pauvreté
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile	
Moins de 30 ans	810 €	1 021 €	1 173 €	1 298 €	1 415 €	1 533 €	1 678 €	1 831 €	2 089 €	21,1%
30 - 39 ans	887 €	1 089 €	1 241 €	1 374 €	1 501 €	1 635 €	1 791 €	1 973 €	2 303 €	17,2%
40 - 49 ans	872 €	1 087 €	1 250 €	1 406 €	1 551 €	1 698 €	1 869 €	2 095 €	2 515 €	17,5%
50 - 59 ans	884 €	1 167 €	1 386 €	1 577 €	1 759 €	1 952 €	2 166 €	2 455 €	3 005 €	14,9%
60 - 74 ans	1 071 €	1 333 €	1 553 €	1 735 €	1 916 €	2 112 €	2 363 €	2 689 €	3 275 €	9,0%
75 ans et plus	1 045 €	1 229 €	1 380 €	1 554 €	1 732 €	1 918 €	2 141 €	2 446 €	2 948 €	9,9%
Hautes Alpes	929 €	1 160 €	1 335 €	1 500 €	1 662 €	1 834 €	2 038 €	2 324 €	2 821 €	14,3%
France métropolitaine	912 €	1 162 €	1 363 €	1 551 €	1 734 €	1 933 €	2 173 €	2 519 €	3 157 €	14,7%

Source : Insee, FiLoSoFi 2016

Montants de référence en euros	2014	2015	2016
RMI / RSA personne seule	499	514	524
Seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	840	846	855
Seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	1 008	1 015	1 026

Les niveaux de vie varient fortement en fonction de l'âge. **Les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans présentent des niveaux de vie bien inférieurs à la moyenne.** La moitié d'entre eux disposent de moins de 1 415 euros par mois. Les niveaux de vie augmentent ensuite progressivement avec l'âge jusqu'à 60 ans. **Les niveaux de ressources les plus élevés s'observent ainsi chez les 60-74 ans** (1 916 euros par mois pour le niveau de vie médian).



Les ressources des personnes âgées : une précarité à venir ?

L'avenir sur les niveaux de vie des personnes âgées est incertain dans un contexte socio-économique et démographique défavorable.

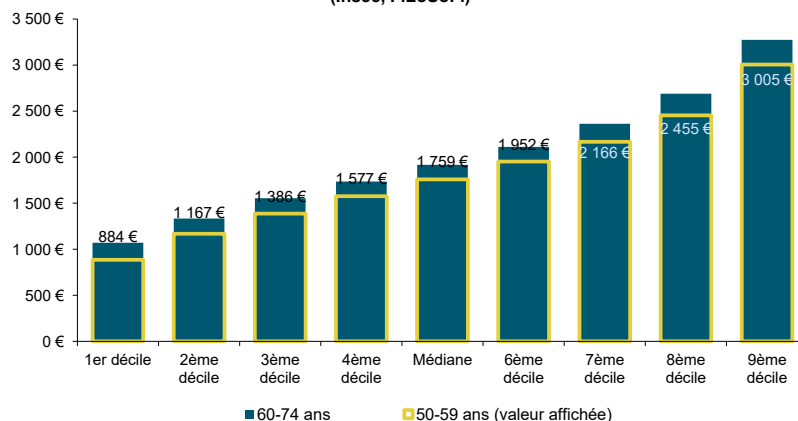
Dans les Hautes-Alpes, le niveau de vie médian des ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans est inférieur à celui des ménages de la génération précédente (60-74 ans) : 1 759 euros contre 1 916 euros. La précarisation de l'emploi, le chômage qui a tendance à augmenter chez les actifs en fin de retraite, le patrimoine moins important, peuvent être des éléments explicatifs de la faiblesse relative des niveaux de vie des 50-59 ans (au regard des 60-74 ans).

Le niveau de revenus des futurs retraités les plus précaires (1er décile des 50-59 ans) s'élève, quant à lui, à 884 euros.

Il est inférieur à celui déclaré par ceux de 60-74 ans (1 071 euros).

Sachant qu'arrivé à l'âge de la retraite, la tendance des niveaux de vie est à la baisse, on peut s'attendre à une précarité à venir chez les plus fragiles des aînés du département.

Comparaison des niveaux de vie mensuels en 2016 - Hautes-Alpes - (Insee, FiLoSoFi)



LES RESSOURCES DES MÉNAGES

La dépendance aux prestations de la CAF

1 allocataire sur 5 a des ressources dépendant de moitié des prestations sociales

Les allocataires CAF «dépendants» sont les allocataires dont les ressources sont constituées à au moins 50% des prestations CAF.

« Ce calcul concerne seulement les allocataires pour lesquels la CAF peut avoir connaissance des ressources. Ne sont notamment pas pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement.

Les ressources prises en compte sont constitués des revenus déclarés l'année N-1 (collecte auprès de la DGI) avant impôts pour les allocataires à déclaration annuelle ou des revenus déclarés dans la dernière Déclaration Trimestrielle de Ressources pour les autres (allocataires RSA) et de l'ensemble des prestations perçues au mois de décembre de l'année N augmenté de l'Allocation Rentrée Scolaire. L'ensemble des ressources est mensualisé.»

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2018 des allocataires dont le taux de dépendance est de 100%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1 099	167	15,2%	82	7,5%	+ 71	+ 74,0%
CC Buëch-Dévoluy	1 481	328	22,1%	193	13,0%	+ 150	+ 84,3%
CC du Guillestrois et du Queyras	1 250	193	15,4%	95	7,6%	+ 73	+ 60,8%
CC Serre-Ponçon	2 770	492	17,8%	262	9,5%	+ 170	+ 52,8%
CA Gap-Tallard-Durance	9 805	2 322	23,7%	1 274	13,0%	+ 694	+ 42,6%
CC Champsaur-Valgaudemar	1 520	248	16,3%	127	8,4%	+ 123	+ 98,4%
CC du Sisteronais-Buëch	3 997	1 164	29,1%	677	16,9%	+ 488	+ 72,2%
CA du Briançonnais	3 605	674	18,7%	369	10,2%	+ 227	+ 50,8%
CC du Pays des Ecrins	1 023	158	15,4%	73	7,1%	+ 73	+ 85,9%
Agence Nord	7 790	1 354	17,4%	701	9,0%	+ 459	+ 51,3%
Agence Gap Drac Buëch	8 543	2 055	24,1%	1 125	13,2%	+ 818	+ 66,1%
Agence Gap Durance	7 645	1 602	21,0%	805	10,5%	+ 547	+ 55,8%
Hautes Alpes	24 350	5 074	20,8%	2 645	10,9%	+ 1 758	+ 53,0%

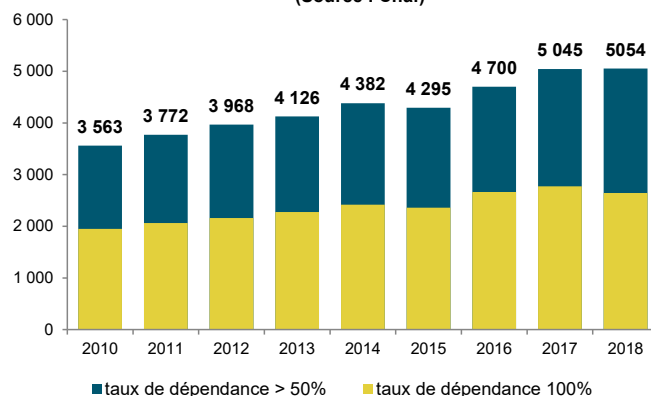
Source : CAF 31/12/2008 - 31/12/2018

Fin 2018, sur les 24 350 allocataires de la CAF des Hautes-Alpes, 21% présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales (soit 5 070 allocataires). La CC du Sisteronais-Buëch présente un taux supérieur à 29% (1 160 allocataires). À l'inverse, dans la CC de Serre Ponçon Val d'Avance, le ratio est plus faible : 15% des allocataires sont concernés, soit 170 allocataires.

À la même date, 2 645 allocataires de la CAF résidant dans les Hautes-Alpes dépendent exclusivement des prestations sociales, soit plus d'un allocataire sur dix (11%). Le ratio atteint à 17% pour la CC du Sisteronais-Buëch.

Entre 2009 et 2018, le nombre d'allocataires totalement dépendants des prestations sociales a augmenté de 53% sur l'ensemble du département (soit 1 758 allocataires supplémentaires).

Evolution des allocataires dépendant à 50% ou plus des prestations sociales de 2010 à 2018
- Hautes Alpes-
(Source : Cnaf)



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi au lieu de travail

58 369 emplois pour 58 367 actifs occupés dans le département

Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur le territoire, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur le territoire.

Un taux nettement supérieur à 1 caractérise un territoire qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à 1. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs du territoire (pas de départs et pas d'arrivées).

Un taux proche de 0 caractérise un territoire résidentiel, qui ne dispose que de très peu d'emplois.

Territoires	Emplois (au lieu de travail)	Actifs occupés (au lieu de résidence)	Taux de polarisation (Emplois LT / Actifs occupés LR)
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1 556	3 226	0,48
CC Buëch-Dévoluy	2 826	3 671	0,77
CC du Guillestrois et du Queyras	4 150	3 822	1,09
CC Serre-Ponçon	5 680	6 449	0,88
CA Gap-Tallard-Durance	24 205	20 303	1,19
CC Champsaur-Valgaudemar	3 685	4 603	0,80
CC du Sisteronais-Buëch	9 676	9 193	1,05
CA du Briançonnais	10 070	9 218	1,09
CC du Pays des Ecrins	2 276	2 976	0,76
Agence Nord	20 607	20 266	1,02
Agence Gap Drac Buech	nd	18 604	nd
Agence Gap Durance	nd	19 489	nd
Hautes Alpes	58 369	58 367	1,00
PACA	1 893 341	1 912 638	0,99
France métropolitaine	25 757 247	26 178 960	0,98

nd : donnée non-disponible

Source : Insee RP 2016

En 2016, les Hautes-Alpes compte 58 369 emplois, pour 58 367 actifs occupés parmi ses habitants. Il y a donc autant d'actifs occupés résidant dans le département qu'il n'y a d'emplois. Le taux de polarisation est de 1, ce taux est identique à celui de la région et de la France métropolitaine.



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le taux de chômage

Un taux de chômage faible au regard des autres départements de PACA

Départements	Taux de chômage	Rang
MAX : PYRENEES-ORIENTALES (66)	13,3%	1er
CORSE-DU-SUD (2A)	7,7%	48ème
GIRONDE (33)	7,7%	49ème
Hautes-Alpes (05)	7,6%	50ème
YONNE (89)	7,6%	51ème
CALVADOS (14)	7,5%	52ème
MIN : CANTAL (15)	4,8%	96ème
Total France métropolitaine	7,9%	

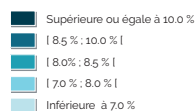
Source : Insee, 4ème trimestre 2019

En décembre 2019, le taux de chômage métropolitain était de 7,9%. Avec un taux de 7,6%, les Hautes-Alpes se placent au 50ème rang parmi les départements métropolitains. Elles se situent en dessous du niveau de la région PACA et de l'ensemble des départements qui la compose.

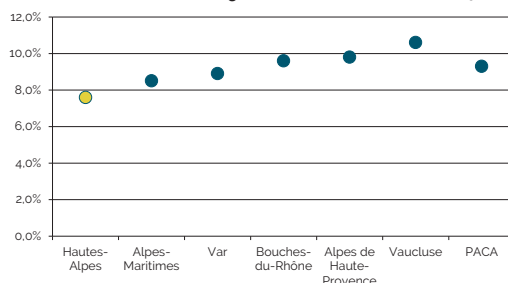
Taux de chômage localisé décembre 2019

Insee - données trimestrielles

Moyenne France 7,9 %



Taux de chômage localisé au 4ème trimestre 2019



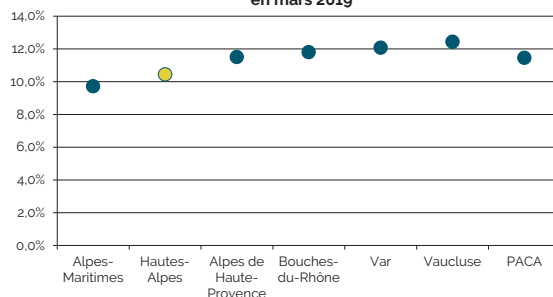
Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Départements	Part parmi les DEFM de cat. ABC	Rang
MAX : PAS-DE-CALAIS (62)	16,6%	1er
CORSE-DU-SUD (2A)	10,7%	87ème
VAL-D'OISE (95)	10,5%	88ème
Hautes-Alpes (05)	10,5%	89ème
HAUTE-SAVOIE (74)	10,3%	90ème
ALPES-MARITIMES (06)	9,7%	91ème
MIN : PARIS (75)	5,2%	96ème
Total France métropolitaine	12,3%	

Source : Dares, mars 2019

En 2019, 10,5% des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C sont âgés de moins de 25 ans. Cette proportion est plus faible que la moyenne régionale ou même métropolitaine (12,3%). Parmi les six départements de PACA, les Hautes-Alpes ont le deuxième taux le plus faible après les Alpes-Maritimes (9,7%).

Part des DEFM cat. A, B ou C âgés de moins de 25 ans en mars 2019

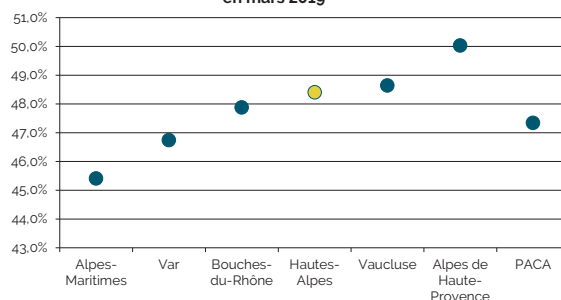


Parts des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an

Départements	Part parmi les DEFM de cat. ABC	Rang
MAX : ALLIER (03)	53,8%	1er
INDRE-ET-LOIRE (37)	48,4%	49ème
HAUTE-VIENNE (87)	48,4%	50ème
Hautes-Alpes (05)	48,4%	51ème
ORNE (61)	48,4%	52ème
NIEVRE (58)	48,3%	53ème
MIN : SAVOIE (73)	35,7%	96ème
Total France métropolitaine	48,2%	

Source : Dares, mars 2019

Part des DEFM cat. A, B ou C inscrits depuis plus d'un an en mars 2019



48% des DEFM de catégorie A, B et C sont inscrits depuis plus d'un an contre comme à l'échelle nationale. Cette part est supérieure à la moyenne régionale.

Les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel (la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais une moyenne trimestrielle). Le terme «chômage au sens du BIT» est abandonné pour les séries par département qui s'appellent désormais «taux de chômage localisés». (Changement méthodologique dans l'estimation du taux de chômage, Insee).

Les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont présents dans les fichiers de la DARES au premier jour du mois. Depuis mars 2009, ils sont présentés selon cinq regroupements (catégories A, B, C, D et E)

Sont considérées dans les tableaux ci-contre les trois catégories suivantes :

Catégorie A : demandeur d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi,

Catégorie B : demandeur d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78h ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeur d'emploi tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78h au cours du mois).

Les sources de données des taux de chômage localisés et des DEFM étant différentes, les dates de référence ne sont pas les mêmes.

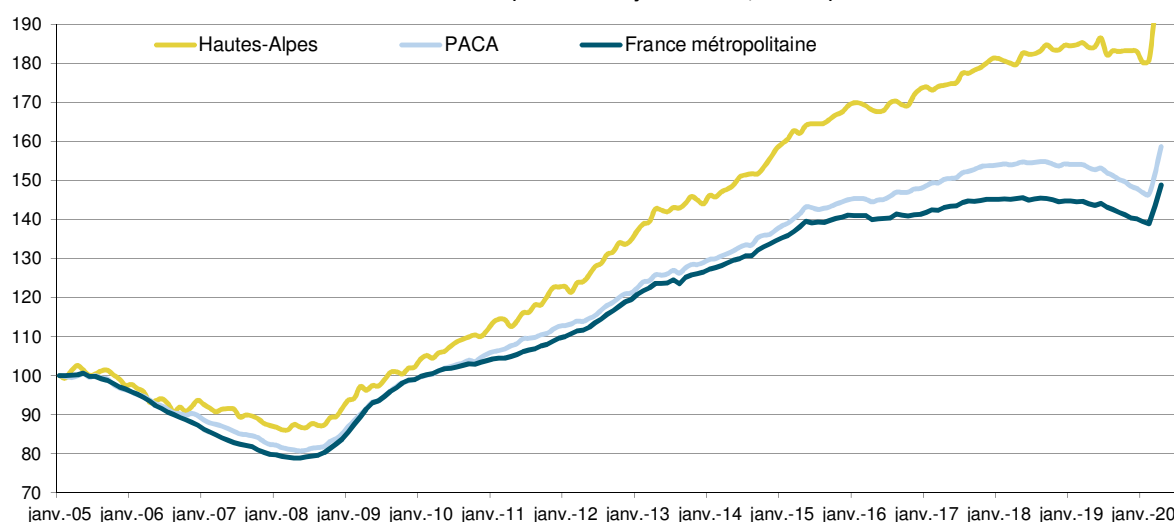


LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C

Plus de 14 450 demandeurs d'emploi en fin de mois en avril 2020 dans le département

Evolution du nombre de DEFM catégorie A, B et C entre janvier 2005 et avril 2020 (base 100 en janvier 2005, DARES)



En Avril 2020, le département compte 14 480 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C, soit plus qu'en avril 2017, 2018 et 2019.

Globalement, les grandes tendances d'évolution de nombre de DEFM ont été similaires sur le département et la France métropolitaine sur une longue période d'observation. L'évolution a tout de même été un peu plus rapide sur le département à compter de 2011.

Les demandeurs d'emploi dans les Hautes-Alpes

Une hausse de 6% des demandeurs de catégorie A, B et C

Hautes-Alpes	Nombre de demandeurs d'emploi inscrits en avril 2020	Evolution avril 2019 - avril 2020		PACA
		Effectif	%	Evolution relative juin 2018 - juin 2019
DEFM cat. A, B et C	14 480	+ 840	+ 6,2%	+ 3,5%
DEFM cat. A	9 870	+ 2 620	+ 36,1%	+ 25,9%

Source : Pôle Emploi, STMAT avril 2019-2020

Entre avril 2019 et avril 2020, leur nombre a augmenté de 6,2% (soit 840 demandeurs d'emploi de plus). Pour comparaison, sur l'ensemble de la région PACA, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 3,5%.

De même, en avril 2020, les Hautes-Alpes compte 9 870 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A. Depuis avril 2019, ce nombre de demandeurs d'emploi a fortement progressé (2 620 demandeurs de plus) soit +36% en 1 an.



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les populations fragiles au chômage

	Effectifs en avril 2020	Part parmi l'ensemble	Evolution annuelle	
			En volume	En %
Ensemble des DEFM cat. A, B et C	14 480	100%	+ 840	+ 6,2%
Par sexe				
- Homme	7 170	50%	+ 590	+ 9,0%
- Femme	7 310	50%	+ 250	+ 3,5%
Par tranche d'âge				
- Moins de 25 ans	1 610	11%	+ 90	+ 5,9%
- 25-49 ans	9 200	64%	+ 640	+ 7,5%
- 50 ans et plus	3 670	25%	+ 120	+ 3,4%
Par ancienneté				
- Inscrit depuis moins d'un an	7 850	54%	+ 710	+ 9,9%
- Inscrit depuis un an et plus	6 630	46%	+ 130	+ 2,0%

Source : Pôle Emploi STMAT, avril 2020

Parmi les 14 480 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, B et C recensés en avril 2020 la moitié sont des hommes, avec une hausse par rapport au niveau de avril 2019 (+9%, soit 590 hommes de plus) ; le nombre de femmes a lui aussi augmenté (+3,5% en un an, soit 250 femmes en plus).

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 11% des DEFM de catégorie A, B et C des Hautes-Alpes en avril 2020 et les seniors de 50 ans et plus, 25% du total. Lorsque l'on observe l'évolution annuelle des DEFM de catégorie A, B et C par tranche d'âge, l'ensemble des générations d'actifs progressent : +5,9% entre avril 2019 et avril 2020 chez les moins de 25 ans, soit 90 jeunes de plus. Le nombre de DEFM de catégorie A, B et C âgés de 50 ans ou plus a progressé de 120 personnes en un an : +3,4%.

Enfin, 46% des inscrits le sont depuis plus d'un an. Le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté sur la période : +2% d'inscrits depuis un an et plus, soit 130 demandeurs d'emploi de plus.



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) entré en vigueur le **1er juin 2009** en France métropolitaine vise à :

- lutter contre la pauvreté en garantissant à toute personne, en capacité ou non de travailler, de disposer d'un revenu minimum en complétant les revenus du travail pour les personnes ne tirant de leur activité que des ressources limitées ;
- favoriser le retour à l'emploi, en garantissant que les ressources du foyer augmentent quand les revenus tirés de l'activité s'accroissent ;
- rendre le système de prestation plus équitable et durable pour les bénéficiaires.»

Le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole.

Le RSA est accordé à toute personne âgée de plus de 25 ans (ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants) :

- résidant en France de manière stable et effective,
- dont les ressources sont inexistantes ou inférieures à un revenu garanti.

Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu aux jeunes de moins de 25 ans pouvant justifier de deux ans d'activité professionnelle dans les trois dernières années.

Le Revenu de Solidarité Active

A partir de 2016, le RSA n'a plus qu'un volet : le socle.

L'ensemble des allocataires RSA ne correspond donc plus qu'au RSA Socle.

RSA : les bénéficiaires n'ont pas de revenus d'activité

→ anciennement RSA socle

RSA + Prime d'activité* : cumul possible en reprise d'activité

Prime d'activité* : les bénéficiaires ont des revenus d'activité supérieurs au montant forfaitaire

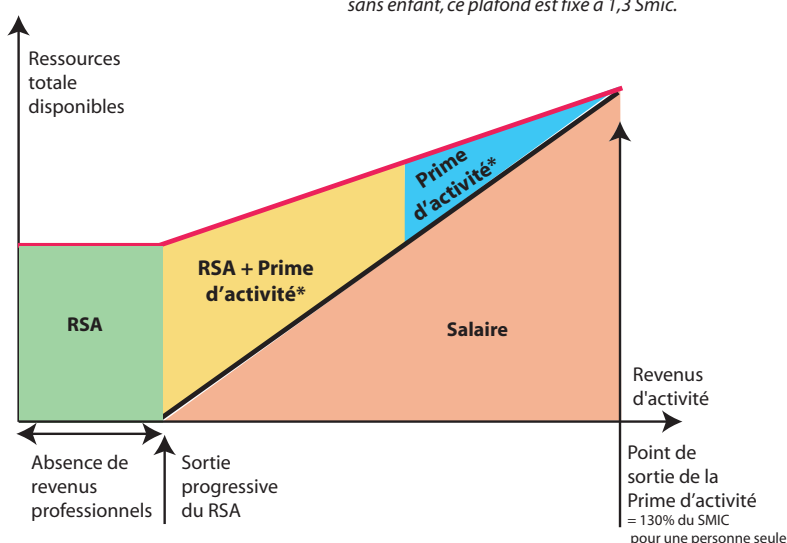
→ anciennement RSA activité et Prime pour l'Emploi

Financement de l'allocation



* Prime d'activité

Destinée aux travailleurs modestes, la prime d'activité est versée aux actifs (à temps plein ou à temps partiel) qui perçoivent une rémunération inférieure à un certain plafond. Pour un célibataire sans enfant, ce plafond est fixé à 1,3 Smic.



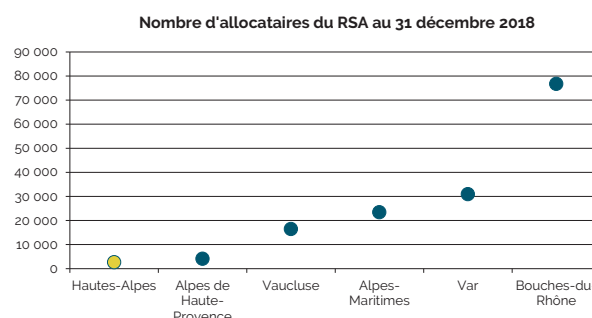
L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le nombre total d'allocataires du RSA

2 685 allocataires du RSA dans les Hautes-Alpes fin 2018

Départements	Effectif au 31/12/2018	Rang
MAX : NORD (59)	108 022	1er
HAUTE-LOIRE (43)	2 998	90ème
CORREZE (19)	2 984	91ème
Hautes-Alpes (05)	2 685	92ème
CREUSE (23)	2 414	93ème
CORSE-DU-SUD (2A)	2 237	94ème
MIN : LOZERE (48)	1 060	96ème
Total France métropolitaine	1 639 802	

Source : Cnaf



Au 31 décembre 2018, la France métropolitaine comptait plus de 1,6 millions d'allocataires CAF du Revenu de Solidarité Active (tel qu'il est depuis le 1er janvier 2016, c'est-à-dire équivalent au RSA Socle). Avec 2 685 allocataires, le département des Hautes-Alpes se positionne au 92ème rang des départements métropolitains.

Le taux de ménages allocataires du RSA

Un taux relativement faible de ménages allocataires du RSA dans le département en 2018

Le taux de ménages allocataires du RSA rapporte l'ensemble des bénéficiaires au nombre de ménages dont la personne de référence a entre 20 et 59 ans au dernier recensement de la population.

Départements	Part au 31/12/2018*	Rang
MAX : SEINE-SAINT-DENIS (93)	18,3%	1er
GERS (32)	7,1%	67ème
EURE-ET-LOIR (28)	7,0%	68ème
Hautes-Alpes (05)	6,9%	69ème
SARTHE (72)	6,9%	70ème
HAUT-RHIN (68)	6,9%	71ème
MIN : HAUTE-SAVOIE (74)	3,4%	96ème
Total France métropolitaine	9,0%	

Sources : Cnaf et Insee RP 2016

* parmi les ménages dont la personne de référence est âgée de 20-59 ans au dernier recensement de population

Au 31 décembre 2018, au niveau métropolitain, 9% des ménages dont la personne de référence a entre 20 et 59 ans sont allocataires CAF du Revenu de Solidarité Active.

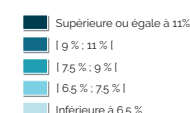
Les départements qui comptent les plus forts taux de ménages allocataires se situent principalement sur la façade méditerranéenne et au Nord. A contrario, plusieurs départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes présentent parmi les valeurs les plus faibles.

Avec 2 685 allocataires CAF du RSA, soit 6,9% des ménages dont la personne de référence a entre 20 et 59 ans, les Hautes-Alpes se positionne en dessous des moyennes régionale (11,3%) et métropolitaine (9,0%). Le département se situe au 69ème rang des départements métropolitains.

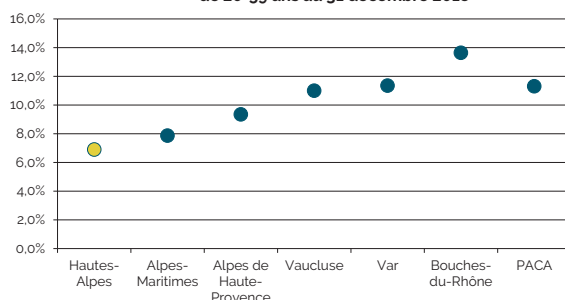
Part des allocataires du RSA CAF parmi les ménages dont la personne de référence a 20-59 ans au 31/12/2018

Cnaf 31/12/2018, Insee RP 2016

Moyenne France 9,0 %



Part des allocataires du RSA parmi l'ensemble des ménages de 20-59 ans au 31 décembre 2018

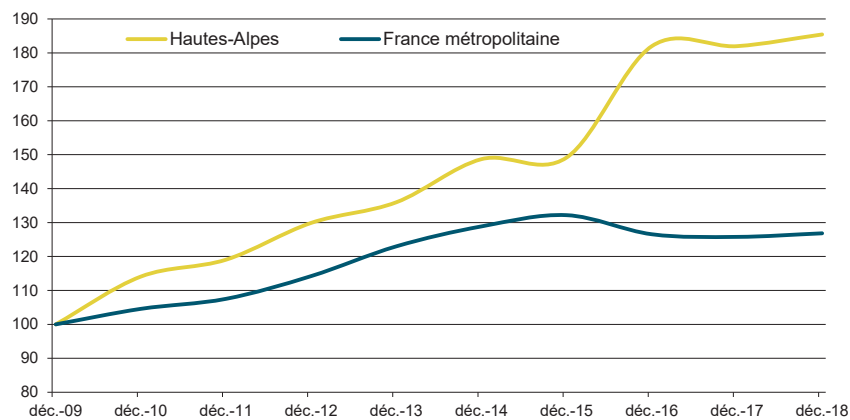


L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'évolution du nombre d'allocataires CAF du RSA

Une tendance à la hausse depuis 2015

Evolution du nombre d'allocataires CAF du RSA
entre 2009 et 2018 (base 100 en 2009, données au 31/12, CNAF)



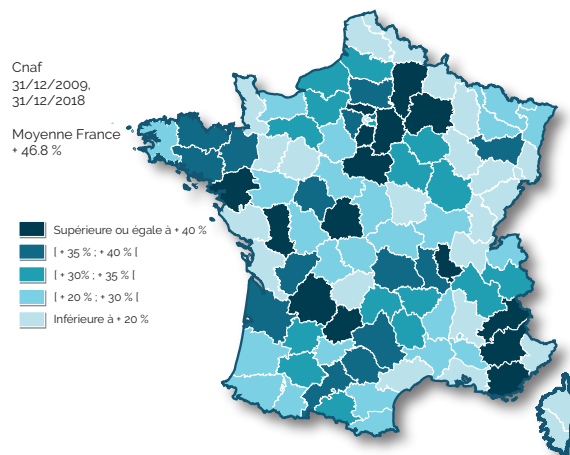
Départements	Evolution 2009-2018	Rang
MAX : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)	+ 54,4%	1er
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)	+ 54,4%	1ème
MARNE (51)	+ 54,0%	2ème
Hautes-Alpes (05)	+ 53,9%	3ème
ESSONNE (91)	+ 50,8%	4ème
VAL-D'OISE (95)	+ 48,8%	5ème
MIN : PARIS (75)	+ 2,1%	96ème
Total France métropolitaine	+ 26,8%	

Source : Cnaf, 2009-2018

Entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2018, le nombre d'allocataires du RSA dans les Hautes-Alpes est passé de 1 745 à 2 685. Cela représente 940 allocataires supplémentaires (+54%) et positionne le département au 3ème rang des départements métropolitains. À l'échelle de la France métropolitaine, le nombre d'allocataires a augmenté de 26,8% en neuf ans. L'évolution du RSA peut se découper en trois phases : une hausse progressive de 2009 à 2015 (+49% pour les Hautes-Alpes et +32% pour la France métropolitaine), suivie d'une accélération de cette hausse (+28% pour le département en une année entre 2015 et 2016).

En revanche, depuis 2016, le nombre d'allocataires du RSA s'est globalement stabilisé dans le département : +2% pour les Hautes-Alpes (+50 allocataires).

Evolution du nombre d'allocataires du RSA depuis 2009



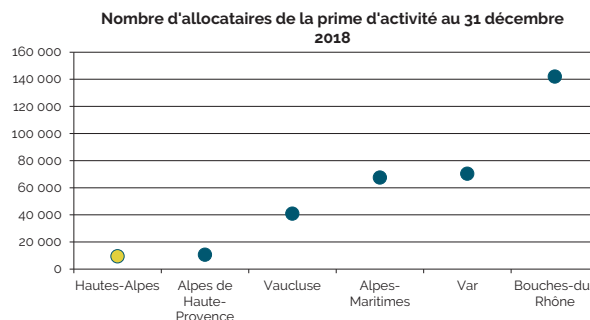
L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le nombre total d'allocataires de la Prime d'activité

9 447 allocataires de la Prime d'activité dans les Hautes-Alpes fin 2018

Départements	Effectif au 31/12/2018	Rang
MAX : NORD (59)	191 053	1er
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)	10 473	89ème
HAUTE-CORSE (2B)	9 839	90ème
Hautes-Alpes (05)	9 447	91ème
CANTAL (15)	9 168	92ème
TERRITOIRE DE BELFORT (90)	8 753	93ème
MIN : LOZERE (48)	4 727	96ème
Total France métropolitaine	4 018 967	

Source : Cnaf



Au 31 décembre 2018, la France métropolitaine comptait plus de 4 millions d'allocataires CAF de la Prime d'activité. Avec 9 447 allocataires, le département des Hautes-Alpes se positionne au 91ème rang des départements métropolitains.

Le taux de ménages allocataires de la Prime d'activité

24% des ménages couverts par la Prime d'activité dans le département en 2018

Départements	Part au 31/12/2018*	Rang
MAX : PYRENEES-ORIENTALES (66)	28,9%	1er
VIENNE (86)	24,3%	26ème
LOT (46)	24,3%	27ème
Hautes-Alpes (05)	24,3%	28ème
VOSGES (88)	24,2%	29ème
ALLIER (03)	24,2%	30ème
MIN : PARIS (75)	12,3%	96ème
Total France métropolitaine	22,1%	

Sources : Cnaf et Insee RP 2016

* parmi les ménages dont la personne de référence est âgée de 20-59 ans au dernier recensement de population

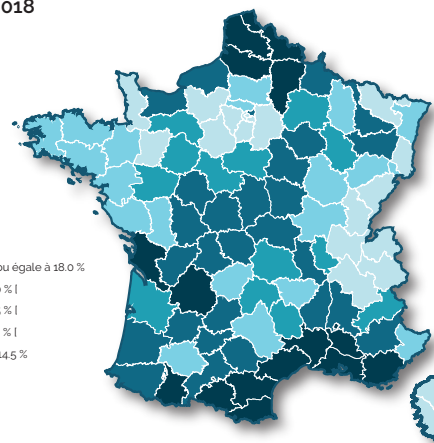
Au 31 décembre 2018, 22,1% des ménages dont la personne de référence a entre 20 et 59 ans sont allocataires CAF de la Prime d'activité en France métropolitaine.

Comme pour le RSA, les départements qui comptent les plus forts taux de ménages allocataires se situent principalement sur la façade méditerranéenne et au Nord. Les valeurs les plus faibles se retrouvent principalement en Rhône-Alpes, en Corse et en Ile-de-France.

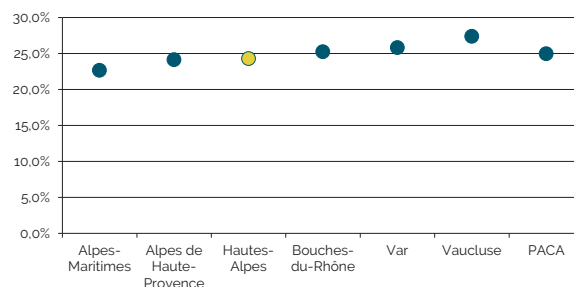
Avec 24,3% de ménages allocataires de la Prime d'activité, les Hautes-Alpes présentent un taux proche de la moyenne régionale (24,9%) et supérieure à la moyenne métropolitaine (22,1%).

Part des allocataires CAF de la Prime d'activité parmi les ménages dont la personne de référence a 20-59 ans au 31/12/2018

Cnaf 31/12/2018,
Insee RP 2016
Moyenne France
15,6 %



Part des allocataires de la prime d'activité parmi l'ensemble des ménages de 20-59 ans au 31 décembre 2018



La loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi instaure la mise en place au 1er janvier 2016 de la prime d'activité, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer. Cette nouvelle prestation remplace le volet activité du Rsa, ainsi que la prime pour l'emploi (Ppe).

Cette nouvelle prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'activité, augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs ayant de faibles revenus et permettre aux jeunes actifs âgés de moins de 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi. Elle remplace ainsi les deux dispositifs existants de soutien financier à l'activité des travailleurs modestes, à savoir la prime pour l'emploi et le volet activité du Rsa. Elle a été conçue selon un modèle proche de celui du Rsa activité, avec cependant plusieurs différences notables.

Tout d'abord, cette nouvelle prestation est ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans. Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis ayant perçu pendant trois mois un salaire mensuel net inférieur à 78% du smic net, soit 932€ au 1er janvier 2019.

Par rapport au Rsa activité, le montant de la prime d'activité est augmenté de bonifications individuelles attribuées à chacun des membres du foyer qui exerce une activité professionnelle et dont les revenus mensuels dépassent 0,5 Smic.



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'évolution du nombre d'allocataires CAF de la Prime d'activité

65% d'allocataires de la Prime d'activité supplémentaires entre 2017 et 2019

	Nombre d'allocataires de la Prime d'activité			Evolution 2017-2019	
	juin-17	juin-18	juin-19	effectif	part
Hautes-Alpes	5 711	5 910	9 447	+ 3 736	+ 65,4%
PACA	91 856	95 673	141 916	+ 50 060	+ 54,5%
France métropolitaine	2 521 792	2 622 822	4 018 967	+ 1 497 175	+ 59,4%

Source : CNAF

Entre juin 2017 et 2019, le nombre d'allocataires de la Prime d'activité a augmenté de 65,4% dans les Hautes-Alpes, soit 3 736 allocataires supplémentaires en deux ans. Pour comparaison, ce nombre d'allocataires a augmenté de 54% à l'échelle de la région PACA et de 59% à celle de la France métropolitaine.

Les allocataires CAF cumulant le RSA et la Prime d'activité

794 allocataires CAF cumulent le RSA et la Prime d'activité en juin 2019 dans le département

	Nombre d'allocataires cumulant la Prime d'activité et le RSA			Evolution 2017-2019	
	juin-17	juin-18	juin-19	effectif	part
Hautes-Alpes	647	674	794	+ 147	+ 22,7%
PACA	28 192	28 969	30 978	+ 2 786	+ 9,9%
France métropolitaine	301 626	307 083	330 992	+ 29 366	+ 9,7%

Source : CNAF

La prime activité est une aide aux travailleurs percevant de faibles revenus. Cependant, il est possible de cumuler RSA et prime activité dans certains cas. L'une des principales conditions pour avoir le droit au cumul prime activité / RSA reste le fait d'avoir perçu des revenus d'activité au cours des trois derniers mois précédents la demande de RSA. En effet, le calcul de la prime activité ne prend pas en compte les minima sociaux comme le RSA ou l'allocation spécifique de solidarité. Au moment de la demande de RSA, la CAF étudie automatiquement les droits au RSA et à la prime activité puis indique à l'allocataire s'il est éligible ou non à l'une ou aux deux aides. En ce qui concerne les couples (avec ou sans enfant), le fait de prétendre au RSA et à la prime activité dépend de la composition de la famille et des ressources du foyer.

Ainsi, en juin 2019, les Hautes-Alpes compte 794 allocataires CAF cumulant le RSA et la Prime d'activité, soit 23% d'allocataires de plus qu'en juin 2017 (+147 allocataires). Pour comparaison, ce nombre d'allocataires a augmenté de 10% à l'échelle de la région PACA et de 9,7% à celle de la France métropolitaine.



LES PERSONNES ÂGÉES

Les 60 ans et plus

44 750 personnes âgées de 60 ans et plus vivent dans le département

	Nombre de personnes âgées	Part parmi l'ensemble de la population		
	Hautes-Alpes	Hautes-Alpes	PACA	France métropolitaine
60-74 ans	28 356	20,0%	18,2%	17,0%
75-84 ans	10 320	7,3%	7,3%	6,1%
85 ans et plus	6 070	4,3%	3,8%	3,3%
Total 60 ans et plus	44 746	31,6%	29,3%	26,4%

Source : Insee, estimations localisées de population 2019

Les Hautes-Alpes se positionnent parmi les départements ayant un taux de personnes âgées relativement élevé au regard de la moyenne métropolitaine : les personnes de 60 ans et plus représentent près d'un tiers de la population totale et les personnes de 85 ans et plus 4% en 2019.

L'action du Conseil Départemental se situe principalement auprès des personnes âgées dépendantes. Pour autant les actions de prévention et le soutien aux proches aidants induisent la possibilité d'intervenir auprès de l'ensemble des personnes âgées dans le département.

	Nombre de personnes âgées	Part parmi l'ensemble de la population			
		60-74 ans		75 ans et plus	
		Nbre	Part (%)*	Nbre	Part (%)*
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1 879	1 227	16,3%	652	8,7%
CC Buëch-Dévoluy	3 056	1 941	20,9%	1 115	12,0%
CC du Guillestrois et du Queyras	2 356	1 591	19,9%	765	9,6%
CC Serre-Ponçon	5 320	3 313	20,6%	2 007	12,5%
CA Gap-Tallard-Durance	14 187	8 631	17,2%	5 556	11,0%
CC Champsaur-Valgaudemar	3 595	2 201	19,9%	1 394	12,6%
CC du Sisteronais-Buëch	8 690	5 329	21,4%	3 361	13,5%
CA du Briançonnais	5 439	3 525	17,1%	1 914	9,3%
CC du Pays des Ecrins	1 865	1 194	17,9%	671	10,0%
Agence Nord	13 294	8 499	18,4%	4 794	10,4%
Agence Gap Drac Buech	15 368	9 161	19,3%	6 206	13,1%
Agence Gap Durance	13 464	8 622	18,2%	4 843	10,2%
Hautes-Alpes	42 126	26 282	18,6%	15 844	11,2%
PACA	1 426 156	878 183	17,5%	547 972	10,9%
France métropolitaine	16 349 766	10 302 636	16,0%	6 047 130	9,4%

* Dans la population totale

Source : Insee, RP 2016

En 2016, 42 130 personnes de 60 ans et plus sont recensées dans les Hautes-Alpes. Parmi, 26 282 sont âgées de 60-74 ans et 15 844 de 75 ans et plus. **Parmi les EPCI, la CC du Sisteronais-Buëch présente la population la plus âgée avec 21% de 60 ans et plus, dont 13% de 75 ans et plus (soit 8 690 personnes).** 14 190 personnes de 60 ans et plus résident sur le territoire de la CA Gap-Tallard-Durance, soit l'effectif le plus important du département.

Espérance de vie à 65 ans	Homme	Femme	Ecart
Hautes Alpes	20,1	24,0	3,9
France métropolitaine	19,4	23,2	3,8

Source : Insee 2018

En 2018, dans les Hautes-Alpes, à 65 ans les femmes peuvent espérer vivre encore 24 années en moyenne et les hommes 20,1 années. L'espérance de vie à 65 ans est plus élevée qu'au niveau métropolitain (23,2 années pour les femmes et 19,4 années pour les hommes).



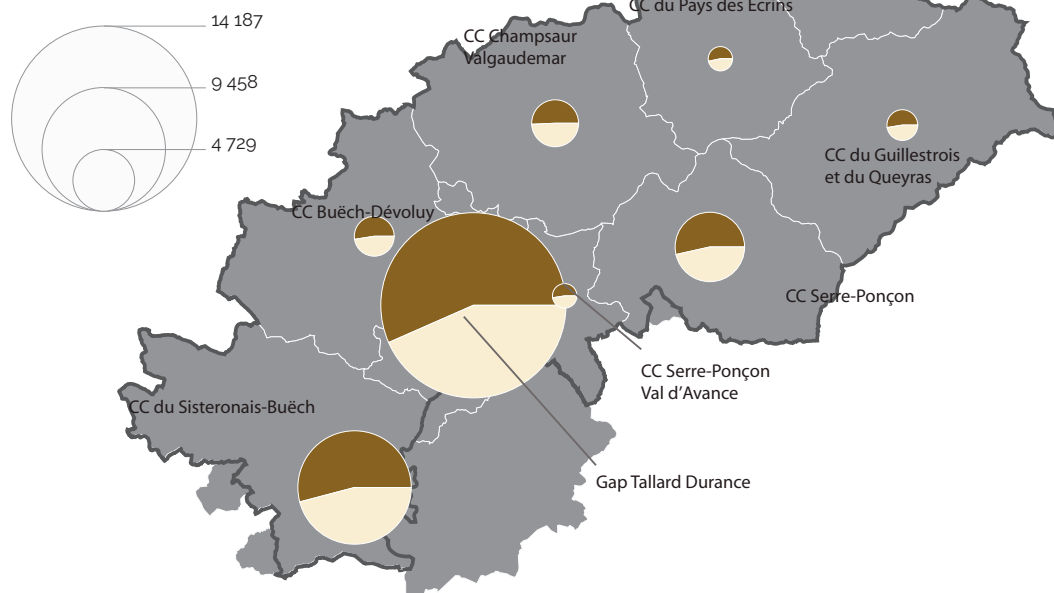
LES PERSONNES ÂGÉES

Volume et répartition par sexe des 60 ans et plus

Insee RP 2016

Répartition par sexe
(Insee RP 2016)

Femmes
Hommes

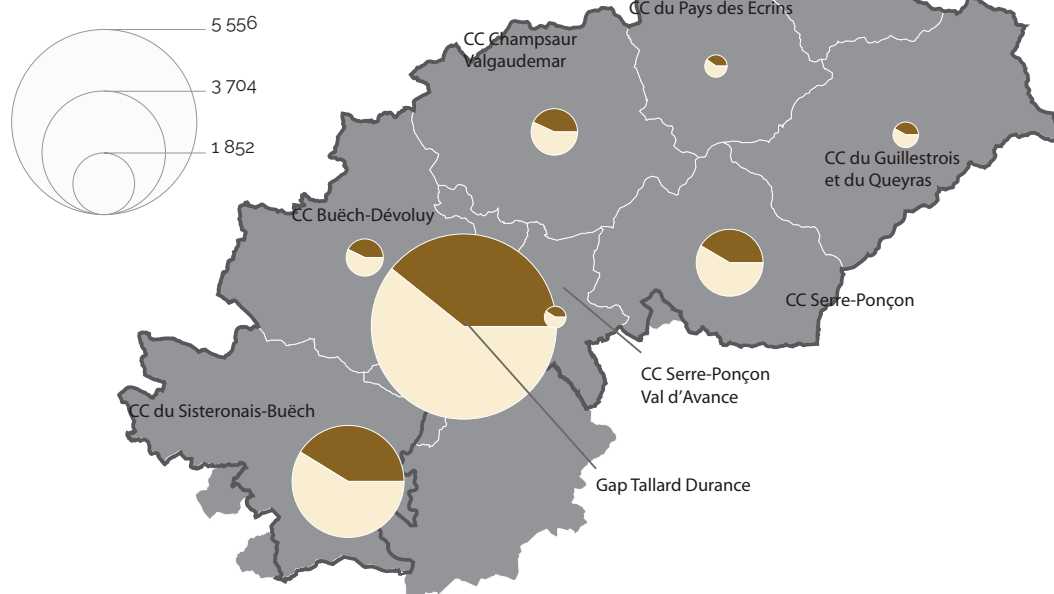


Volume et répartition par sexe des 75 ans et plus

Insee RP 2016

Répartition par sexe
(Insee RP 2016)

Femmes
Hommes



LES PERSONNES ÂGÉES

Les 75 ans et plus

12% de personnes de 75 ans et plus dans le département

Départements	Part des 75 ans et plus en 2019*	Rang
MAX : CREUSE (23)	15,0%	1er
LANDES (40)	11,8%	32ème
ARDECHE (07)	11,6%	33ème
Hautes-Alpes (05)	11,6%	34ème
CORSE-DU-SUD (2A)	11,5%	35ème
HAUTE-CORSE (2B)	11,5%	36ème
MIN : SEINE-SAINT-DENIS (93)	5,1%	96ème
Total France métropolitaine	9,4%	

Source : Insee, estimations localisées de population

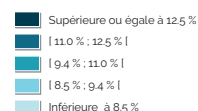
* parmi l'ensemble de la population

Au 1er janvier 2019, avec plus de 6 100 000 habitants de plus de 75 ans, les personnes âgées représentent 9,4% de la population totale métropolitaine. Ce taux varie du simple au triple d'un département à l'autre. La Seine-Saint-Denis présente la plus faible part de personnes âgées de plus de 75 ans (5.1%), alors que la Creuse détient la proportion la plus importante (15.0%). **Avec 11,6% de personnes âgées de 75 ans et plus, les Hautes-Alpes présente un taux supérieur à la moyenne régionale (11,1%) et la moyenne métropolitaine.**

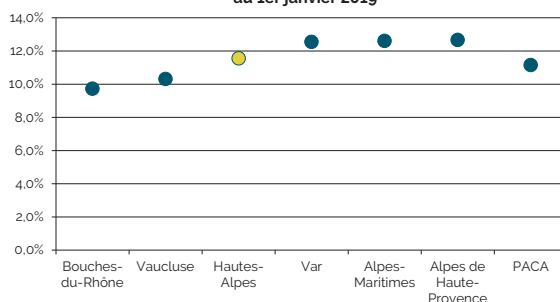
Part des 75 ans et plus dans la population totale 1er janvier 2019

Insee, estimations localisées de population

Moyenne France 9,4 %



Part des 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population au 1er janvier 2019



Évolution du nombre de 75 ans et plus

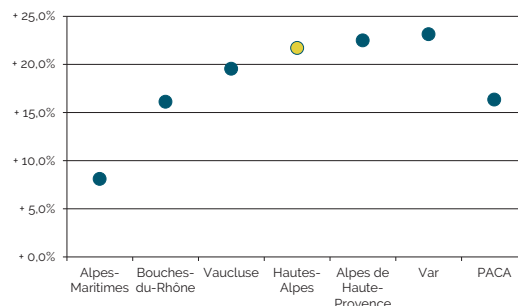
Départements	Evolution 2009-2019 %	Rang	Evolution 2009-2019 effectif
MAX : HAUTE-SAVOIE (74)	+ 32,3%	1er	+ 15 293
MORBIHAN (56)	+ 21,8%	15ème	+ 15 231
HAUT-RHIN (68)	+ 21,7%	16ème	+ 12 642
Hautes-Alpes (05)	+ 21,7%	17ème	+ 2 924
HERAULT (34)	+ 21,7%	18ème	+ 20 542
GARD (30)	+ 21,2%	19ème	+ 13 714
MIN : CREUSE (23)	- 5,1%	96ème	- 939
Total France métropolitaine	+ 13,8%		+ 739 232

Source : Insee, estimations localisées de population

Les Hautes-Alpes se positionnent à la 17ème place, avec un taux d'évolution du nombre de 75 ans et plus de +21,7% (+16,3% pour la région PACA) soit 2 924 personnes supplémentaires.

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté de 13,8% sur l'ensemble du territoire métropolitain. La plus forte hausse a été enregistrée par la Haute-Savoie : +32,3% en l'espace de 10 ans. À l'inverse, la Creuse présente une baisse de 5,1% du nombre de 75 ans et plus sur la même période.

Evolution du nombre de 75 ans et plus entre 2009 et 2019

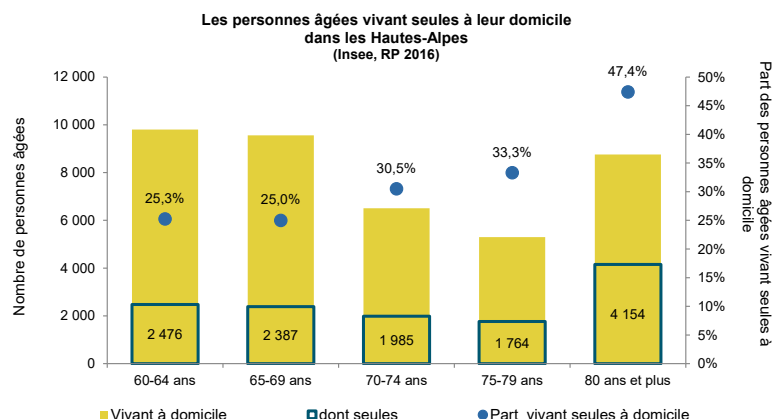


LES PERSONNES ÂGÉES

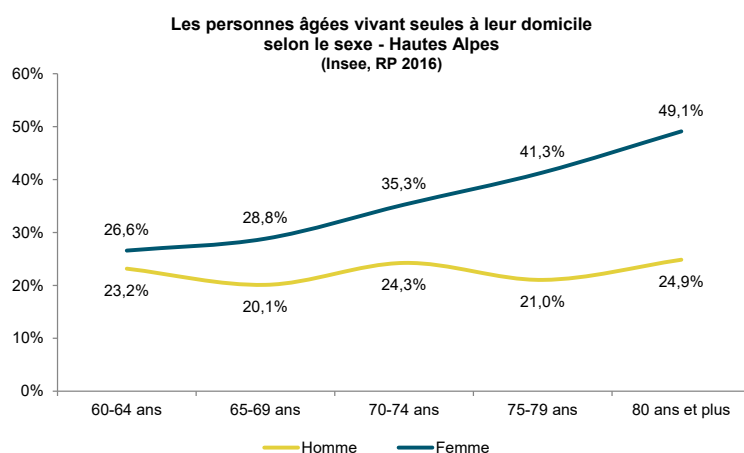
L'isolement résidentiel des personnes âgées

42% des 75 ans et plus vivant à domicile, sont seules chez elles

La proportion de personnes vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge. Ainsi, cela concerne 25% des moins de 70 ans, mais 47,4% des 80 ans et plus. Elles sont 4 154 de cet âge à être seules chez elles en 2016.



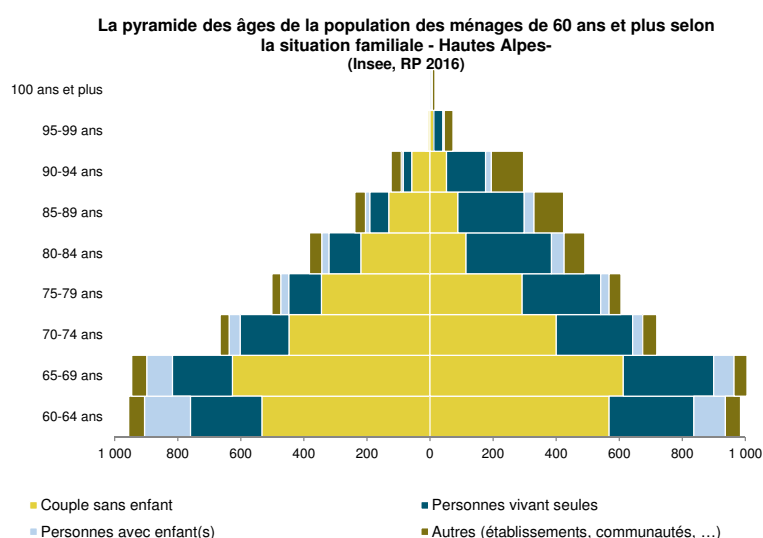
Près de la moitié des femmes de 70 ans et plus vivent seules à leur domicile



Les écarts d'espérance de vie entre les sexes contribuent à ce que les femmes vieillissent plus souvent seules. **Dans les Hautes-Alpes, 49,1% des femmes âgées de 80 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24,9% des hommes aux mêmes âges.**

L'âge, en lien avec le cycle de vie des personnes, influe directement sur le fait de vivre en couple, au sein d'une famille, d'être isolé,... De 60 à 80 ans, les populations des ménages sont majoritairement en couple sans enfant ; mais au-delà elles se retrouvent très majoritairement seules (essentiellement des femmes comme constaté précédemment). Les cohabitations intergénérationnelles deviennent rares.

La catégorie «autres» correspond aux personnes vivant en communauté type communauté religieuse, ou en établissements de moyen ou long séjour, etc.

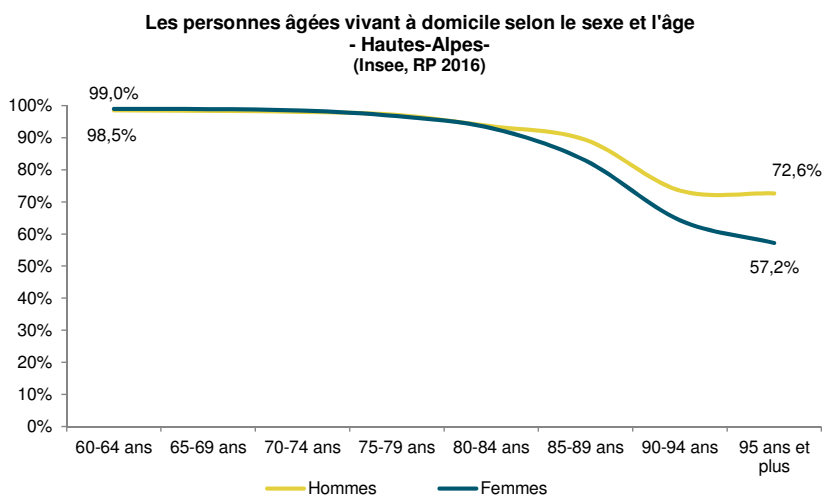


LES PERSONNES ÂGÉES

Les conditions de logement : la primauté du domicile et le poids des propriétaires

Avant 75 ans, neuf personnes âgées sur dix vivent encore chez elles dans le département

Jusqu'à l'âge de 75 ans, les aînés résidant dans les Hautes-Alpes vivent quasiment tous à leur domicile (soit 25 869 personnes), quel que soit le sexe. Après 75 ans, 89% des personnes âgées vivent encore chez elles (soit 14 045 personnes) et donc 11% vivent en établissement (soit 1 726 personnes).



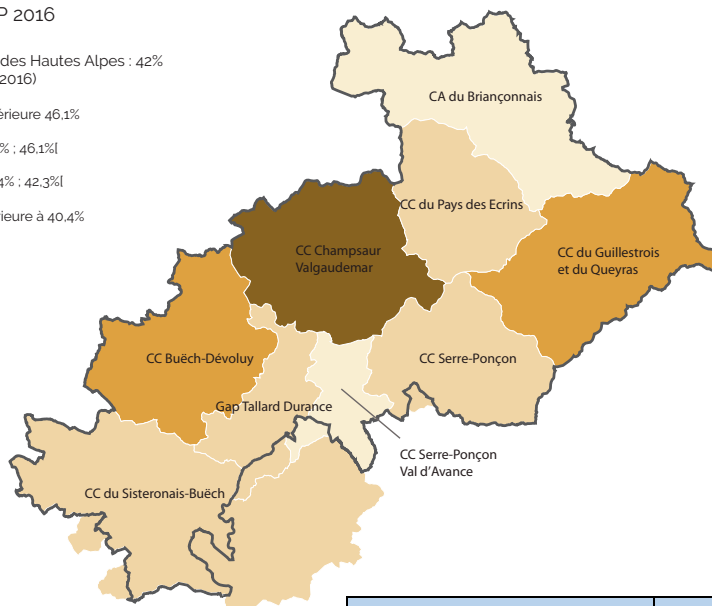
Cette dernière proportion dépend au niveau local de la présence de structures d'hébergement, ainsi que de leur coût. À partir de 75 ans, des différences sont à noter : à âge égal, la part des femmes en établissement est plus élevée que celle des hommes. Ce constat s'explique en grande partie par le fait que les hommes âgés vivent plus souvent en couple et peuvent ainsi bénéficier de l'aide du conjoint qui favorise leur maintien à domicile en cas de besoin. Les femmes, dont l'espérance de vie est supérieure à celle des hommes, vieillissent souvent seules et se retrouvent plus souvent en structure d'hébergement pour personnes âgées quand rester à domicile n'est plus possible.

Part des 75 ans et plus vivant seuls à domicile

Insee RP 2016

Moyenne des Hautes Alpes : 42%
(Insee RP 2016)

- Supérieure 46,1%
- [42,3% ; 46,1%]
- [40,4% ; 42,3%]
- Inférieure à 40,4%



88% des 75 ans et plus vivent encore à leur domicile en 2016 dans le département des Hautes-Alpes. La proportion atteint même 100% sur le territoire de la CC du Guillemois et du Queyras.

L'isolement au sein des logements est assez contrasté entre les territoires des différents EPCI puisque **la part s'étend de 37% sur la CC Serre-Ponçon Val d'Avance à 49% sur la CC Champsaur-Valgaudemar.** Au total 5 919 personnes de 75 ans et plus sont seules à leur domicile en 2016 dans les Hautes-Alpes.

	75 ans et plus vivant à domicile	Parmi les 75 ans et plus (%)	Vivant seules à domicile	
			Nbre	Part (%)*
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	604	92,6%	224	37,1%
CC Buëch-Dévoluy	1 079	96,8%	467	43,3%
CC du Guillemois et du Queyras	765	100,0%	351	45,9%
CC Serre-Ponçon	1 748	87,1%	711	40,7%
CA Gap-Tallard-Durance	4 908	88,3%	2 058	41,9%
CC Champsaur-Valgaudemar	1 168	83,8%	572	49,0%
CC du Sisteronais-Buëch	3 309	98,5%	1 381	41,7%
CA du Briançonnais	1 550	81,0%	603	38,9%
CC du Pays des Ecrins	533	79,4%	223	41,8%
Agence Nord	4 125	86,0%	1 687	40,9%
Agence Gap Drac Buech	5 671	91,4%	2 569	45,3%
Agence Gap Durance	4 247	87,7%	1 661	39,1%
Hautes-Alpes	14 039	88,6%	5 919	42,2%
PACA	500 500	91,3%	211 095	42,2%
France métropolitaine	5 453 754	90,2%	2 323 562	42,6%

* Parmi les 75 ans et plus vivant à domicile

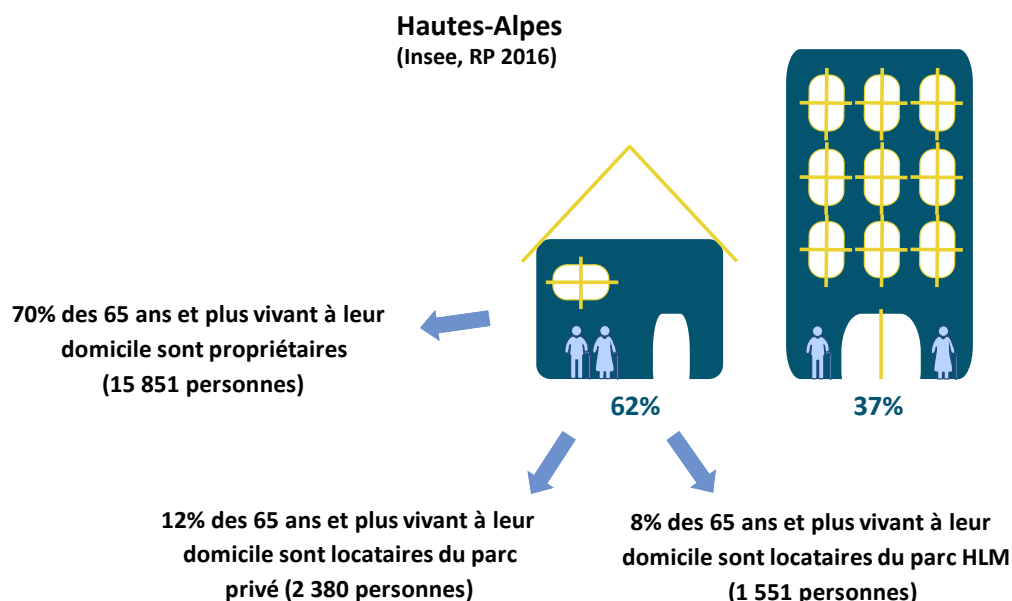
Source : Insee, RP 2016



LES PERSONNES ÂGÉES

70% des ménages de 65 ans et plus sont propriétaires de leur logement

Dans les Hautes-Alpes comme au niveau national, le patrimoine immobilier augmente avec l'âge : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ainsi, 70% des aînés sont propriétaires de leur logement, soit 15 851 personnes âgées de 65 ans et plus disposant d'un patrimoine immobilier.



Les bénéficiaires du FSL de 60 ans et plus en 2019

135 bénéficiaires de 60 ans et plus en 2019 dans les Hautes-Alpes

	Nombre de bénéficiaires de 60 ans et plus	Part parmi les 60 ans et plus*
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	<5	-
CC Buëch-Dévoluy	11	0,4%
CC du Guillestrois et du Queyras	5	0,2%
CC Serre-Ponçon	21	0,4%
CA Gap-Tallard-Durance	47	0,3%
CC Champsaur-Valgaudemar	11	0,3%
CC du Sisteronais-Buëch	15	0,2%
CA du Briançonnais	13	0,2%
CC du Pays des Ecrins	7	0,4%
Agence Nord	43	0,3%
Agence Gap Drac Buech	51	0,3%
Agence Gap Durance	40	0,3%
Hautes Alpes	135	0,3%

*60 ans et plus au Rp 2016

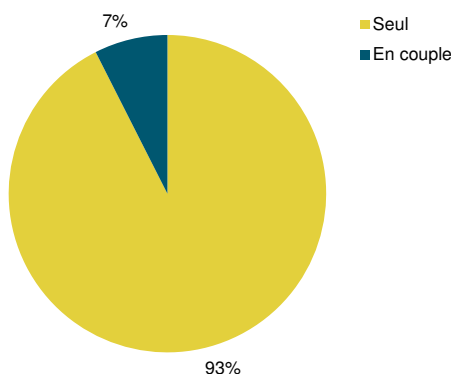
Sources : CD05 & Insee Rp 2016

En 2019, 0,3% des 60 ans et plus recensés dans les Hautes-Alpes sont bénéficiaires du FSL, soit 135 personnes.

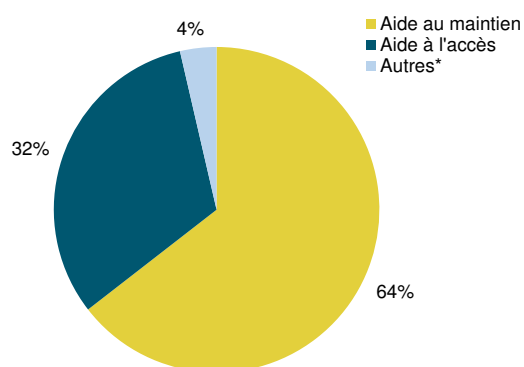
A noter que 47% d'entre elles ont moins de 65 ans (64 bénéficiaires).

La grande majorité sont des personnes seules (divorcées/séparées, célibataires ou veuves), 93% d'entre elles et près des deux tiers ont sollicité le fond de solidarité pour une aide au maintien dans le logement (89 bénéficiaires). C'est sur la CA Gap-Tallard-Durance que l'on compte le plus de bénéficiaires en 2019 (47 au total).

Répartition des bénéficiaires du FSL de 60 ans ou plus selon leur situation familiale en 2019
Hautes-Alpes
- (Données CD05)



Répartition des bénéficiaires du FSL de 60 ans ou plus selon le type d'aide en 2019
Hautes-Alpes
- (Données CD05)



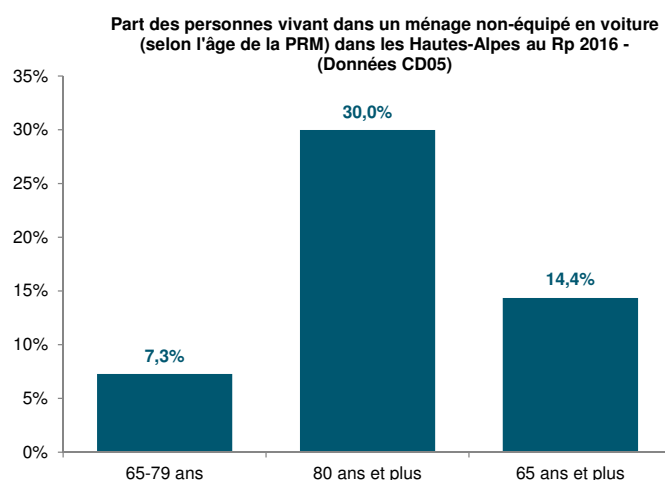
*Recours maintien, mesure secondaire et recours accès



LES PERSONNES ÂGÉES

La mobilité chez les 80 ans et plus

30% des personnes vivant dans un ménage de 80 ans et plus n'ont pas de voiture



En 2016, 30% des personnes vivant au sein d'un ménage dont la personne de référence est âgées de 80 ans ou plus ne sont pas équipées en voiture (3 000 personnes environ).

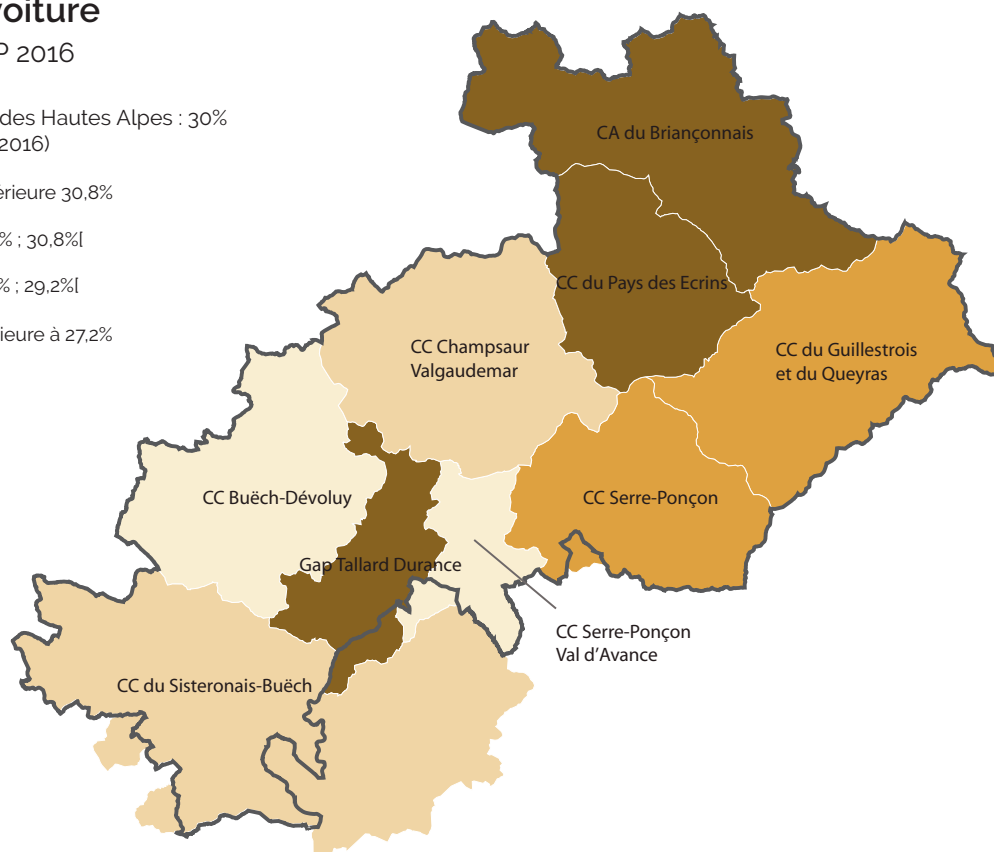
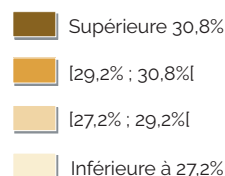
A noter que la proportion passe ainsi de 7,3% (pour les 65-79 ans) à 30%.

Territorialement, le nord du département est davantage marqué par ce phénomène (CA du Briançonnais et CC du Pays des Ecrins) que le sud. Tout comme la CA Gap-Tallard-Durance sur laquelle 32% des personnes vivant au sein d'un ménage de 80 ans ou plus n'ont pas de voiture (soit environ 1 130 personnes).

Part des personnes vivant dans un ménages de 80 ans ou plus sans voiture

Insee RP 2016

Moyenne des Hautes Alpes : 30%
(Insee RP 2016)



LES PERSONNES ÂGÉES

Une forte progression à venir des personnes âgées

6 660 personnes âgées de 85 ans et plus attendues à l'horizon 2026

Hautes-Alpes	Projections en fonction de l'évolution attendue du parc de logements						Evolution 2021-2026	
	2016	2021	2026	2031	2036		Effectif	%
60-74 ans	26 282	29 520	30 480	30 940	30 200		+ 960	+ 3,3%
75-84 ans	10 274	11 050	13 810	16 240	17 340		+ 2 760	+ 25,0%
85 ans et plus	5 570	6 180	6 660	7 460	9 320		+ 480	+ 7,8%
Total des 60 ans et plus	42 126	46 750	50 950	54 640	56 860		+4 200	+ 9,0%

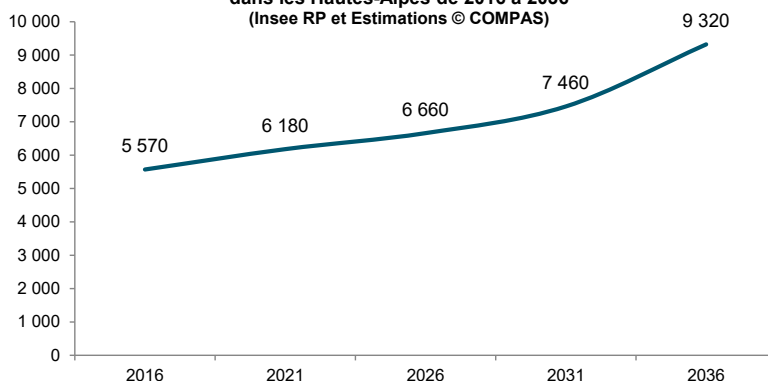
Sources : Insee RP & estimations © Compas

Entre 2021 et 2026, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus devrait passer de 6 180 à 6 660 dans le département.

Le vieillissement aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soin ou les relations entre générations. L'augmentation du nombre des personnes très âgées interroge évidemment la capacité de nos structures actuelles à les prendre en compte en cas de besoin, sachant que bien évidemment toutes ne seront pas confrontées à des problèmes de dépendance.

Ces projections sont importantes. Elles se déclinèrent sans doute essentiellement à domicile, puisque c'est là que la grande majorité des personnes souhaite vieillir.

L'évolution des personnes âgées de 85 ans et plus dans les Hautes-Alpes de 2016 à 2036
(Insee RP et Estimations © COMPAS)



LES PERSONNES ÂGÉES

Le ratio aidants/aidé

Une diminution du potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes

La valeur du ratio aidants/aidé doit être mise en rapport avec les mouvements de population propres aux départements qui peuvent, dans un certain nombre de cas, fragiliser les rapports intergénérationnels. Si au moment de leur retraite, les personnes âgées viennent s'installer dans un autre département (notamment dans le Sud de la France), celles-ci vont s'éloigner de leur réseau familial et ne pourront donc pas bénéficier d'un soutien de la part de leurs proches lorsqu'elles atteindront l'âge de la dépendance.

Départements	Ratio en 2019	Rang
MAX : SEINE-SAINT-DENIS (93)	6,5	1er
SARTHE (72)	3,4	59ème
CHER (18)	3,4	60ème
Hautes-Alpes (05)	3,3	61ème
HAUTE-CORSE (2B)	3,3	62ème
MAINE-ET-LOIRE (49)	3,3	63ème
MIN : CREUSE (23)	2,6	96ème
Total France métropolitaine	3,8	

Source : Insee, estimations localisées de population

Au 1er janvier 2019, le ratio aidants/aidé en France métropolitaine est de 3,8. La Seine-Saint-Denis avec 6,5 aidants potentiels pour un aidé, a le plus fort ratio. À l'opposé, on retrouve la Creuse avec seulement 2,6 aidants pour une personne aidée.

Les Hautes-Alpes se positionne au 61ème rang des départements métropolitains avec un ratio de 3,3 aidants pour une personnes aidée.

Ratio aidants / aidé 1er janvier 2019

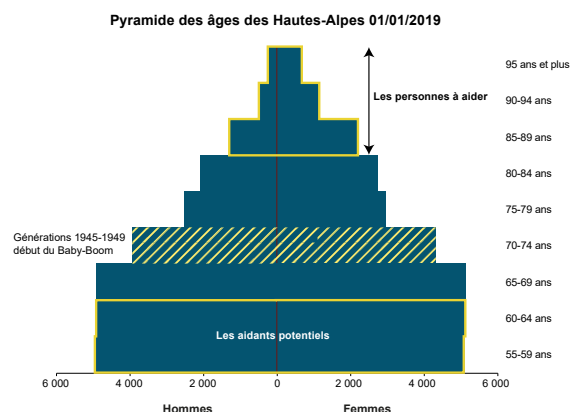
55-64 ans / 85 ans et plus
Insee estimations
localisées de population

Moyenne France
3,8

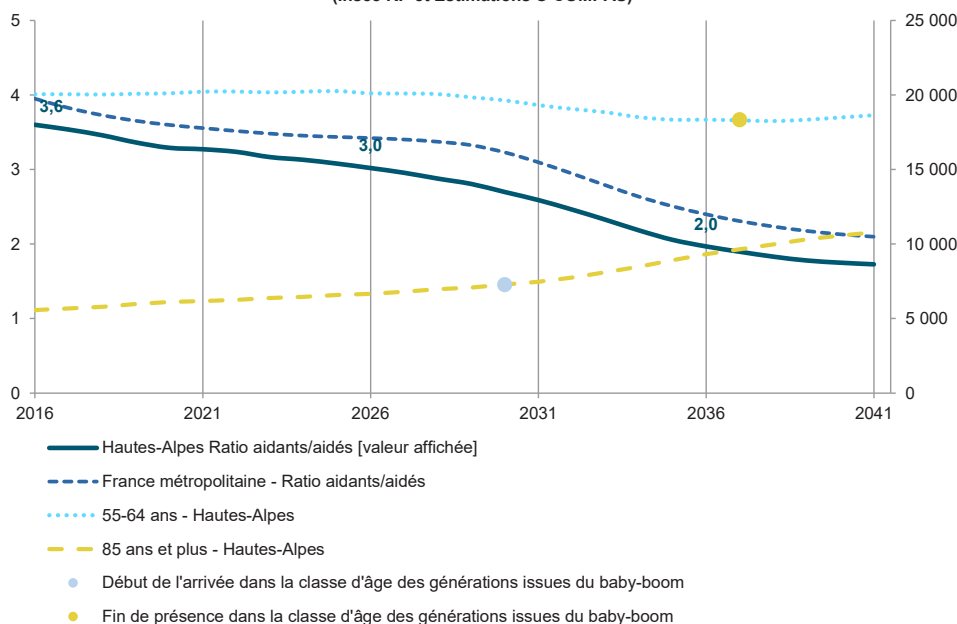


Les générations du baby-boom ont quitté peu à peu la tranche d'âge des aidants potentiels et vont arriver aux âges de la dépendance. Le rapport entre le nombre de personnes à aider et le nombre d'aidants potentiels connaît tendanciellement une forte baisse (cf. pyramide ci-contre).

Ces dynamiques différentes entre les deux populations (aidants et aidé) permet d'expliquer la diminution du ratio aidants/aidé illustrée par le graphique ci-dessous.



L'évolution du ratio aidants/aidé dans les Hautes-Alpes de 2016 à 2041
(Insee RP et Estimations © COMPAS)



LES PERSONNES ÂGÉES

L'activité chez les seniors

Près de 30% des habitants de 60-64 ans sont actifs (en emploi ou chômeurs) dans le département

		Nombre d'actifs (en emploi et chômeurs)	Taux d'activité
Hautes Alpes	60-64 ans	2 937	29,5%
	65 ans et plus	1 009	3,1%
PACA	60-64 ans	106 591	33,7%
	65 ans et plus	38 703	3,5%
France métropolitaine	60-64 ans	1 160 327	29,2%
	65 ans et plus	368 522	3,0%

Source : Insee RP 2016

En 2016, le taux d'activité des 60-64 ans est de 29,5% dans le département (soit 2 937 actifs en emploi ou chômeurs). Ce taux d'activité est inférieur à la moyenne régionale (33,7%) mais équivalent à la moyenne métropolitaine (29,2%).

	60 ans et plus occupés	Part parmi les 60 ans et plus (%)
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	167	8,9%
CC Buëch-Dévoluy	260	8,5%
CC du Guillestrois et du Queyras	285	12,1%
CC Serre-Ponçon	401	7,5%
CA Gap-Tallard-Durance	1 153	8,1%
CC Champsaur-Valgaudemar	309	8,6%
CC du Sisteronais-Buëch	700	8,1%
CA du Briançonnais	567	10,4%
CC du Pays des Ecrins	161	8,6%
Agence Nord	1 286	9,7%
Agence Gap Drac Buech	1 136	7,4%
Agence Gap Durance	1 221	9,1%
Hautes Alpes	3 630	8,6%
PACA	129 591	9,1%
France métropolitaine	1 362 973	8,3%

Source : Insee RP 2016

En 2016, le taux d'activité des 60 ans et plus s'étend de moins de 7% sur la CC de la Serre-Ponçon à 12% sur la CC du Guillestrois et du Queyras.

Au total 3 630 personnes de 60 ans et plus sont toujours en emploi.



LES PERSONNES ÂGÉES

Les 60 ans et plus bénéficiaires du RSA en 2019

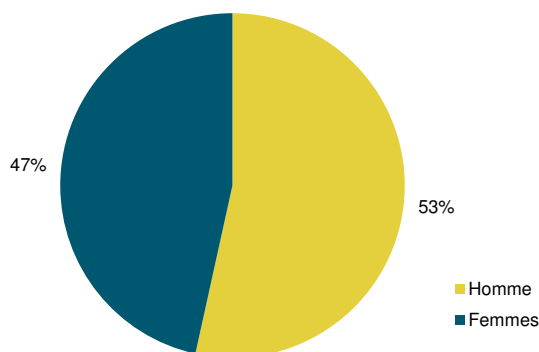
Près de 220 ménages de 60 ans et plus bénéficiaires du RSA en 2019 dans les Hautes-Alpes

	Bénéficiaires du RSA de 60 ans et plus	Part parmi ménages actifs de 60 ans et plus (%)
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	13	8,7%
CC Buëch-Dévoluy	20	7,3%
CC du Guillestrois et du Queyras	14	7,1%
CC Serre-Ponçon	23	6,0%
CA Gap-Tallard-Durance	75	6,2%
CC Champsaur-Valgaudemar	9	2,8%
CC du Sisteronais-Buëch	31	5,0%
CA du Briançonnais	20	3,5%
CC du Pays des Ecrins	<5	-
Agence Nord	57	4,9%
Agence Gap Drac Buech	68	5,7%
Agence Gap Durance	87	7,4%
Hautes Alpes	217	6,2%

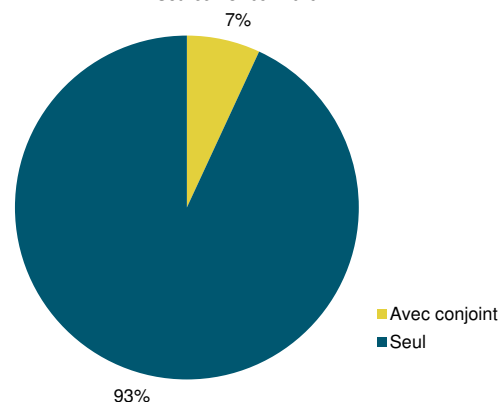
Source : CD05 & Insee RP 2016

A la fin de l'année 2019, 217 ménages (dont la personne de référence est âgée de 60 ans et plus) sont bénéficiaires du RSA dans les Hautes-Alpes, soit un taux de couverture de 6,2% des ménages dont la personne de référence a 60 ans et plus et est active. A l'échelle des EPCI, le taux va de 2,8% sur la CC Champsaur-Valgaudemar à 8,7% sur celle de Serre-Ponçon Val d'Avance. A l'échelle départementale, 53% de ces bénéficiaires sont des hommes, et 93% sont des personnes vivant seules dans leur logement.

Répartition des bénéficiaires de 60 ans et plus selon le sexe - Hautes-Alpes
Source : CD05 - 2019



Répartition des bénéficiaires de 60 ans et plus selon la situation familiale - Hautes-Alpes
Source : CD05 - 2019



LES PERSONNES ÂGÉES

Les retraités de 55 ans et plus

Près des deux tiers des personnes de 55 ans et plus sont retraitées en 2018

EPCI**	Nombre de retraités du RG* en 2019	Part parmi la population 55 ans et plus	Age moyen du départ à la retraite en 2018
CC du Briançonnais	4 291	62,4%	61,8
CC du Pays des Ecrins	1 546	64,6%	61,7
CC du Guillestrois et du Queyras	1 867	65,1%	61,8
CC Champsaur-Valgaudemar	2 690	62,5%	61,4
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1 483	62,5%	61,4
CC Serre-Ponçon	4 096	65,7%	61,6
CA Gap-Tallard-Durance	11 104	65,2%	61,6
CC Buëch-Dévoluy	2 338	63,2%	61,7
CC du Sisteronais-Buëch	6 246	60,0%	61,6
Hautes Alpes	35 661	63,5%	61,6
France métropolitaine	12 050 000	64,0%	-

* Régime général

Sources : Observatoire des fragilités

**Données uniquement disponibles aux EPCI - géographie 2018

En 2018, les Hautes-Alpes compte 36 661 retraités (du régime général) de 55 ans et plus, soit 63,5% de la population du même âge. Cette part est légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine (64%). Au sein EPCI, cette part varie de 60% pour la CC du Sisteronais (6 246 retraités) à 65,7% pour la CC de Serre-Ponçon (4 096 retraités). Gap Tallard Durance regroupe 31% des retraités du département (11 104 personnes).

L'âge moyen du départ à la retraite est de 61,6 ans dans le département.

	Nb de retraités ayant une carrière complète tous régimes (RG) en 2019	Part *
CC du Briançonnais	2 645	61,6%
CC du Pays des Ecrins	930	60,2%
CC du Guillestrois et du Queyras	1 171	62,7%
CC Champsaur-Valgaudemar	1 754	65,2%
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	948	63,9%
CC Serre-Ponçon	2 542	62,1%
CA Gap-Tallard-Durance	6 785	61,1%
CC Buëch-Dévoluy	1 362	58,3%
CC du Sisteronais-Buëch	3 695	59,2%
Hautes Alpes	21 832	61,2%
France métropolitaine	8 420 324	69,9%

* parmi les retraités du RG.

Source : Observatoire des fragilités

En 2018, 61% des 35 661 retraités des Hautes-Alpes ont eu une carrière complète (tous régimes), soit 21 832 personnes. À l'échelle des EPCI, cette part oscille entre 58,3% pour la CC Buëch-Dévoluy (1 362 retraités) et 65,2% pour la CC Champsaur-Valgaudemar (1 754 retraités).

	Nb de retraités polypensionnés (RG) en 2019	Part *
CC du Briançonnais	1 898	44,2%
CC du Pays des Ecrins	641	41,5%
CC du Guillestrois et du Queyras	1 019	54,6%
CC Champsaur-Valgaudemar	1 452	54,0%
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	764	51,5%
CC Serre-Ponçon	2 030	49,6%
CA Gap-Tallard-Durance	5 210	46,9%
CC Buëch-Dévoluy	1 187	50,8%
CC du Sisteronais-Buëch	3 195	51,2%
Hautes Alpes	17 396	48,8%
France métropolitaine	5 303 312	44,0%

* parmi les retraités du RG.

Source : Observatoire des fragilités

En 2018, 48,8% des retraités du régime général des Hautes-Alpes sont polypensionnés (c'est-à-dire qu'ils ont cotisé auprès de plusieurs régimes de retraite au cours de leur carrière professionnelle et qu'ils perçoivent ainsi plusieurs pensions une fois à la retraite), **soit 17 396 retraités. Cette part est légèrement au dessus de la moyenne métropolitaine (44%).**



LES PERSONNES ÂGÉES

Les bénéficiaires du minimum vieillesse de 60 ans et plus

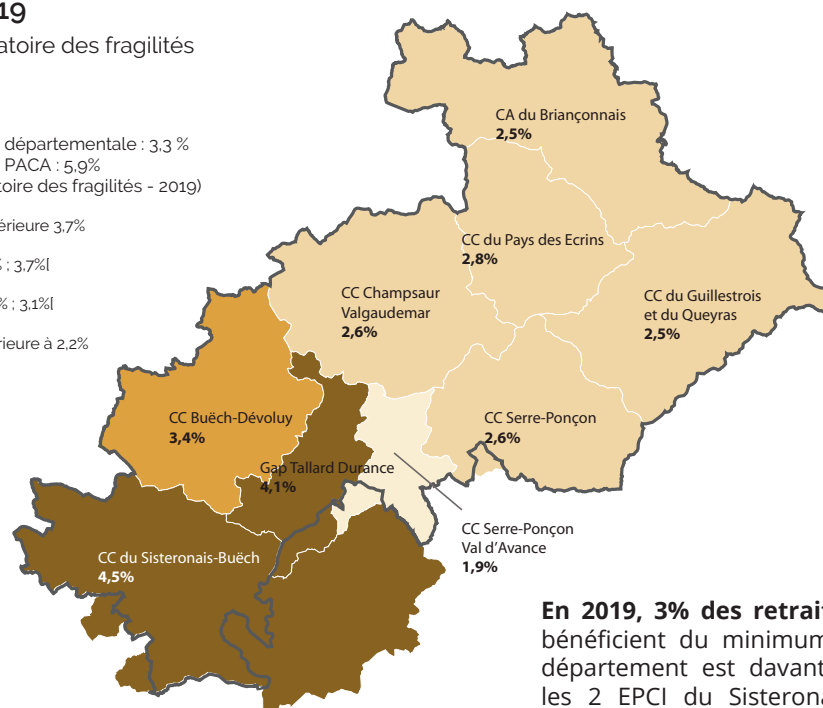
3% des retraités de 60 ans et plus sont bénéficiaires du minimum vieillesse en 2019

Part des retraités au minimum vieillesse du régime général en 2019

Observatoire des fragilités

Moyenne départementale : 3,3 %
Moyenne PACA : 5,9%
(Observatoire des fragilités - 2019)

- Supérieure 3,7%
- [3,1% ; 3,7%]
- [2,2% ; 3,1%]
- Inférieure à 2,2%



En 2019, 3% des retraités de 60 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse. Le sud du département est davantage concerné puisque les 2 EPCI du Sisteronais et de Gap-Tallard-Durance présentent les taux les plus importants (respectivement 4,5% et 4,1%).

Le Score moyen de fragilité : le score moyen est calculé en faisant la moyenne des scores individuels des individus pondérés par les effectifs associés (Nombre de retraités du RG).

Pour calculer ce score individuel, 3 facteurs de fragilité sociale ont été retenus : l'âge du retraité, le fait qu'il bénéficie ou non d'une pension de réversion (facteur d'isolement social), le fait qu'il soit exonéré ou non de la CSG (facteur économique).

À chacun de ces 3 facteurs, est associé un poids en fonction de la valeur de ce facteur. La somme de ces 3 poids est égale au score individuel de fragilité du retraité.

Il concerne ici la population de 55 ans et plus.

Plus le score moyen d'un territoire est élevé, plus sa fragilité est importante.

Score de fragilité moyen des retraités des Hautes-Alpes en 2019

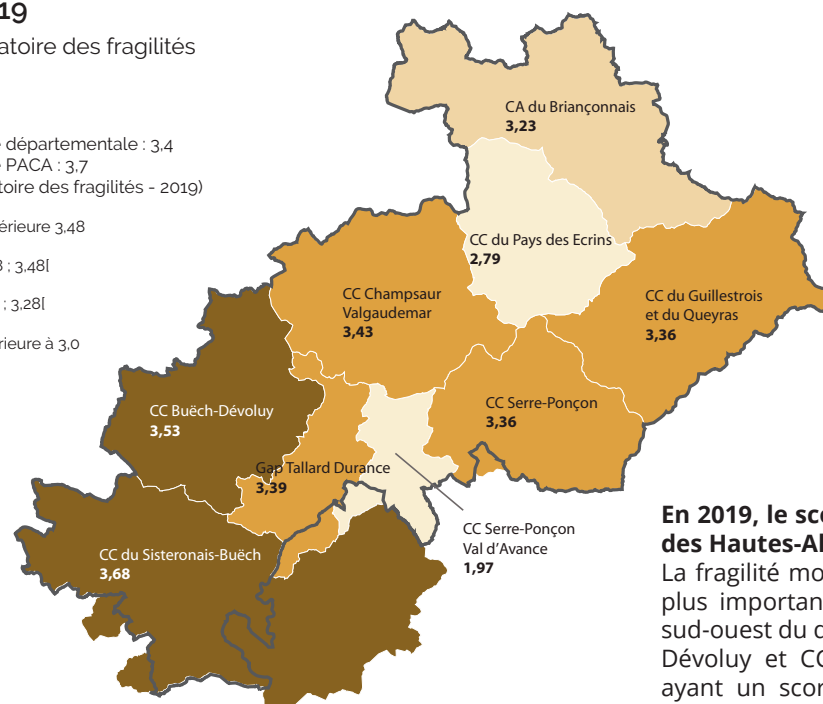
Près des deux tiers des personnes de 55 ans et plus sont retraitées en 2018

Score moyen de fragilité des retraités de 55 ans et plus en 2019

Observatoire des fragilités

Moyenne départementale : 3,4
Moyenne PACA : 3,7
(Observatoire des fragilités - 2019)

- Supérieure 3,48
- [3,28 ; 3,48]
- [3,0 ; 3,28]
- Inférieure à 3,0



En 2019, le score moyen de fragilité des Hautes-Alpes atteint 3,4.

La fragilité moyenne des retraités est plus importante sur la partie sud et sud-ouest du département (CC Buëch-Dévoluy et CC du Sisteronais-Buëch ayant un score respectif de 3,53 et 3,68).



LES PERSONNES ÂGÉES

Les structures d'accueil pour personnes âgées

10 places en lits médicalisés (EHPAD et USLD) pour 100 personnes de 75 ans et plus dans le département

Les établissements disposant de lits médicalisés pour personnes âgées dépendantes sont les EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les USLD (unités de soins de longue durée).

Départements	Taux en 2017*	Rang
MAX : LOZERE (48)	18,1%	1er
HAUTES-PYRENEES (65)	10,1%	58ème
HAUTE-GARONNE (31)	10,0%	59ème
Hautes-Alpes (05)	10,0%	60ème
TERRITOIRE DE BELFORT (90)	9,9%	61ème
LOT (46)	9,9%	62ème
MIN : PARIS (75)	5,0%	96ème
Total France métropolitaine	10,4%	

Sources : Drees 31/12/2017, Insee estimations de population

* parmi les personnes âgées de 75 ans et plus

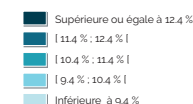
Sur l'ensemble du territoire métropolitain, fin 2017, il y avait en moyenne 10,4 places pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus (places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unité de soins de longue durée).

Fin 2017, les Hautes-Alpes disposait de 10 places pour 100 personnes de 75 ans et plus et se classait au 60ème rang parmi les départements avec un taux d'équipement équivalent à la moyenne métropolitaine.

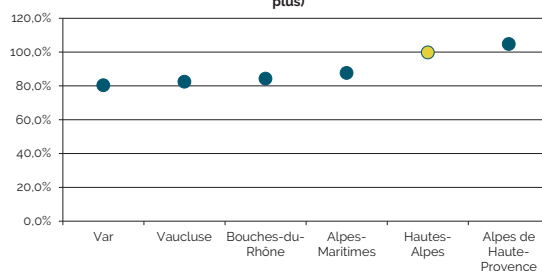
Taux d'équipement en lits médicalisés pour personnes âgées* pour 100 personnes de 75 ans et plus au 31/12/2017

Drees, Insee estimations localisées de population

Moyenne France 10,4 %



Taux d'équipement en lits médicalisés pour personnes âgées au 31 décembre 2017 (pour 100 personnes de 75 ans et plus)



Les comparateurs nationaux des prix et des prestations en maison de retraite

Extrait du dossier de presse
<https://solidarites-sante.gouv.fr/>

Afin d'améliorer la transparence sur les prix et les prestations en maison de retraite, le site pour-les-personnes-agees.gouv.fr propose désormais deux comparateurs :

- un comparateur des prix et tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- un comparateur du reste à charge mensuel en EHPAD.

Le site permet de comparer le prix des chambres pour une sélection de deux ou trois EHPAD à la fois. Ce prix correspond aux prestations minimales d'hébergement que doivent proposer tous les établissements, c'est-à-dire les prestations d'accueil hôtelier (mise à disposition d'une chambre, d'une salle de bain, entretien et nettoyage), de restauration, de blanchissage, d'animation et enfin d'administration générale.

Si l'établissement propose d'autres prestations pour le même tarif, il peut l'indiquer. L'établissement peut aussi signaler les prestations facturées en supplément du prix affiché.

L'internaute sait alors précisément ce que recouvre le tarif indiqué et ce qui lui sera facturé en supplément. Il peut directement télécharger le dossier de demande d'admission.

L'annuaire déjà présent sur le site propose les fiches signalétiques de 7 441 EHPAD. Les prestations et les tarifs de près de 7 000 EHPAD, qu'ils soient publics, privés non lucratif ou privés commercial, sont désormais accessibles en quelques clics.»



LES PERSONNES ÂGÉES

Capacité d'accueil (nombre de places) : détail par structure

En 2019, 1 487 places d'hébergement permanent et 12 places en accueil de jour

Etablissements	Hébergement permanent	Long séjour	Hébergement temporaire	Accueil de jour	Total Places	Nbre de demandes en attente	Ratio attentes/places
AIGUILLES Ehpad "les Sabots de Vénus"	22 places				22 places	30	1,36
BRIANCON "Etoiles des Neiges" (EHPAD ET USLD)	54 places	30 places			84 places	60	0,71
BRIANCON "Fondation Edith SELTZER"			10 places		10 places		
BRIANCON EHPAD "La Meije"	82 places				82 places	87	1,06
EMBRUN "USLD d'Embrun"		30 places			30 places		
EMBRUN EHPAD "Les Chanterelles"	83 places				83 places	21	0,14
EMBRUN EHPAD "Lou Village"	63 places				63 places		
ESPINASSES EHPAD "Montsoleil"	65 places			5 places	70 places	3	0,04
GAP Chicas (EHPAD ET USLD)	32 places	32 places			64 places	32	0,50
GAP EHPAD "Jean Martin"	63 places				63 places	233	3,70
GAP EHPAD "Les 3 Fontaines"	73 places				73 places	62	0,85
GAP Résidence Saint Mens	69 places			2 places	71 places	64	0,90
GAP EHPAD/Accueil de jour "Tiers Temps"	80 places		7 places		87 places	42	0,48
GUILLESTRE EHPAD "Guil Ecrins"	80 places				80 places	67	0,84
LA FARE EN CHAMPSAUR EHPAD "Drac Severaisse"	82 places				82 places	113	1,38
LA SAULCE EHPAD "Edelweiss"	80 places			3 places	83 places	65	0,78
LARAGNE EHPAD "Chabre"	50 places				50 places	12	0,24
LARAGNE "Buëch" (EHPAD ET USLD)	25 places	25 places			50 places	9	0,18
LARAGNE Résidence Autonomie "SOLEIL"	57 places				57 places		
L'ARGENTIERE EHPAD "Guil Ecrins Villa Montbrison"	35 places				35 places	26	0,74
ORPIERRES EHPAD "Roches d'Or Plein Sud"	20 places				20 places		
Val Buëch Méouge EHPAD "Roches d'Or Plein Sud"	25 places				25 places		
SAINT FIRMIN EN VALGODEMARD UHR "Drac Severaisse"	16 places				16 places		
SAINT JEAN SAINT NICOLAS EHPAD/Accueil de jour "Coallia Bonnedonne"	52 places		6 places		58 places	35	0,60
SAVINES LE LAC EHPAD "Francoise Pavie"	58 places			2 places	60 places	16	0,27
SERRES EHPAD "Val de Serres"	66 places				66 places		
TALLARD EHPAD "Les Vergers de la Durance"	66 places				66 places	365	5,53
VEYNES EHPAD "Ouleta"	89 places				89 places		
Hautes-Alpes	1 487 places	117 places	23 places	12 places	1 639 places	1342	0,82

Source : CD05, 2019

En 2019, les Hautes-Alpes disposent d'une offre d'hébergement diversifiée comportant 1 487 places d'hébergement permanent, 117 places de long séjour, 23 places d'hébergement temporaire et 12 places d'accueil de jour.

Trois facteurs président généralement à l'entrée en établissement : le décès du conjoint, la nécessité de disposer d'une infrastructure médicalisée et l'apparition de troubles du comportement.

Sur les 1 487 places d'hébergement permanent, 317 sont situées sur la ville de Gap dans 5 établissements différents.



LES PERSONNES ÂGÉES

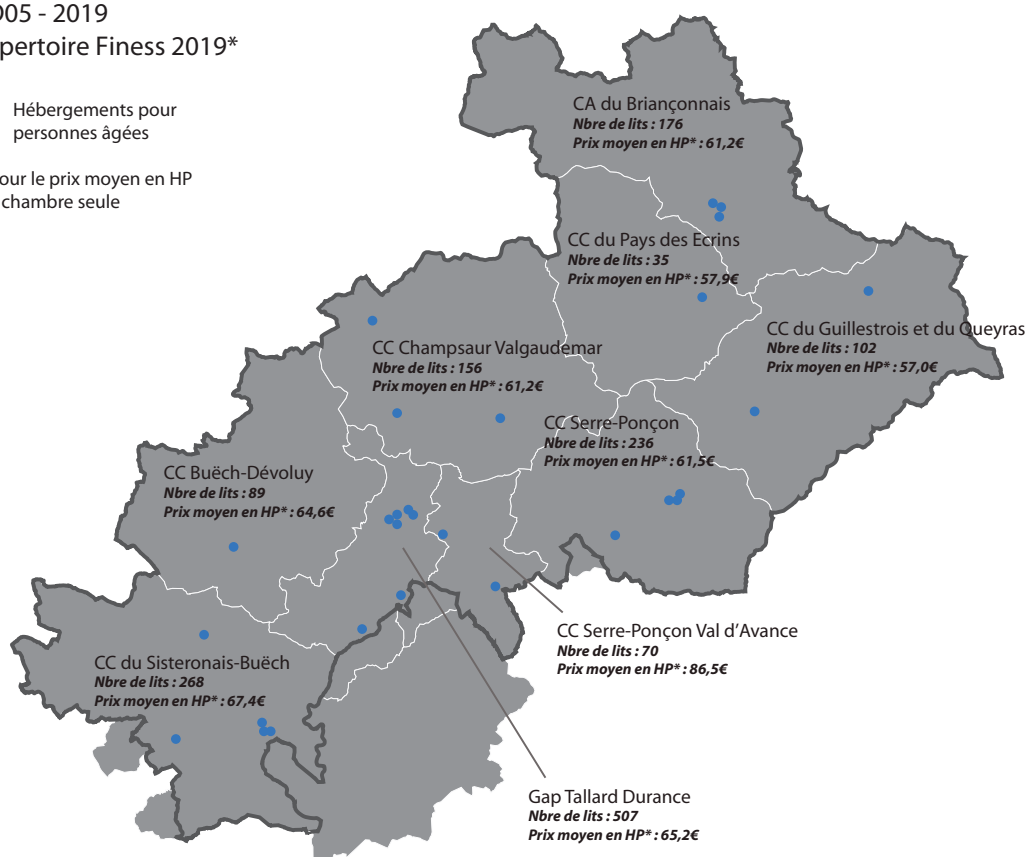
Nombre de lits dans les établissements pour personnes âgées

CD05 - 2019

Répertoire Finess 2019*

● Hébergements pour personnes âgées

* Pour le prix moyen en HP en chambre seule



Les équipements et services pour personnes âgées

	Services à destination des PA			Commerces de proximité				
	Soins à domicile	Service d'Aide	Foyer restaurant	Epiceries / Superettes	Boulangerie/Charcuterie	Papeteries/bureaux de tabac	Banques/Caisses d'épargne	Bureaux de poste
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	1	1	0	1	5	1	1	2
CC Buëch-Dévoluy	1	2	0	13	24	6	7	4
CC du Guillestrois et du Queyras	1	1	0	21	30	4	6	2
CC Serre-Ponçon	1	3	0	20	28	7	10	3
CA Gap-Tallard-Durance	1	3	2	17	59	14	23	5
CC Champsaur-Valgaudemar	1	1	0	15	32	3	6	6
CC du Sisteronais-Buëch	3	8	0	22	45	5	15	7
CA du Briançonnais	1	2	1	30	30	18	14	5
CC du Pays des Ecrins	1	1	0	13	13	5	3	1
Agence Nord	4	7	1	79	94	33	30	11
Agence Gap Drac Buëch	4	10	2	38	99	18	35	15
Agence Gap Durance	2	7	0	19	56	8	16	9
Hautes Alpes	10	24	3	136	249	59	81	35

Source : Base Permanente des Equipements, 2019

	Offre médicale				Total	Part en %*
	Médecins généralistes	Infirmiers	Kinés	Psychologue		
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	19	9	11	1	40	21,3
CC Buëch-Dévoluy	13	29	13	1	56	18,3
CC du Guillestrois et du Queyras	25	21	15	4	65	27,6
CC Serre-Ponçon	33	35	39	5	112	21,1
CA Gap-Tallard-Durance	74	125	111	27	337	23,8
CC Champsaur-Valgaudemar	18	28	24	1	71	19,7
CC du Sisteronais-Buëch	21	62	36	6	125	14,4
CA du Briançonnais	22	29	62	9	122	22,4
CC du Pays des Ecrins	8	9	16	0	33	17,7
Agence Nord	68	83	106	18	275	20,7
Agence Gap Drac Buëch	71	150	119	20	360	23,4
Agence Gap Durance	90	76	66	14	246	18,3
Hautes Alpes	229	309	291	52	881	20,9

* pour 1 000 personnes de 60 ans et plus au RP 2016

Source : Base Permanente des Equipements 2019 & Insee RP 2016

En 2018, le département des Hautes-Alpes possède 10 services de soins à domicile pour les personnes âgées (selon la BPE), et 24 services d'aide à domicile, dont 10 sur l'agence territoriale de Gap Drac Buëch.

Le nombre de commerces de proximité est relativement contrasté entre les EPCI. Ainsi ce nombre va de 10 (sur la CC Serre-Ponçon Val d'Avance, à 118 sur la CA Gap-Tallard-Durance).



LES PERSONNES ÂGÉES

L'aide aux personnes âgées (APA et ASH)

Bénéficiaires d'aide aux personnes âgées 31/12/2017

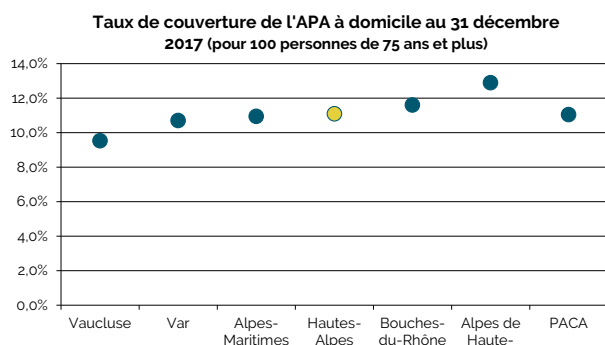
	France métropolitaine		Hautes Alpes	
	31/12/2017	Taux de couverture*	31/12/2017	Taux de couverture*
APA à domicile	738 331	12,1%	1 818	11,1%
APA en établissement	537 245	8,8%	1 198	7,3%
ASH	118 293	1,9%	211	1,3%
Total des bénéficiaires	1 299 235	21,3%	3 058	18,7%

Sources : Drees 31/12/2017 et Insee ELP 01/01/2019

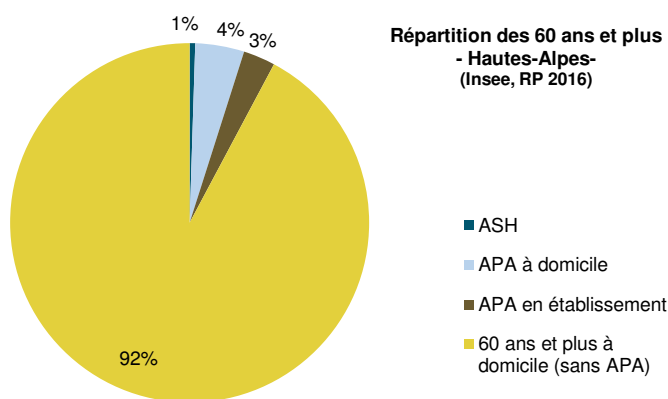
* pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus

Fin 2017, 3 058 personnes âgées sont prises en charge au titre de l'APA ou de l'Aide Sociale à l'Hébergement (18,7% de la population de 75 ans et plus contre 21,3% en moyenne métropolitaine).

Bénéficiaires de l'APA à domicile 31/12/2017



Au 31 décembre 2017, parmi l'ensemble des départements de la région PACA, les Hautes-Alpes présentaient un taux de couverture de l'APA à domicile équivalent à la moyenne régionale (11%). Il était inférieur de 1 point à la moyenne métropolitaine (12,1%).



Créée par la loi du 20 juillet 2001 et mise en place au 1er janvier 2002, l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** a succédé à la Prestation Spécifique Dépendance. Prestation en nature, l'APA est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant une dépendance lourde ou moyenne. Accordée à domicile (mais aussi en établissement), l'APA permet de contribuer au financement des aides nécessaires à la prise en charge de la perte d'autonomie de la personne âgée (aide humaine, financement d'un service prestataire ou d'emploi direct, financement d'aides techniques ou d'aides pour l'amélioration du logement).

L'**Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** participe à la prise en charge des frais d'accueil en établissement ou foyer-logement. Elle s'applique aux établissements habilités à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale. Toute personne âgée de 65 ans et plus, ou de plus de 60 ans reconnue inapte au travail dont les ressources et le soutien financier de leur(s) obligé(s) alimentaire(s) ne suffisent pas à couvrir les frais d'hébergement peuvent en bénéficier. Enfin, les ressources de l'intéressé ne doivent pas être supérieures au montant des dépenses résultant du placement en établissement, dont la tarification relève de la compétence du Président du Conseil départemental.



LES PERSONNES ÂGÉES

L'APA à domicile sur les EPCI des Hautes-Alpes

17% des personnes de 75 ans et plus bénéficiaires de l'APA à domicile dans le département

L'APA est attribuée par décision du Président du Conseil départemental sur proposition d'une commission d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Pour une date de référence donnée, sont considérées comme bénéficiaires les personnes ayant un droit ouvert à l'APA.

	Nombre de bénéficiaires APA à domicile	Dont bénéficiaires de 75 ans et plus		Taux de couverture parmi la population de 60 ans et plus
		Nbre	%*	
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	104	91	14,0%	5,5%
CC Buëch-Dévoluy	172	148	13,3%	5,6%
CC du Guillemois et du Queyras	157	135	17,6%	6,7%
CC Serre-Ponçon	276	241	12,0%	5,2%
CA Gap-Tallard-Durance	841	703	12,7%	5,9%
CC Champsaur-Valgaudemar	194	170	12,2%	5,4%
CC du Sisteronais-Buëch	280	242	7,2%	3,2%
CA du Briançonnais	310	253	13,2%	5,7%
CC du Pays des Ecrins	100	84	12,5%	5,4%
Agence Nord	779	658	13,7%	5,9%
Agence Gap Drac Buech	861	743	12,0%	5,6%
Agence Gap Durance	795	666	13,8%	5,9%
Hautes Alpes	2 438	2 070	13,1%	5,8%

*Parmi les 75 ans et plus

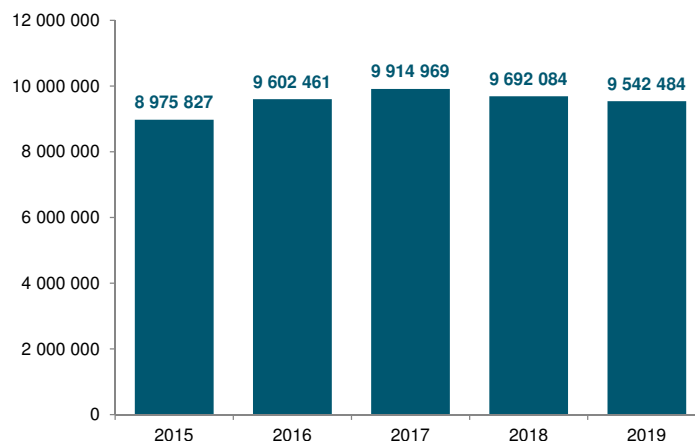
Sources : CD05 & Insee Rp 2016

Au 31 décembre 2019, 2 438 personnes sont bénéficiaires de l'APA à domicile. Le taux de couverture des 75 ans et plus est de 13,1%.

Au niveau des EPCI, le taux de prise en charge varie de 7% pour la CC du Sisteronais-Buëch à 18% pour celle du Guillemois et du Queyras.

Concernant les dépenses moyennes engagées par le Conseil départemental, elle s'étendent de 114€ en moyenne par personne de 60 ans et plus sur la CC du Sisteronais-Buëch à 226€ sur celle de Buëch-Dévoluy. **La moyenne départementale atteignant 227€ en 2019 et 466€ si l'on se concentre uniquement sur les 75 ans et plus.**

Evolution des dépenses (en €) au titre de l'APA à domicile Hautes-Alpes - (Données CD05)



	Montants dépensés en 2019	Dépense moyenne par aînés*	Montants dépensés en 2019 pour les bénéficiaires de 75 ans et plus	Dépense moyenne par personne de 75 ans et plus
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	387 745 €	206 €	370 352 €	568 €
CC Buëch-Dévoluy	690 512 €	226 €	629 798 €	565 €
CC du Guillemois et du Queyras	502 919 €	213 €	412 969 €	540 €
CC Serre-Ponçon	1 039 186 €	195 €	919 092 €	458 €
CA Gap-Tallard-Durance	2 937 256 €	207 €	2 565 569 €	462 €
CC Champsaur-Valgaudemar	704 178 €	196 €	631 982 €	453 €
CC du Sisteronais-Buëch	986 926 €	114 €	899 225 €	268 €
CA du Briançonnais	826 184 €	152 €	697 052 €	364 €
CC du Pays des Ecrins	306 562 €	164 €	262 400 €	391 €
Agence Nord	2 380 269 €	179 €	2 033 741 €	424 €
Agence Gap Drac Buech	3 138 920 €	204 €	2 817 735 €	454 €
Agence Gap Durance	2 861 239 €	213 €	2 535 926 €	524 €
<i>non-ventilé</i>	<i>1 162 054 €</i>	<i>-</i>	<i>1 469 €</i>	<i>-</i>
Hautes Alpes	9 542 483 €	227 €	7 388 871 €	466 €

*Parmi les 60 ans et plus au RP 2016

Sources : CD05, 2019 & Insee RP 2016



LES PERSONNES ÂGÉES

Caractéristiques des bénéficiaires de l'APA à domicile

La perte d'autonomie de la personne âgée résidant à domicile est évaluée selon la grille AGGIR par un travailleur social et/ou un médecin.

L'évaluation permet le classement en 6 groupes de dépendance. Les 4 premiers, de GIR 1 à GIR 4, répondent aux critères de la perte d'autonomie. Dans ce cas, il est élaboré, en accord avec la personne, un plan d'aide répondant à ses besoins.

Les GIR 5 à 6 n'ouvrent pas droit à l'APA.

L'APA peut être versée dans le cadre d'un hébergement en établissement pour personnes âgées.

Le calcul de l'APA en établissement repose sur la combinaison de trois paramètres :

- le GIR du bénéficiaire (évalué par le médecin coordonnateur);
- les tarifs dépendance de l'établissement pour les différents GIR (3 groupes tarifaires : GIR 1 et 2, GIR 3 et 4, GIR 5 et 6) ;
- les ressources du bénéficiaire, qui vont déterminer le niveau de sa participation (soit la part du tarif dépendance laissée à sa charge).

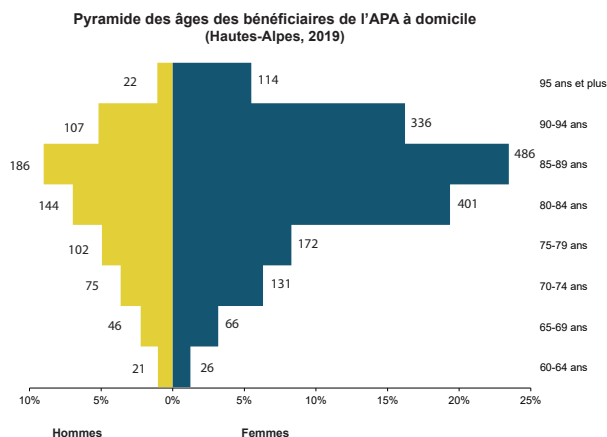
Selon l'établissement, cette prestation peut être versée sous deux formes :

- versement individuel,
- versement sous forme de dotation budgétaire globale : l'APA est demandée directement par l'établissement. Tous les résidents sont soumis au même montant de participation correspondant au tarif dépendance GIR 5-6 quel que soit leur degré de dépendance.

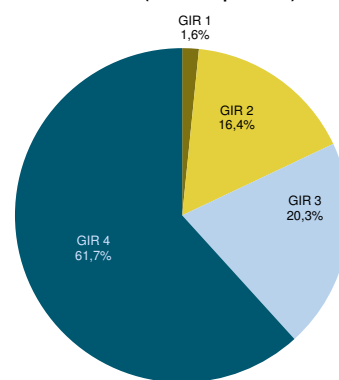
Les personnes âgées de 85-89 ans sont les plus nombreuses (672 personnes au total), suivies des 80-84 ans (545 bénéficiaires).

Les femmes sont très nettement majoritaires (71%) et elles le sont d'autant plus que l'on avance en âge. Cette sur-représentation féminine s'explique par la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes (20 ans d'espérance de vie à 65 ans pour les hommes dans les Hautes-Alpes en 2018 contre 24 ans pour les femmes).

62% des bénéficiaires de l'APA à domicile appartiennent au GIR 4 et 1,6% sont totalement dépendants (GIR 1). Ainsi 18% des bénéficiaires sont en GIR 1 ou 2, soit une valeur très proche de la France métropolitaine (19%).



Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile selon le GIR (Hautes-Alpes 2019)

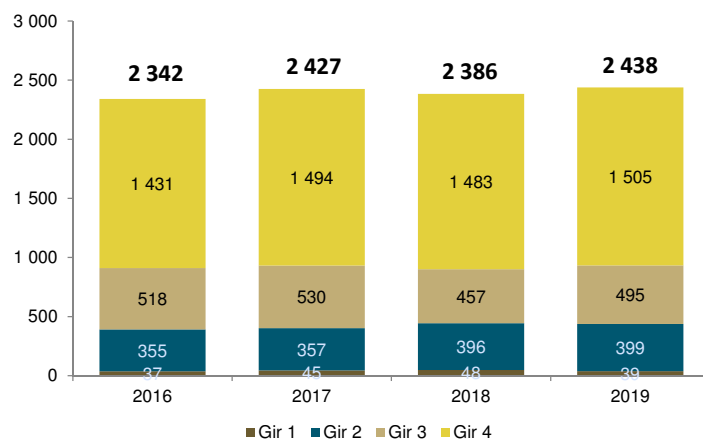


Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile

Entre 2016 et 2019, le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile a augmenté de 4%, soit 96 bénéficiaires supplémentaires.

La répartition montre une diminution sur cette période des bénéficiaires en Gir 3 (-23 bénéficiaires), seule catégorie à connaître une diminution. L'évolution relative la plus importante ayant eu lieu sur les Gir 2 (+12%).

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile Hautes-Alpes - (Données CD05)



LES PERSONNES ÂGÉES

L'APA en établissement

Au 31 décembre 2018, 966 bénéficiaires de l'APA en établissement dans le département

	Nombre de bénéficiaires APA en établissement	Dont bénéficiaires de 75 ans et plus		Taux de couverture parmi la population de 60 ans et plus
		Nbre	%**	
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	37	37	5,7%	2,0%
CC Buëch-Dévoluy	80	76	6,8%	2,6%
CC du Guillestrois et du Queyras	69	64	8,4%	2,9%
CC Serre-Ponçon	170	149	7,4%	3,2%
CA Gap-Tallard-Durance	450	420	7,6%	3,2%
CC Champsaur-Valgaudemar	84	74	5,3%	2,3%
CC du Sisteronais-Buëch	115	102	3,0%	1,3%
CA du Briançonnais	137	125	6,5%	2,5%
CC du Pays des Ecrins	54	52	7,7%	2,9%
Agence Nord	403	365	7,6%	3,0%
Agence Gap Drac Buech	430	400	6,4%	2,8%
Agence Gap Durance	364	335	6,9%	2,7%
Hautes Alpes	1 198	1 101	6,9%	2,8%

*60 ans et plus en 2019

Sources : CD05 & Insee Rp 2016

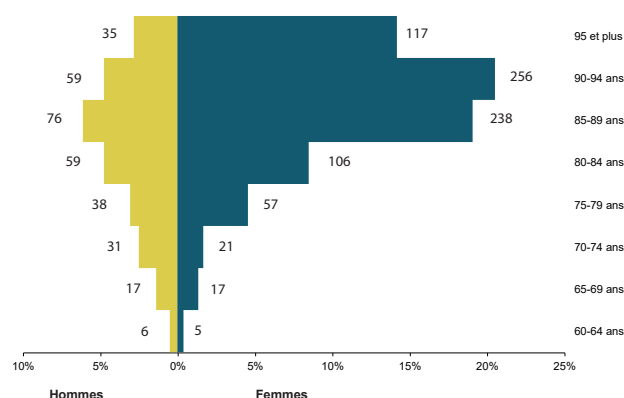
Au 31 décembre 2019, 1 198 personnes sont bénéficiaires de l'APA en établissement. Le taux de couverture des 75 ans et plus atteint ainsi 6,9%. A noter aussi qu'à l'échelle du département, 92% des bénéficiaires ont 75 ans et plus (contre 85% pour l'APA à domicile). A l'échelle des EPCI, la couverture des 75 ans et plus par l'APA en établissement s'étend de 3% sur la CC du Sisteronais-Buëch à 8,4% sur celle du Guillestrois et du Queyras (64 bénéficiaires sur celle-ci).

Caractéristiques des bénéficiaires de l'APA en établissement

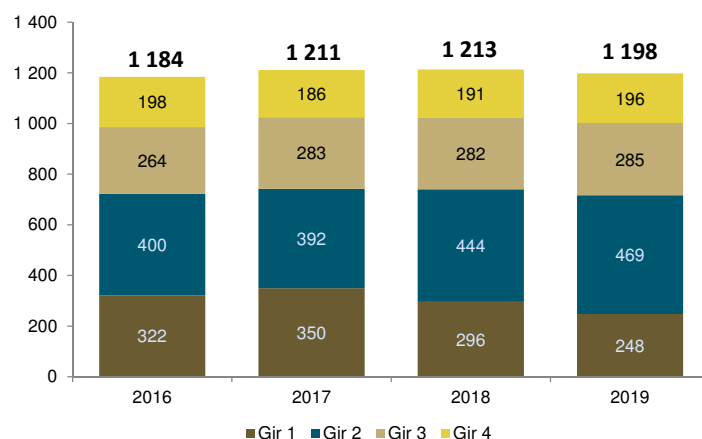
Plus de quatre bénéficiaires sur cinq sont âgés de 80 ans et plus (84%). Les bénéficiaires de l'APA en établissement sont généralement fortement dépendants (20,7% appartiennent au GIR 1 et 39,1% au GIR 2) et le degré de dépendance augmente avec l'âge.

Tout comme pour l'APA à domicile les femmes sont très nettement majoritaires (73,2%). Cette sur-représentation est particulièrement importante aux âges élevés : à partir de 80 ans, on compte un homme pour trois femmes et à partir de 90 ans ce ratio est d'un homme pour cinq femmes.

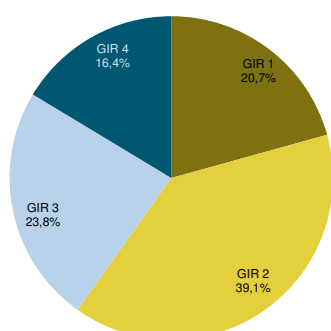
Pyramide des âges des bénéficiaires de l'APA en établissement (Hautes-Alpes - 2019)



Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement Hautes-Alpes - (Données CD05)



Répartition des bénéficiaires de l'APA en établissement selon le GIR (Hautes-Alpes 2019)



LES PERSONNES ÂGÉES

Les bénéficiaires de l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)

Au 31 décembre 2019, 585 bénéficiaires de l'ASH dans le département

L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) participe à la prise en charge des frais d'accueil en établissement ou foyer-logement. Elle s'applique aux établissements habilités à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale. Toute personne âgée de 65 ans et plus, ou de plus de 60 ans reconnue inapte au travail dont les ressources et le soutien financier de leur(s) obligé(s) alimentaire(s) ne suffisent pas à couvrir les frais d'hébergement peuvent en bénéficier. Enfin, les ressources de l'intéressé ne doivent pas être supérieures au montant des dépenses résultant du placement en établissement, dont la tarification relève de la compétence du Président du Conseil départemental.

	Nombre de bénéficiaires total	Nombre de bénéficiaires de l'ASH de 60 ans et plus*	Part des bénéficiaires de l'ASH ayant 60 ans ou plus (%)	Dont bénéficiaires de 75 ans et plus	
				Nbre	%**
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	18	12	66,7%	10	20,8%
CC Buëch-Dévoluy	30	20	66,7%	15	41,7%
CC du Guillestrois et du Queyras	22	13	59,1%	8	30,8%
CC Serre-Ponçon	62	35	56,5%	21	8,1%
CA Gap-Tallard-Durance	227	120	52,9%	84	13,0%
CC Champsaur-Valgaudemar	43	28	65,1%	21	9,3%
CC du Sisteronais-Buëch	70	49	70,0%	29	55,8%
CA du Briançonnais	91	38	41,8%	18	4,9%
CC du Pays des Ecrins	15	12	80,0%	8	5,8%
Agence Nord	181	94	51,9%	51	7,6%
Agence Gap Drac Buech	200	124	62,0%	93	17,4%
Agence Gap Durance	204	112	54,9%	72	12,1%
Hautes Alpes	585	330	56,4%	216	12,0%

*60 ans et plus en 2019

Sources : CD05 & Insee Rp 2016

** Parmi les 75 ans et plus en établissement au Rp 2016

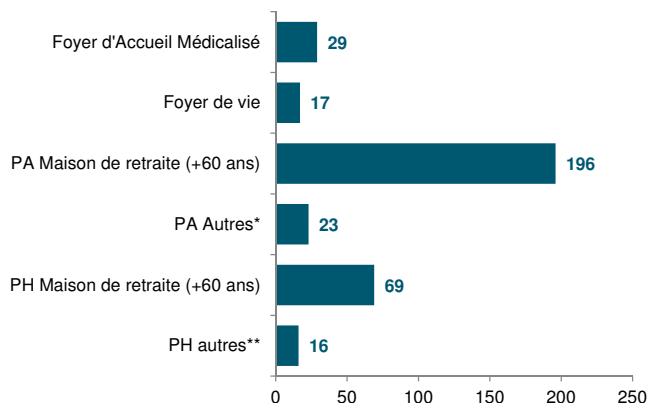
Au 31 décembre 2019, 585 personnes sont bénéficiaires de l'ASH, dont 330 sont âgées de 60 ans et plus (56%).

La part de 60 ans et plus parmi les bénéficiaires atteint 80% sur la CC du Pays des Ecrins.

Au niveau des EPCI, la part des 75 ans et plus vivant en établissement bénéficiaires de l'ASH varie assez fortement puisqu'elle s'étend de 5% sur la CC du Briançonnais à 56% sur celle du Sisteronais-Buëch.

La prestation «PA Maison de retraite pour plus de 60 ans» représente la très grande majorité des aides versées (196 bénéficiaires sur les 330 de 60 ans et plus). *En sachant que certaines personnes peuvent bénéficier de plus d'un type de prestation.*

Répartition des bénéficiaires de l'ASH de 60 ans ou plus selon le type de prestation en 2019
Hautes-Alpes - (Données CD05)



*Foyer d'ESAT, PA FL, PA Foyer Logement, PA USLD (+60 ans)

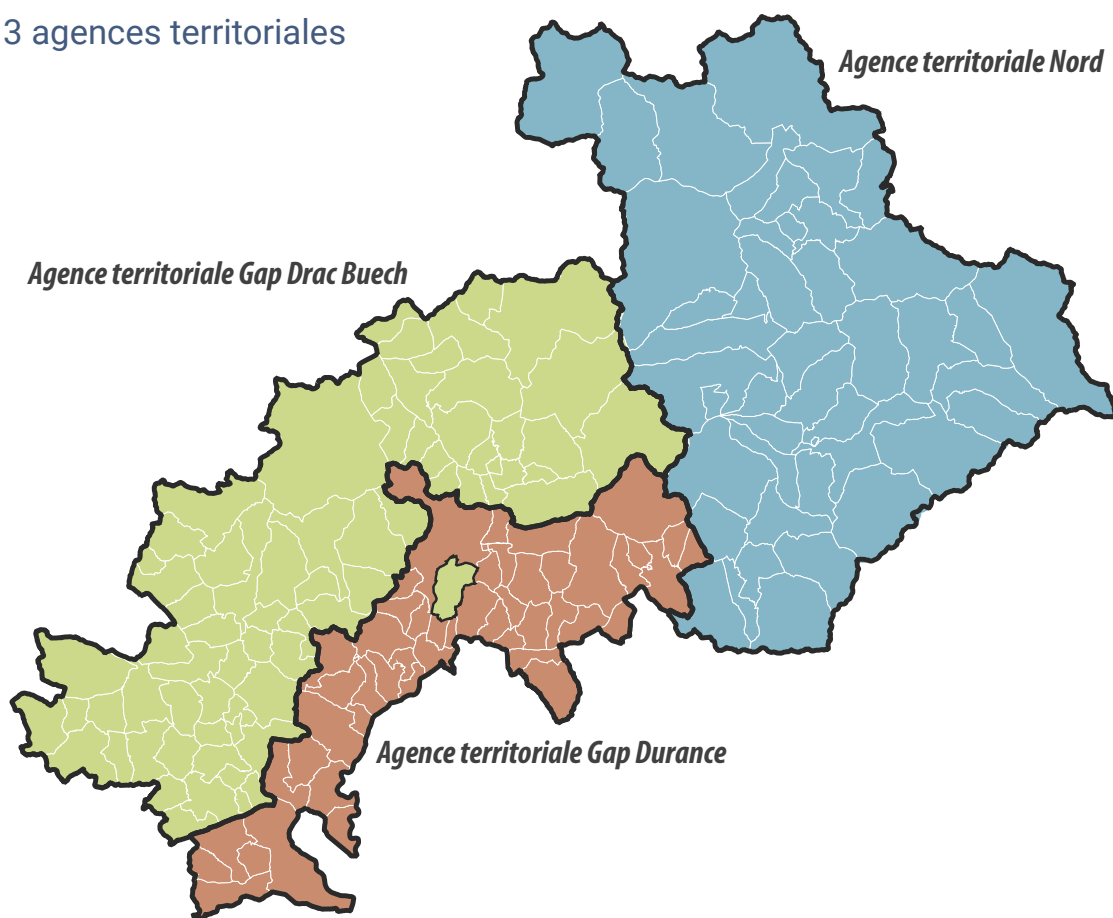
**PH FL, PH Foyer Logement, PH USLD (+60 ans)



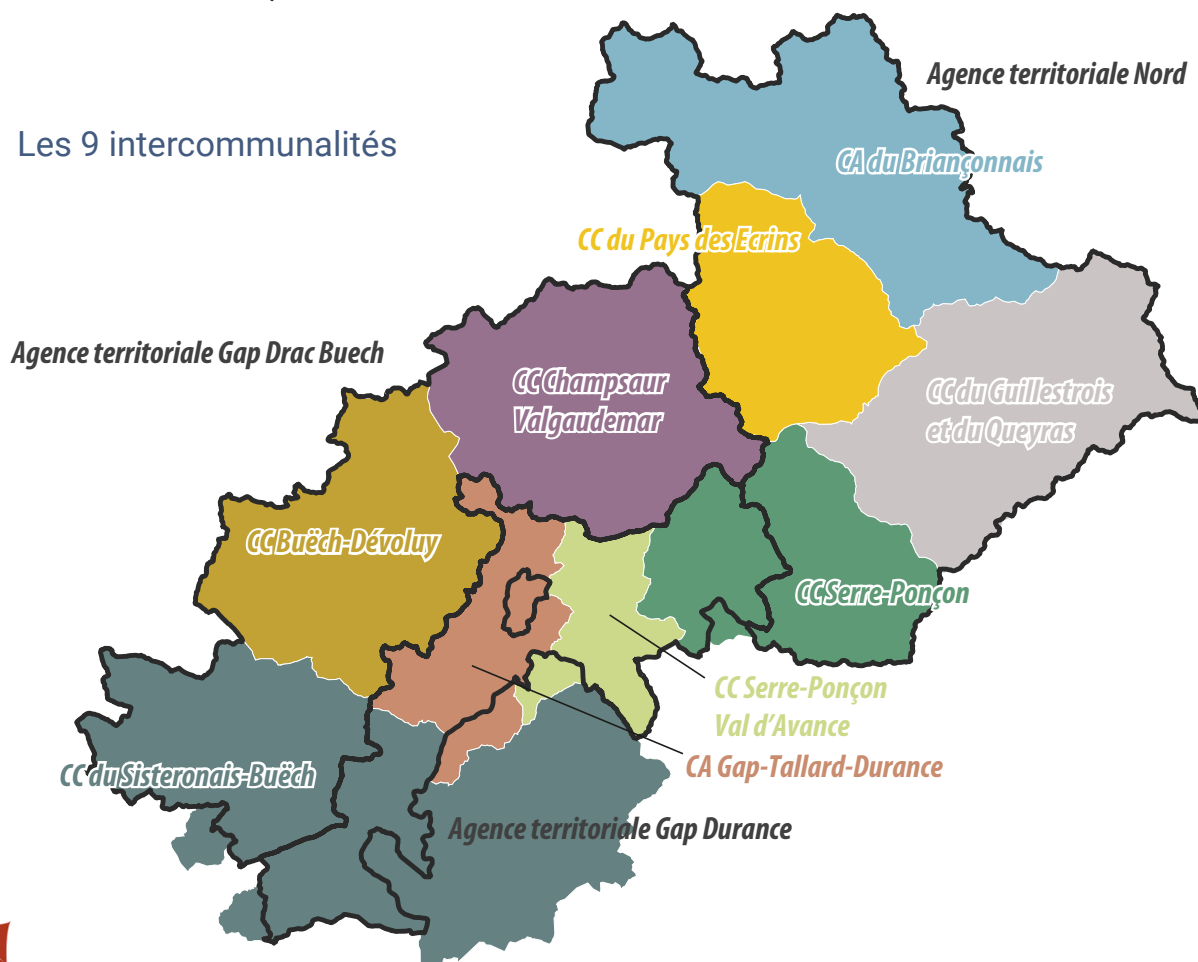
ANNEXE

MÉTHOLOGIE & GÉOGRAPHIE

Les 3 agences territoriales



Les 9 intercommunalités



MÉTHODOLOGIE & GÉOGRAPHIE

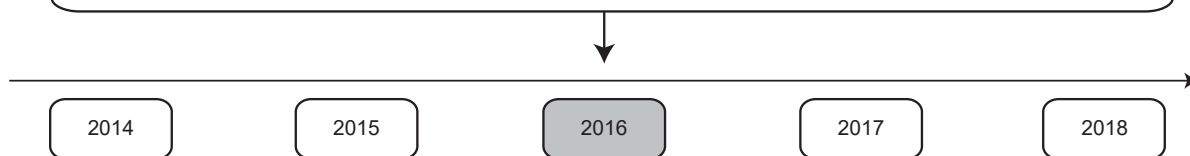
Méthodologie : une seule population mais différentes sources via le recensement

Le **recensement de population** constitue l'opération de base du dénombrement de la population.

Chaque année, **une enquête** recense un **cinquième du territoire national**.

A la fin du cycle quinquennal, l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants est ainsi recensé.

Pour les plus de 10 000 habitants, ce sont les logements correspondant à 8% de la population qui sont recensés chaque année, soit 40% des logements au bout de 5 ans



Les **données 2016** sont le résultat des collectes réalisées entre 2014 et 2018

Le recensement donne lieu à plusieurs sources de données

Plus les données sont **complexes** et **finement localisées** plus la diffusion est **lente**

Exemple de la disponibilité des données datées de 2016

Géographies disponibles

Janvier 2020

Les **estimations localisées de populations (ELP)** : les données du dernier recensement disponible sont extrapolées grâce aux sources administratives, notamment les statistiques de l'état civil relatives aux naissances et décès. Les dernières ELP disponibles sont datées du 01/01/2019.

Départementale

Décembre 2019

La **population légale** a valeur devant la loi, notamment concernant les attributions de subventions. Elle additionne les personnes recensées car occupant une résidence principale et les personnes se trouvant sur le territoire communal hors ménage : détenus, personnes sans domicile fixe, etc.

Communale

Juin 2019

Les **bases de « données détaillées localisées »** fournissent les caractéristiques de la population (âge, diplôme, emploi, etc.) et des territoires (nombres de commerces, équipements de santé, etc.).

IRIS/quartier

Le **fichier détail mobilité** contient les informations liées aux déplacements professionnels et aux migrations. Cette dernière thématique a connu un changement. Jusqu'au recensement 2008, les mobilités résidentielle était approchées par le lieu d'habitation des recensés cinq ans auparavant. La question porte dorénavant sur le lieu d'habitation de l'année précédente. Depuis 2016 on dispose de données fiables sur cette nouvelle question (l'ensemble du territoire ayant été recensé).

Octobre 2019

Les **bases de données infracommunales** diffusent les données du recensement par thématique : logement, structure familiale, diplôme et formation.

Les **fichiers détails individu** contient les informations associées à chaque individu et logement recensé. Ces données très précises réclament un temps légèrement plus long de traitement.

« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ». Il s'agit de la plus petite division géographique utilisée par l'Insee. Un Iris regroupe environ 2000 habitants au sein d'un ensemble homogène d'habitat (proche de la notion de quartier).





Contact :

Hervé Guery - herve.guery@compas-tis.com

François Cousseau - francois.cousseau@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr